

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

La réforme de l'éducation au Québec et les bibliothèques scolaires : conception d'un
outil de sélection pour les garçons de 6 à 12 ans

Par
Sophie Gervais-Laurendeau

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise
en sciences de l'information

Février 2008

© Sophie Gervais-Laurendeau, 2008



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire, intitulé :
La réforme de l'éducation au Québec et les bibliothèques scolaires : conception d'un
outil de sélection pour les garçons de 6 à 12 ans

Présenté par :
Sophie Gervais-Laurendeau

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Éric Leroux
Directeur de la recherche

Michèle Hudon
Présidente du jury

James Turner
Membre du jury

RÉSUMÉ

La dernière réforme de l'éducation du Québec en 2001 a créé des attentes quant au développement des collections jeunesse des bibliothèques publiques et scolaires, car une des compétences instituées par la réforme consiste à «apprécier des œuvres littéraires variées», ce qui implique l'exploitation des récits en classe. Or, l'école arrive mal à attirer les garçons vers la lecture de récits; par ailleurs, il n'existe pas d'outil de sélection qui permettrait au bibliothécaire de section jeunesse de choisir des récits tenant compte à la fois des intérêts des garçons et des exigences de la réforme. Dans ce mémoire, nous montrons les impacts de la réforme sur les bibliothèques scolaires et les bibliothèques publiques qui offrent des services aux écoles. Puis, nous élaborons un outil de sélection, c'est-à-dire une grille d'évaluation de récits qui, à l'heure de la réforme, prend particulièrement en compte les intérêts en lecture des garçons de 6 à 12 ans.

Mots-clés

Développement des collections – réforme de l'éducation – outil de sélection – garçons – récits – écoles primaires – bibliothèques scolaires – intérêts – catalogage - Bibliomanes

SUMMARY

The last reform in education (Quebec 2001) has created expectations regarding youth section in the school and public libraries. One of the abilities introduced in the reform is to "enjoy a variety of literary styles" which implies the extended use of stories and narratives in the classroom. However, schools generally encounter difficulties in interesting boys to read. Moreover, there are no selection tools that enable the librarian to build a solid youth collection taking into account both the interest of boys and the demands of the reform. In this thesis, we show the impact of the reform on the school and public libraries affiliated to schools. We then develop a screening tool that provides an analytical evaluation of narratives, which in this era of reform take into account the interests of boys from 6 to 12 years of age.

Key words

Building a youth collection – reform in education – selection tool – boys – narratives and stories – school libraries – interests – to catalogue

REMERCIEMENTS

Ce mémoire n'aurait pu se faire sans l'apport de plusieurs personnes. Je tiens à les remercier ici. Merci à Éric Leroux, mon directeur de recherche, pour ses précieux conseils et son expérience. Merci à mes parents et à mes frères, à Hélène et Reinhard Hinz, à Monique Noël-Gaudreault pour leur précieuse collaboration et leur soutien moral. Merci à Monique Gervais pour ses encouragements. Un merci tout spécial à ma mère pour m'avoir communiqué sa passion pour la littérature jeunesse.

Dédicace

À madame Diane Raymond,

en témoignage de ma plus vive reconnaissance
pour m'avoir convaincue d'entreprendre une maîtrise
en sciences de l'information

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Résumé – Mots clés.....	iii
Summary – Key words.....	iv
Remerciements.....	v
Dédicace.....	vi
Table des matières.....	vii
Liste des tableaux.....	ix
Liste des annexes.....	x
Liste des sigles et des abréviations	xi
Introduction.....	1
Chapitre 1 : Problématique et fondements historiques.....	3
1.1 Problématique.....	3
1.1.1 Bibliothèque scolaire : une nécessité encore mal reconnue	3
1.1.2 Bibliothèques scolaires du Québec à l’heure de la réforme : une pénurie de ressources.....	3
1.1.3 La lecture des garçons.....	5
1.1.4 Développement de collections jeunesse pour les garçons : un objectif encore mal défini.....	6
1.2 Fondements historiques.....	8
1.2.1 Évolution des bibliothèques scolaires du Québec.....	8
1.2.2 Évolution de l’édition et des habitudes de lecture des jeunes québécois.....	9
1.2.3 Enjeux actuels liés à l’univers du livre.....	10
1.2.4 Politique de la lecture et du livre au Québec (1998) : objectifs et impacts....	11
1.3 Objectif de la recherche	15
Chapitre 2 : Fondements théoriques.....	16
2.1 Éclaircissements sur certains termes et concepts.....	16
2.1.1 Concepts généraux.....	16
2.1.2 Typologie des différents genres de récits.....	18
2.2 Réforme de l’éducation et ses enjeux sur les bibliothèques qui offrent leurs services aux écoles.....	24
2.2.1 Aspects généraux de la réforme.....	25
2.2.1.1 Approche par compétences	27
2.2.1.2 Pédagogie par projet.....	28
2.2.1.3 Interdisciplinarité	29
2.2.2 Réforme : importance de l’accessibilité des documents pour les élèves du primaire dans les bibliothèques.....	30
2.2.2.1 Caractéristiques des usagers.....	31
2.2.2.2 Catalogue.....	32
2.2.2.3 Aménagement de la bibliothèque.....	43
2.3 Résumé.....	47
Chapitre 3 : Cadre pratique de la recherche	48
3.1 Présentation de neuf outils de sélection de livres jeunesse à l’heure de la réforme.....	48

	Pages
3.1.1 Critères d'analyse des neuf outils de sélection.....	49
3.1.1.1 Caractéristiques des outils de sélection	50
3.2 Analyse critique de neuf outils de sélection	51
3.2.1 Analyse comparative des neuf outils de sélection.....	65
3.2.1.1 Analyse comparative globale des neuf outils de sélection.....	65
3.2.1.2 Analyse comparative des neuf outils selon les critères émergents les plus marquants.....	68
3.2.2 Bilan de l'analyse critique des neuf outils de sélection.....	70
3.3 Conception d'un outil de sélection de récits pour les garçons à l'heure de la réforme.....	70
3.3.1 Critères de sélection des récits.....	70
3.3.1.1 L'intérêt de l'élève cible.....	70
3.3.1.2 La qualité de la langue et du texte.....	74
3.3.1.3 Le contenu et son organisation.....	75
3.3.1.4 L'aspect matériel, la mise en page et les illustrations.....	75
3.3.1.5 La valeur morale	77
3.3.1.6 La valeur pédagogique.....	78
3.3.2 Grille d'évaluation des récits pour les garçons de 6 à 12 ans, à l'heure de la réforme de l'éducation.....	80
3.4 Modalités d'application de la grille.....	84
3.4.1 Application de la grille d'évaluation.....	87
3.5 Discussion sur l'application de la grille d'évaluation.....	87
3.5.1 Ses forces	87
3.5.2 Ses faiblesses.....	88
3.5.3 Suggestions pour l'améliorer.....	89
3.5.4. Limites de la recherche.....	90
Conclusion.....	92
Références bibliographiques.....	95
Ouvrages de littérature de jeunesse cités.....	105

LISTE DES TABLEAUX

	Pages
Tableau 1 : Répartition des outils de sélection après évaluation.....	65
Tableau 2 : Coût des outils de sélection.....	66
Tableau 3 : Répartition des élèves du primaire selon leurs lectures préférées.....	71
Tableau 4 : Les récits appréciés des garçons.....	73
Tableau 5 : Grille d'évaluation de récits pour les garçons de 6 à 12 ans, à l'heure de la réforme scolaire. Modélisation.....	81
Tableau 6 : Analyse comparative des neuf outils de sélection.....	ii-4

LISTE DES ANNEXES

	Pages
Annexe 1 : Choix des images pour les mots-clés.....	i-1
Annexe 2 : Évaluation de neuf outils de sélection.....	ii-1
- Fiche d'analyse des neuf outils de sélection	ii-1
- Tableau 6 : Analyse comparative des neuf outils de sélection	ii-4
- Bibliographie des ouvrages consultés pour l'analyse des neuf outils de sélection.....	ii-5
- Références des outils de sélection	ii-5
Annexe 3 : Évaluation des récits	iii-1
- Récit 1	iii-1
- Récit 2.....	iii-6
- Récit 3.....	iii-10
- Récit 4.....	iii-14

LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

- APSDS: Association pour la promotion des services documentaires scolaires
- ASTED : Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation
- BAnQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- BD : bandes dessinées
- BTLF : Société de gestion de la Banque de titres de langue française
- CDD : Classification décimale de Dewey
- CREPUQ : Conférences des recteurs et des principaux des universités du Québec
- CSDM : Commission scolaire de Montréal
- CSLaval : Commission scolaire de Laval
- DAH : Dahl (exemple de classification des ouvrages par le nom de famille des auteurs pour Roald Dahl)
- DRE : Direction régionale de l'Estrie
- EBSI : École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal
- EPI¹ : Enseignement Public et informatique (la revue de l'EPI)
- IFLA : International Federation of Library Associations and Institutions
- MELS : ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports du Québec (après 2001)
- MEQ : ministère de l'Éducation du Québec (avant 2001)
- MCCQ : ministère des Communications et de la Culture du Québec
- MCCCFC : ministère des Communications, de la Culture, et de la Condition féminine du Québec
- OQLF : Office québécois de la langue française
- OCCQ : Observatoire de la culture et des communications du Québec
- OPAC : Online Public Access Catalog
- PIB : produit intérieur brut
- RESCOL : Réseau scolaire (nom d'un programme éducatif canadien visant l'intégration des TIC à l'école)
- SDM : La Société des Services documentaires multimédia
- TIC : technologies de l'information et des communications
- UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

¹ Voir la revue de l'ÉPI : <http://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00001168> (ressource consultée le 13 octobre 2007)

INTRODUCTION

Au Québec, plusieurs bibliothèques présentent des collections de livres jeunesse afin de répondre aux différents besoins de leurs usagers. Il s'agit des bibliothèques scolaires, des didacthèques, de Bibliothèque et Archives nationale du Québec (BAnQ) et des bibliothèques municipales.

Les bibliothèques scolaires du niveau primaire et secondaire offrent des livres, d'une part, pour les jeunes de différents cycles et, d'autre part, pour les enseignants. Les didacthèques des bibliothèques universitaires présentent des collections de livres jeunesse pour répondre aux attentes des futurs maîtres et de leurs formateurs. BAnQ, pour sa part, doit répondre aux besoins des jeunes lecteurs ainsi qu'aux professionnels du milieu de l'éducation. En plus de posséder une vaste collection d'ouvrages de littérature jeunesse, elle offre des animations du livre aux écoles (BAnQ 2007). Enfin, les bibliothèques municipales répondent aux besoins des jeunes et des adultes des différentes municipalités du Québec; elles présentent, de ce fait, à la fois des collections pour adultes et des collections pour les jeunes.

Par ailleurs, nous voyons poindre au Québec, depuis quelques années déjà, un nouveau type de partenariat entre les bibliothèques scolaires et d'autres types de bibliothèques, comme les bibliothèques municipales. Par exemple, certaines bibliothèques municipales offrent aux élèves la possibilité de s'y présenter durant les heures de classe. D'autres partagent leurs collections avec celles de bibliothèques scolaires; dans ce cas-ci, les élèves ont accès aux ouvrages directement au comptoir de prêt de la bibliothèque de leur école et peuvent aussi, parfois, bénéficier de la présence d'un employé de la bibliothèque municipale pendant certaines heures de la journée. Nous pouvons citer des exemples de partenariats, comme ceux de la bibliothèque municipale-scolaire de la ville Saint-Alexandre, de la ville Laurier-Station, de Verchères, etc. (Commission scolaire du Chemin-du-Roy 2006; Municipalité de la Ville Saint-Alexandre 2007; Ville Laurier-Station 2007). Par ailleurs, ces « deux catégories de bibliothèques sont nécessaires à l'épanouissement intellectuel, social et culturel des enfants et des adolescents, et l'une ne peut pas se substituer à l'autre » (ASTED 1996, 34).

En outre, en 2001, le ministère de l'Éducation du Québec instaurait une réforme de son programme pédagogique, créant ainsi des attentes au niveau des collections jeunesse (MEQ 2001, 64). Les concepteurs du nouveau programme prônent des approches comme l'interdisciplinarité et la pédagogie du projet pour atteindre des objectifs en termes de compétence. Les enseignants seront donc appelés, entre autres, à amener leurs élèves à «apprécier des œuvres littéraires » et, par le fait même, ils seront conviés à exploiter des récits de toutes sortes. Or, c'est en lecture et en écriture plus particulièrement que les garçons affichent un retard par rapport aux filles (St-Amant 2007, 24). Ajoutons que, depuis quelques années, des chercheurs ont observé une corrélation entre l'échec scolaire en lecture chez les garçons et leur manque d'intérêt pour celle-ci (Cartier 2005; MELS 2005?a, MCCQ 1998b, 11).

Dans un tel contexte, nous estimons donc important, d'une part, de montrer comment la réforme de l'éducation touche, entre autres, divers aspects de la chaîne documentaire comme le catalogage, la catégorisation, la classification, le repérage et l'accessibilité des documents dans une bibliothèque. D'autre part, nous jugeons aussi important de doter le responsable de la bibliothèque d'un outil (qui consistera en une grille d'évaluation de récits) afin de l'aider à développer une collection de récits jeunesse pour les garçons de 6 à 12 ans, à l'heure de la réforme.

Pour ce faire, dans le premier chapitre, nous exposerons la problématique touchant les bibliothèques scolaires et les fondements historiques de notre recherche. Dans le deuxième chapitre, nous traiterons des fondements théoriques (explication des concepts sous-jacents et enjeux de la réforme sur les bibliothèques qui offrent leurs services aux écoles). Enfin, dans le troisième chapitre, nous présenterons les fondements pratiques de notre recherche (recension d'outils de sélection; recension et justification des critères d'évaluation; élaboration et application d'un outil de sélection; discussions de l'application de la grille d'évaluation). Nous terminons par une discussion sur la grille d'évaluation en précisant les limites de la recherche.

CHAPITRE 1

Problématique et fondements historiques

1.1 Problématique

Malgré l'importance des bibliothèques scolaires et de la qualification de leur personnel, malgré les efforts consentis par le gouvernement québécois pour en tenir compte, il reste beaucoup à faire pour guider convenablement les bibliothécaires² dans leur choix de collections jeunesse, notamment en fonction de la réforme scolaire et des intérêts des garçons.

1.1.1 Bibliothèque scolaire : une nécessité encore mal reconnue

Des études permettent de constater que la qualification du personnel des bibliothèques scolaires a un impact direct sur la performance générale des élèves et sur leur performance particulière en littérature (Baumbach 2002; Baughman, 2002; Baxter et al. 2003; Callison et al. 2004; Lance et al. 2005; Scott 2004). Par exemple, une étude réalisée en 2003 auprès d'élèves du primaire et du secondaire montre qu'il y a un lien significatif entre l'investissement d'argent dans la bibliothèque scolaire et l'augmentation de la réussite des élèves (Burgin et al. 2003, 35). Autrement dit, les élèves réussissent mieux lorsque la bibliothèque est dirigée par un professionnel, que ses collections sont bien garnies et qu'elle demeure ouverte et accessible même après les heures de classe.

1.1.2 Bibliothèques scolaires du Québec à l'heure de la réforme : une pénurie de ressources

Malgré ces constats, des études montrent que l'état des bibliothèques scolaires du Québec n'est pas très reluisant, tant sur le plan politique, social, qu'économique, et ce, même si le gouvernement a consenti des montants à ce poste budgétaire depuis 1998 (Leroux et Lajeunesse 2007, 32-34). Cette situation se reflète dans le sous-équipement des bibliothèques scolaires, notamment celles du primaire. L'insuffisance des ressources humaines, financières et matérielles se répercute à la fois sur la qualité des livres des collections jeunesse de ces bibliothèques et sur leur

² Par ce terme, nous entendons autant le bibliothécaire professionnel que le responsable d'une bibliothèque scolaire, qu'il s'agisse, par exemple, d'un technicien, d'un enseignant ou d'un parent bénévole.

pertinence par rapport à l'enseignement du français au primaire (MEQ, Direction régionale de l'Estrie [DRE] et Groulx 1999, 31³; MEQ 1989; Statistique Canada 2005).

Cependant, force est de constater que le gouvernement du Québec ne se désintéresse pas totalement des bibliothèques scolaires. À preuve, nous retrouvons quelques éléments d'information sur les services complémentaires dont font partie les bibliothèques scolaires dans la *Loi sur l'instruction publique* (Gouvernement du Québec 2007b)⁴ ainsi que dans l'article 5.4 du *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*, où il est question des différents services dont doit se doter une école, comme celui de « soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire » (Gouvernement du Québec 2007c, 2). Le document intitulé *Les services éducatifs complémentaires : essentiels à la réussite*, présente les objectifs et les préoccupations des services complémentaires des écoles. Ainsi, nous pouvons y lire que les services complémentaires doivent parvenir à « [...] soutenir la motivation des élèves et à susciter leur engagement. Ils ont comme préoccupations prioritaires de rendre le milieu scolaire stimulant, attrayant et de donner à l'élève le goût d'y trouver sa place » (MELS 2002a, 47).

Ce début de préoccupation à l'endroit des bibliothèques scolaires se perçoit aussi dans un document d'information pour les parents publié par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en 2006. Le gouvernement y réaffirme l'importance de la bibliothèque scolaire :

« La maîtrise de la lecture est une condition essentielle de la réussite des élèves. Les enseignantes et enseignants le savent et ils accordent une place importante à la lecture dans leurs classes. Ce travail doit se poursuivre parce que la maîtrise de la lecture a des incidences sur la qualité de l'écriture. (...) »

³ Voir : <http://www.station05.qc.ca/dr/page.html> (ressource consultée le 30 octobre 2007)

⁴ Voir :

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/1_13_3/11_3_3.html (ressource consultée le 6 octobre 2007)

Des démarches ont été entreprises auprès de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information concernant le volet scolaire de la formation universitaire dans ce domaine. Déjà, le gouvernement actuel a adopté un programme d'investissement de 60 millions de dollars sur trois ans. Un projet visant à poursuivre le financement de l'achat de livres de bibliothèque, jumelé à l'embauche de personnel spécialisé dans l'animation de la lecture chez les jeunes, est en voie d'élaboration au Ministère. » (MELS 2006a, 8).

1.1.3. La lecture chez les garçons

Le ministère de l'Éducation du Québec affirme que « la lecture est une condition essentielle à la réussite des élèves » (MELS 2006a, 8). De plus, d'autres résultats de recherche (Lemery 2007; St-Amant 2007), nous apprennent que les élèves qui réussissent le mieux sont ceux qui lisent le plus souvent et qui lisent des textes longs. L'expérience montre, par ailleurs, que l'intérêt pour la lecture peut favoriser son apprentissage. À preuve, la Finlande est le pays qui affiche les meilleurs résultats quant à la compréhension de l'écrit et elle est aussi le pays dont « les élèves témoignent – et de très loin – du plus vif intérêt pour la lecture » (OCDE 2004, 7). Il appert aussi que les pratiques de lectures assidues compenseraient les effets de la pauvreté sur la réussite scolaire (St-Amant 2007, 93-94). Devant ces constats, il s'avère fondamental de se soucier de développer, le plus tôt possible, des habitudes de lecture chez les jeunes.

Or, au Québec, une étude évolutive sur les habitudes de lecture d'élèves de second cycle du primaire, montre qu'à la fin de l'année scolaire les garçons et les filles lisent moins de romans longs qu'au début de l'année. En d'autres termes, plus du quart des garçons (27%) perdent l'intérêt pour la lecture de romans longs contre 19 % des filles. De plus, cette étude nous informe que 65% des garçons et 35% des filles disent lire des livres portant sur les savoirs et savoirs faire (Gervais 1997b, 49). Ces résultats concordent avec ceux d'une recherche effectuée en 2003 auprès d'élèves du secondaire (Van Grunderbeeck et coll. 2003, 26). De plus, les habitudes de lecture des garçons se reflètent aussi dans leur résultats scolaires. En effet, si ceux-ci

« n'affichent aucun retard particulier par rapport aux filles. [...], que ce soit au primaire ou au secondaire », ils accusent un réel retard « en langue d'enseignement (lecture et écriture) » St-Amant (2007, 24).

D'où vient cette faible réussite en lecture chez les garçons Québécois alors que la motivation à la lecture semble la même chez les filles et les garçons à leur entrée à l'école (Lemery 2007, 5; MELS 2005e, 7)? D'après des recherches (Lemery 2007; St-Amant 2007), il faut accuser le manque de reconnaissance et de valorisation des intérêts particuliers des garçons et le manque de représentation masculine à l'école. Ainsi sont-ils privés de modèle identitaire susceptible de reconnaître et de partager leur goût pour les jeux, les sports, l'éducation physique et les arts plastiques (St-Amant 2007), ou encore pour les activités scientifiques (Conseil de la science et de la technologie 2002, 16). À ce propos, Lemery (2007, 12) suppose que si les garçons décrochent de la lecture, c'est probablement parce que l'école n'est pas l'endroit idéal qui leur permettrait d'accroître le plaisir de lire. En effet,

« les livres ne doivent pas être sexistes, mais la lecture l'est. Si tant des petits garçons ne lisent pas, c'est peut-être en partie parce que l'univers des livres est profondément féminin : les enseignants du primaire comme les bénévoles de la bibliothèque scolaire sont à 90% des femmes. Le choix de livres peut-il être moins adapté aux petits garçons? Toutes les recherches démontrent que les goûts de lecture des filles et des garçons sont différents. Ainsi, la majorité des gars s'ennuient à lire des romans et les filles sont moins sensibles à la science-fiction » (Demers 2002, cahier Lecture).

En partant de ces considérations, nous comprenons qu'il est urgent de nous attarder au développement des collections jeunesse afin de créer une collection qui réponde plus équitablement aux besoins des garçons.

1.1.4 Développement de collections jeunesse pour les garçons : un objectif encore mal défini

Avec un investissement de 60 millions de dollars, Pierre Reid, ministre de l'Éducation, annonce qu'« une attention particulière devra être portée à l'acquisition de livres susceptibles de capter l'intérêt de lecteurs dits récalcitrants, qui ne sont pas

portés naturellement à la lecture, dont la majorité sont des garçons » (*Le Devoir*, 15 janvier 2005 : A5 dans Leroux et Lajeunesse 2007, 35).

Cependant, au Québec, il n'existe aucun modèle de politique nationale de développement de collections pour guider les bibliothécaires ou les responsables de bibliothèques dans la sélection de documents. Quand le ministère de l'Éducation du Québec prend l'initiative de produire un document⁵ pour aider les responsables des bibliothèques scolaires à réfléchir sur les actions à entreprendre, ce document est loin de refléter la complexité des éléments à prendre en compte dans une politique de développement des collections (Calenge 1994). À défaut de modèle valable, certaines commissions scolaires se voient obligées de prendre l'initiative de se munir d'une politique « maison ». À titre d'exemple, la Commission scolaire English-Montreal a élaboré une telle politique de développement pour ses collections⁶.

Par ailleurs, plusieurs études montrent que l'école québécoise réussit mal à intéresser les garçons à la lecture (Gervais 1997b, 50; Baribeau 2004, 234; Lemery, 2007, 12), alors que cette activité constitue un élément de réussite essentiel pour le cheminement régulier de l'élève dans le milieu scolaire (MELS 2007c)⁷.

Par conséquent, les bibliothèques scolaires, autant que les autres bibliothèques publiques qui offrent leurs services aux écoles, devront adapter leurs collections en fonction des exigences de la réforme de l'éducation et elles devront aussi répondre aux besoins et intérêts du jeune lectorat (MEQ 2001, 84; Painchaud et Lessard 1998⁸; Bernhard 2002, 19-20), Cependant, à l'heure de la réforme, les bibliothécaires qui doivent développer une collection jeunesse de qualité s'avèrent démunis pour

⁵ Voir le document *Plan de développement de la bibliothèque scolaire* http://www.education.gouv.qc.ca/lecture/pdf/plan_developpement.pdf (ressource consultée le 28 octobre 2007)

⁶ Voir le dossier *POLITIQUE : MATÉRIEL DE BIBLIOTHÈQUE - SÉLECTION CODE : PS-6* à http://www.emsb.qc.ca/fr/governance_fr/pdf/BoardPolicies_fr/ServicesPedagogiques/PS-6.pdf (ressource consultée le 13 octobre 2007)

⁷ Voir : http://www.mels.gouv.qc.ca/lecture/index.asp?page=acces_ressources (ressource consultée le 16 septembre 2007)

⁸ Voir : http://www.unige.ch/fapse/SSE/groups/life/textes/Painchaud_Lessard_A1998_01.html (ressource consultée le 15 avril 2007).

répondre aux attentes des enseignants et des élèves, dont notamment celles des garçons.

En effet, s'il existe, comme nous le verrons plus loin, plusieurs outils de sélection pour développer des collections jeunesse, aucun d'entre eux ne répond de façon satisfaisante à la fois aux exigences de la réforme et au faible intérêt des garçons pour la lecture.

Devant de tels constats, nous sommes amenée à élaborer un outil de sélection pour le responsable de la bibliothèque scolaire ou pour un bibliothécaire responsable d'une collection jeunesse, c'est-à-dire une grille d'évaluation qui lui permettra de sélectionner judicieusement des récits jeunesse et qui tiendra compte à la fois des intérêts des garçons de 6 à 12 ans et des principaux éléments de la réforme de l'éducation du Québec.

1.2 Fondements historiques

L'évolution des bibliothèques scolaires du Québec et du milieu du livre, entre autres, a incité les chercheurs à mener des enquêtes sur les habitudes de lecture des jeunes Québécois. À partir des résultats de telles recherches, le gouvernement a mis en place une politique du livre afin de favoriser des comportements de lectures durables chez ces derniers.

1.2.1. Évolution des bibliothèques scolaires du Québec

Selon le rapport Bouchard (MEQ 1989, XX), ce n'est que vers la fin des années 50 qu'apparaît le concept de bibliothèque dans les écoles publiques du Québec. Jusque-là, quand certains livres se retrouvaient sur une étagère, c'était souvent le résultat de la passion d'une enseignante ou d'un parent. On ne parlait pas véritablement de bibliothèque.

En 1959, le gouvernement octroie 500 000\$ aux commissions scolaires pour l'achat de livres. Deux ans plus tard, une bibliothécaire est engagée pour former les

instituteurs de l'élémentaire à l'usage de la bibliothèque et un stage est offert aux instituteurs du secondaire à partir de 1963. De 1969 à 1973, le gouvernement offre cinquante millions de dollars aux bibliothèques scolaires du secondaire. Cet argent servira à l'achat de documents, à l'organisation des bibliothèques et à l'embauche de personnel qualifié. Le ministère de l'Éducation du Québec impose aussi le système de classification Dewey au secondaire. De plus, au niveau de la pédagogie, les élèves du secondaire doivent suivre un cours de méthodologie de la recherche. Les écoles primaires du Québec, lors de la rédaction du rapport Bouchard, en 1989, n'avaient toujours pas fait l'objet d'un investissement aussi important que pour les écoles secondaires (MEQ 1989, XX-XXI).

Des statistiques montrent pourtant qu'en 1989, 89% des écoles du primaire possèdent une bibliothèque scolaire (MEQ 1989, 24) et ce pourcentage monte à 92% en 1997 (MCCQ 1998a, 42). Par contre, le local sert souvent à d'autres activités associées normalement au rôle de la bibliothèque : en 1998, la bibliothèque scolaire sert dans 42 % des cas à d'autres fins que celles auxquelles elle est normalement dédiée (MCCQ 1998a, 42). En 1999, c'est aussi le cas d'un grand nombre de bibliothèques de l'Estrie (MEQ, DRE et Groulx 1999, 4). En effet, certaines bibliothèques scolaires de l'Estrie peuvent aussi servir de locaux pour la retenue! L'auteure d'une autre enquête fait un constat analogue lorsque des responsables de bibliothèques déplorent que leurs tâches ne correspondent pas aux représentations qu'elles se font de leur profession; elles doivent, par exemple, prendre de leur temps et utiliser les locaux de la bibliothèque pour « signer des agendas pour justifier des absences » (Gervais 2003, 23).

1.2.2. Évolution de l'édition et des habitudes de lecture des jeunes québécois

Le dernier quart de siècle a été marqué par une évolution des tirages dans le monde de l'édition pour la jeunesse. Ainsi, en 1970, au Québec, seulement 7 livres et 22 brochures sont publiés en littérature de jeunesse. En 1992, le nombre de ces ouvrages passe respectivement à 278 et à 453 puis, en 2000-2001, leur nombre grimpe à 1180 ouvrages de littérature de jeunesse (Fournier 1993, 33; Charbonneau 1994, 20; Allaire 2004, 96).

Pour ce qui est des habitudes de lecture des adolescents, nous remarquons, depuis 1985, que ces derniers sont un peu plus nombreux à dire aimer la lecture. En effet, selon une étude menée en 1985, un quart des adolescents de 15-16 ans ne lisent pas du tout, un autre quart lit un seul livre par mois, un autre de 1 à 4 livres par mois, et enfin, le dernier quart lit 4 à 8 livres par mois. Cette étude précise, de plus, que les filles lisent en général plus que les garçons (90.7% contre 63.8%) (Bouchard et Tremblay 1985). En 2003, presque 20 ans plus tard, Lebrun (2004, 83) procède à une enquête sur les habitudes de lecture de 696 élèves du secondaire de la région de Montréal et de la Mauricie. Une des questions porte, non pas sur le nombre de livres lus, mais sur l'amour de la lecture. Si nous reconnaissons l'équivalence des deux échelles, le nombre de grands lecteurs de livres de 1985 correspondrait sensiblement à celui des adolescents qui se disent amoureux de la lecture (27%) en 2003. Par contre, le nombre des autres catégories de répondants semble montrer un accroissement certain du plaisir de lire. En effet, 41% se disent moyennement amoureux de la lecture, 22% peu amoureux et 10% disent ne pas aimer lire du tout contrairement à 25% en 1985. Enfin, parmi les adolescents qui s'adonnent à la lecture, on compte trois fois plus de filles que de garçons. (Lebrun 2004, 206).

1.2.3. Enjeux actuels liés à l'univers du livre

Les enjeux actuels liés à l'univers du livre sont de divers ordres. D'une part, à l'école, la lecture et l'écriture sont au centre des apprentissages. Que ce soit pour s'approprier des notions de mathématiques, de sciences, ou de géographie, les élèves sont appelés à être en contact avec des écrits de types variés. Par ailleurs, pour comprendre ces écrits, l'expérience montre qu'ils ont besoin de maîtriser leur langue. Or l'expérience montre aussi que celle-ci implique un apprentissage long et souvent fastidieux pour ceux qui n'aiment pas lire. C'est alors que le livre jeunesse apparaît comme l'atout par excellence pour développer chez les élèves leur intérêt pour la lecture et l'écriture. Le développement de cet intérêt devient dès lors un enjeu primordial. Par conséquent, il devient important de choisir avec soin les livres qui intéresseront le jeune lectorat, notamment les garçons.

À partir de ces constats, le gouvernement d'élaborer, en 1998, une politique de la lecture et du livre.

1.2.4 Politique de la lecture et du livre au Québec (1998) : objectifs et impacts

En 1998, par l'établissement d'une *Politique de la lecture et du livre au Québec*, (MCCQ 1998)⁹, le gouvernement du Québec affiche sa volonté de développer l'intérêt pour la lecture des jeunes Québécois. Voici les cinq principaux objectifs de cette politique et ses répercussions.

Objectif 1: dès la petite enfance, éveiller à la lecture et à l'écriture, et susciter chez les jeunes le goût de lire

Cet objectif est atteint par différentes actions réalisées entre 2000 et 2001. Voici certaines de ces actions :

- Création du Programme d'éveil à la lecture et à l'écriture en 2000 : la mission de ce programme consiste à «soutenir l'intégration d'activités d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les pratiques familiales et les différents lieux et les services fréquentés par les enfants de cinq ans et moins des milieux défavorisés, leurs parents et leurs grands-parents» (MELS 2003, 7). Dans la province, 146 projets sont présentés, et dix sont retenus (Leroux et Lajeunesse 2007, 32).
- Implantation du programme Toup'tilitou en 2000 : Ce programme élaboré sous la direction du ministère de la Culture et des Communications est destiné aux intervenants en milieu de garde et vise l'éveil à la lecture et à l'écriture. C'est Communication-Jeunesse qui en a la charge (Leroux et Lajeunesse 2007, 30).
- Communication-Jeunesse, en 2005, rejoint plus de 50 000 jeunes grâce à ses clubs de lecture et plus de 60 000 jeunes fréquentent ses clubs en 2007 (Communication-Jeunesse 2007)¹⁰.

⁹ Voir : <http://www.mcc.gouv.qc.ca/publications/lire.pdf> (ressource consultée le 15 juillet 2007)

¹⁰ Voir : <http://www.communication-jeunesse.qc.ca/presentation/index.php> (ressource consultée le 7 octobre 2007)

Objectif 2 : faire de l'école un milieu privilégié d'accès à la lecture.

Cet objectif n'est qu'en partie atteint, car malgré le fait que le gouvernement québécois ait dépensé 231 millions de dollars de 1998 à 2001 pour améliorer la situation des bibliothèques scolaires et publiques, celle-ci n'a pas vraiment changé.

En effet,

« en décembre 2002, un rapport confidentiel du ministère de l'Éducation trace un portrait catastrophique du Réseau des bibliothèques scolaires québécoises malgré les sommes investies depuis 1998 : collections obsolètes, manque de personnel qualifié, absence totale d'animation, déficience des infrastructures informatiques, budgets anémiques, etc. On y apprend ainsi que 80% des bibliothèques scolaires visitées offrent aux élèves des collections «moins que satisfaisantes» en ce qui a trait aux ouvrages de référence. Ce niveau atteint 87% pour les bibliothèques du réseau primaire. Au primaire, 40% des bibliothèques visitées devraient retirer plus de 40% de leurs documents jugés désuets tandis qu'au secondaire, c'est deux bibliothèques sur trois qui devraient agir de la sorte » (Leroux et Lajeunesse 2007, 34).

Ajoutons que, selon les observations de l'ASTED (2007)¹¹ l'impact des subventions fournies par les programmes RESCOL ou du BIBLIO/RÉSEAU du ministère de l'Industrie du gouvernement du Canada s'avère plus faible pour les bibliothèques scolaires du Québec.

Objectif 3 : améliorer la qualité des services des bibliothèques publiques et la coopération entre l'ensemble des bibliothèques

Nous constatons que des efforts sont effectivement faits pour qu'une collaboration entre l'ensemble des bibliothèques puissent s'établir (Leroux et Lajeunesse 2007, 36; ASTED 2007). Cependant, ces efforts devront répondre à des besoins précis. Ainsi, s'il est vrai que la Politique du livre favorise la concertation entre les bibliothèques scolaires et les bibliothèques municipales, elle le fera sous certaines conditions. Voici les suggestions de l'ASTED (2007) à ce propos :

¹¹ Voir : <http://www.asted.org/membres/lecture/scolaire.html> (ressource consultée le 14 septembre 2007)

- les subventions allouées pour l'achat de documents devraient être données en majorité directement à la bibliothèque scolaire plutôt qu'à la bibliothèque municipale.
- le ministère de l'Éducation devrait se joindre au ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre de la politique de la lecture et du livre, afin de créer un programme de soutien financier pour favoriser les partenariats entre les bibliothèques municipales et les bibliothèques scolaires, en insistant toutefois sur le fait que cette aide ne devrait pas faire diminuer le nombre de bibliothèques scolaires ou municipales existantes.

Ajoutons qu'en 1999, les Bibliothèques publiques du Québec élaborent le programme *une naissance, un livre*. Ce programme vise à éveiller à la lecture et développer le goût de lire chez les jeunes dès leur plus jeune âge (Association des bibliothèques publiques du Québec [2006?]). Ce programme atteint ses objectifs, puisqu'en 2002, 38% des enfants nés dans l'année s'abonnent à une bibliothèque publique, alors que l'objectif était fixé à 30%. (*Le Quotidien*, 12 novembre 2002 : 22, dans Leroux et Lajeunesse 2007, 33).

Enfin, le plus grand succès de la Politique du livre est sans doute la création et l'ouverture de la Bibliothèque nationale du Québec en 2005. La Bibliothèque nationale du Québec a par la suite fusionné avec les Archives nationales, pour devenir *Bibliothèque et Archives nationale du Québec*.

Objectif 4 : offrir aux citoyens une large gamme d'écrits et de livres

Cet objectif est partiellement atteint. En effet, plusieurs actions ont été entreprises pour y répondre, comme entre autres, la création d'une cellule de veille qui prendra le nom *d'Observatoire de la culture et des communications*. Ajoutons à cela une réduction d'impôt, en 2003, pour les éditeurs. (Leroux et Lajeunesse, 2007).

Objectif 5 : susciter des activités d'animation et de sensibilisation à la lecture et à l'écriture

Cet objectif est partiellement atteint malgré les sommes que le gouvernement a injectées. Entre 1999 et 2003, le gouvernement a fait profiter le milieu littéraire

québécois de plusieurs centaines de millions de dollars, dans le but de favoriser l'animation et la sensibilisation à la lecture et à l'écriture (Leroux et Lajeunesse 2007, 34). Plusieurs activités du livre ont été conçues pour les écoles et les salons du livre. De plus, les écoles peuvent maintenant bénéficier du programme « La culture à l'école », créé en 2004. Ce programme vise à faire connaître, entre autres, la culture québécoise aux élèves. Les enseignants peuvent faire une demande de financement pour diverses activités culturelles, comme la visite d'un écrivain québécois à l'école (MELS 2007a)¹².

Les subventions accordées permettent, certes, de fournir de nouveaux documents aux écoles, qui en ont grand besoin, mais le manque de professionnel se fait cruellement sentir dans le milieu scolaire, et plus spécifiquement dans les écoles primaires. En effet, les écoles du Québec ne peuvent compter que sur la présence de 0,03 instituteur-bibliothécaire et 0,7 bibliothécaire professionnel par école (Statistique Canada 2005)¹³.

Ce survol des impacts de la Politique du livre du Québec nous permet de constater que si cette politique a eu certains effets positifs, entre autres, quant aux animations et à l'achat de livres dans les écoles et dans les bibliothèques, ses impacts demeurent plutôt mitigés quant aux ressources humaines et à l'exploitation des bibliothèques scolaires. En effet, même si en 1989, le Rapport Bouchard préconisait la présence d'un bibliothécaire professionnel par commission scolaire (MEQ 1989) et qu'en 2002, l'IFLA/UNESCO (2002) en recommandait un par école, les données récentes de Statistique Canada (2005) nous font douter que de tels objectifs soient atteints. Sachant que certaines commissions scolaires comptent plus de 50 écoles primaires – la commission scolaire de Montréal, à elle seule, en réunit plus de 130 (CSDM 2007) –, nous pouvons penser qu'il sera difficile, pour les écoles du primaire, faute d'employés qualifiés, de valoriser la lecture et de développer un intérêt durable pour celle-ci chez les jeunes. Aujourd'hui, la réforme de l'éducation met pourtant de

¹² Voir : http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/cultureEducation/index.asp?page=sou_soutien (ressource consultée le 19 juin 2007)

¹³ Voir: <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/050504/q050504a.htm> (ressource consultée le 13 octobre 2007)

l'avant le rôle indéniable que doit jouer la bibliothèque scolaire pour valoriser la lecture auprès des élèves.

1.3 Objectif de la recherche

Devant de tels constats, nous estimons important de relever les aspects généraux de la réforme de l'éducation qui a cours au Québec depuis 2001, d'en analyser l'impact sur les bibliothèques qui offrent leurs services aux écoles et enfin d'élaborer un outil de sélection pour les responsables des bibliothèques scolaires ou pour tout bibliothécaire préposé aux collections jeunesse. Cet outil consistera en une grille d'évaluation, qui permettra de sélectionner judicieusement des récits jeunesse. Cette grille tiendra compte à la fois des intérêts des garçons de 6 à 12 ans et des principaux éléments de la réforme de l'éducation du Québec.

CHAPITRE 2

Fondements théoriques

Dans ce chapitre, nous allons présenter l'état des lieux des bibliothèques et du livre ainsi que les impacts de la réforme scolaire sur les bibliothèques. Pour mieux étayer nos propos, nous allons tout d'abord clarifier l'usage que nous ferons de certains termes ou concepts en lien avec l'univers du livre. Ajoutons que, quoique nous centrons notre attention sur les bibliothèques scolaires, la majeure partie de notre analyse s'applique aussi aux bibliothèques publiques qui jouissent d'une section jeunesse et qui offrent leurs services aux écoles.

2.1 Éclaircissements sur certains termes et concepts

Pour bien cerner la teneur de certains critères ou phénomènes dont nous devons tenir compte dans l'élaboration de notre outil de sélection, nous définirons des concepts généraux comme *la lecture accompagnée*, *les librairies agréées*, *la lisibilité* et *le récit*. Nous définirons aussi des concepts spécifiques liés aux types de récits, et nous présenterons les caractéristiques des différents types de récits susceptibles de composer une collection pour les garçons du primaire.

2.1.1 Concepts généraux

Les écoles sont obligées de faire affaire avec des *librairies agréées* pour se procurer les ouvrages dont ils ont besoin (MCCCF 2007). Comme nous l'avons souligné dans la problématique, les enseignants seront, avec la réforme, invités à exploiter davantage les *récits*. Par ailleurs, l'intérêt des élèves pour ce genre d'ouvrage pourrait, comme nous le verrons plus loin, être accru par une *lecture accompagnée*. Nous jugeons donc important d'éclaircir ces trois concepts. En outre, comme nous le verrons, le concept de *lisibilité* tel que décrit autrefois par le MEQ (1983) n'a plus la même signification aujourd'hui

La lecture accompagnée : le concept de *lecture accompagnée* réfère à la lecture d'un texte difficile que l'enseignant fait à haute voix au groupe-classe afin de lui en faciliter la compréhension (Giasson 1995, 48). Cette lecture permet de développer l'intérêt pour la lecture même chez des élèves plus âgés (Pennac 1992).

Les librairies agréées : une librairie est dite agréée lorsqu'elle « répond aux exigences de la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre et [...] bénéficie de l'agrément du ministère de la Culture et des Communications du Québec » (MELS 2007c)¹⁴. Au même titre que les bibliothèques publiques, les écoles sont donc obligées, par la loi, de se procurer leurs ouvrages auprès de librairies agréées de leur région administrative. Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF 2007) ajoute trois obligations : a) acheter les livres dans au moins trois librairies agréées de leur région; b) acheter les livres au prix courant; c) remettre au ministère, trois mois après la fin de chaque exercice financier, les informations suivantes :

- Les subsides reçus ou alloués pour l'acquisition des livres.
- Le nombre de livres achetés.
- Le nom des fournisseurs et la répartition des acquisitions entre ces fournisseurs.

La lisibilité : la lisibilité peut être définie comme étant la « facilité de compréhension d'un texte » (OQLF 1990). Celle-ci se manifeste non seulement à travers le nombre de mots, mais aussi à travers le vocabulaire, la syntaxe, le contenu (que celui-ci soit illustré ou non), ainsi que la structure du récit (MEQ 1983; *Livres Ouverts* 2007).

Il existe des logiciels informatiques pour calculer la *lisibilité linguistique* des textes littéraires (Richaudeau 1984). Toutefois, ces logiciels utilisent principalement des statistiques qui portent, par exemple, sur le nombre de mots par phrase, sur le nombre de phrases par page, sur le nombre de mots difficiles par page, etc. Ils évacuent complètement le côté affectif, comme le potentiel d'attachement au héros. Nous y reviendrons. Par ailleurs, le MEQ (1983) mentionne que ces calculs doivent être adaptés au contexte social du lecteur afin qu'ils soient représentatifs de la réalité. L'expérience montre qu'il n'existerait pas de logiciel de lisibilité adapté au contexte québécois. En outre, toujours selon le MEQ (1983), dans un contexte d'apprentissage, ces calculs complexes sont inutiles, puisque le but de

¹⁴Voir la section « Guide d'acquisition » à l'adresse <http://www.mels.gouv.qc.ca/lecture/index.asp?page=guideAcquisition> (ressource consultée le 16 septembre 2007)

l'apprentissage est justement de dépasser les capacités de lecture des élèves, en leur montrant des comportements de lecture efficaces.

S'il est vrai qu'autrefois, le MEQ (1983) utilisait, entre autres, le nombre de mots pour vérifier si un texte pouvait être lisible pour des élèves d'un niveau scolaire donné, aujourd'hui cet aspect n'a plus à être utilisé. En effet, le succès d'Harry Potter permet de reconsidérer ce dernier. Cette série est lue et appréciée, même par les jeunes du primaire, alors que selon le MEQ (1983), la longueur de ses phrases correspondrait à la capacité de lecture d'élèves du secondaire.

Le récit est une « narration détaillée d'une suite d'événements » (OQLF 1973)¹⁵. Ces événements sont racontés soit oralement, soit par écrit. Le récit présente une histoire comportant toujours une narration et en général des dialogues (Adam 1984, 104). Nous utiliserons de façon synonymique les termes *récit* ou *récit de fiction* pour les opposer à celui de *documentaire* qui vise exclusivement la documentation, l'information. Le récit peut donc être issu de l'imaginaire de l'auteur ou faire davantage référence à la réalité comme la biographie ou le docu-fiction, mais dans ces deux cas, ce type de texte comporte une histoire qui est vécue par un personnage (humain ou non), qui subit des transformations entre le début et la fin de la narration (Guérette 1998, 130). Un livre d'images peut aussi être considéré comme un récit : dans ce cas, son narrateur est implicite. Ainsi, une suite d'images peut tout autant raconter une histoire qu'un récit écrit (Adam 1984, 9-10). Le récit se publie sous différents genres d'ouvrage, comme l'album, la bande dessinée, le conte, la fable, la légende, le mythe, la nouvelle, le roman, la biographie et le docu-fiction.

2.1.2 Typologie des différents genres de récits

D'une part, les créateurs de certains outils de sélection comme *Livres Ouverts*, *Lurelu*, *Choix*, utilisent souvent des concepts tels *album*, *bandes dessinées*, *romans*, etc. pour désigner différents genres de récits. D'autre part, les concepts utilisés par les créateurs de ces outils de sélection pour désigner les genres en littérature jeunesse présentent souvent des frontières floues. Par ailleurs, le Programme de formation de

¹⁵ Voir : http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index800_1.asp (ressource consultée le 14 septembre 2007)

l'école québécoise utilise cette typologie des genres quand il mentionne que les élèves doivent lire des textes variés (MEQ 2001). Nous jugeons donc important de nous attarder à ces concepts pour mieux en établir les frontières.

L'album est un livre d'images, avec ou sans texte, dans lequel l'auteur raconte une histoire. Lorsqu'il contient du texte, l'image est prépondérante et le complète. Dans les albums sans texte, l'image se suffit à elle-même (Guérette 1998, 101). De tels ouvrages sont plus rares et présentent le plus souvent une visée poétique (Giasson 1995, 101). Comme classiques du genre, mentionnons *Petit- Bleu et Petit Jaune* de Leo Lionni, ou encore *Les Aventures de la petite bulle rouge* de Iela Mari, publiés tous deux à l'École des Loisirs. Il existe par ailleurs des livres illustrés qui, contrairement aux albums où le texte est souvent réduit au minimum, comportent plus de texte que d'images. Ils ne doivent donc pas être confondus avec des albums. En outre, les bandes dessinées peuvent parfois aussi être confondues avec les albums (Guérette 1998, 101). Cependant, comme ce genre d'ouvrages possède un vocable qui le distingue des autres, il faut lui reconnaître sa particularité. Nous considérerons donc les bandes dessinées comme étant un genre en soi, distinct des albums d'images (Giasson 2000, 49; 59).

La bande dessinée (BD) semble plus difficile qu'il n'y paraît à définir. Cependant, après avoir pris connaissance de différentes caractéristiques décrites par Gauthier (1996)¹⁶, Guérette (1998, 189-202), Roy (1991), et par Rey et Rey-Debove (2007), voici la synthèse des éléments que nous retenons à notre tour pour définir ce genre d'ouvrage : la bande dessinée se définit comme un récit dont le scénario est illustré dans une séquence serrée d'au moins quatre cases, qui peut être accompagné ou non de texte écrit dans des bulles (aussi appelées phylactères); ces bulles peuvent être remplies par des mots, des phrases, des onomatopées ou encore par des pictogrammes; le phylactère comporte le plus souvent un appendice dirigé vers le personnage qui parle. Les phylactères dépourvus d'appendice signifient que c'est le narrateur qui raconte cette partie du récit.

¹⁶ Voir : <http://www.acef.ca/c/revue/revuehtml/24-12/gauthier.html> (ressource consultée le 30 octobre 2007)

Les bandes dessinées sont tantôt caricaturales, tantôt réalistes. Les premières se caractérisent par la présence de propos satiriques (par exemple, Astérix), parodiques (par exemple, Lucky Luke), ou de gags (par exemple, Gaston Lagaffe). Quant aux bandes dessinées réalistes, elles peuvent se présenter sous différents sous-genres, comme des aventures historiques (par exemple, Alix), policières (par exemple, Blake et Mortimer), de science-fiction (par exemple, Yoko Tsuno), etc. Depuis une vingtaine d'années, les créateurs ont profondément renouvelé le genre (Giasson 2000, 59). Par ailleurs, les éditeurs en publient chaque année un grand nombre pour les jeunes comme pour les adultes.

Ce genre d'écrits, selon Guérette (1998, 191), interpelle l'imaginaire et ne mérite pas, malgré le mépris que certains nourrissent à son égard, qu'on le discrédite jusqu'à le classer comme une littérature de second ordre, voire de sous-littérature. Sous certains aspects, si la bande dessinée peut sembler simpliste avec ses personnages caricaturaux, aux comportements exagérés et parfois surhumains, elle comporte, grâce à ces derniers, un pouvoir d'identification sur son lectorat et permet d'attirer non seulement les faibles lecteurs mais aussi les bons lecteurs. Puisque cette dernière s'avère le genre de récit préféré des garçons, comme nous le verrons plus loin, elle peut ainsi devenir un moyen important pour les attirer à la bibliothèque (Gervais 1997b, 28; MEQ, DRE et Groulx¹⁷ 1999, 19/21). Par ailleurs, la bande dessinée est de facture très variée et offre de multiples possibilités de lecture aux jeunes qui pourront être guidés par un adulte qui connaît bien ce genre.

L'expérience montre que le marché des bandes dessinées provient essentiellement de trois origines : il existe des BD européennes, américaines et asiatiques; ces dernières sont plus connues sous le nom de mangas. On retrouve aussi certaines BD dans des périodiques (ex. *Okapi*, *Astrapi*) ou dans des journaux.

Le conte est un court récit à caractère merveilleux et dont les personnages n'ont pas d'identité propre; en général, ils n'ont pas de prénom ni de nom : ils sont identifiés uniquement par une caractéristique physique, psychologique, ou par un état

¹⁷ Voir : <http://www.station05.qc.ca/dr/page.html> (ressource consultée le 30 octobre 2007)

particulier (un boiteux, un manchot, un généreux, un paresseux, un roi, un pauvre, un chevalier, un pirate, etc.). De plus, le personnage évolue à une époque et dans un lieu indéterminés; la conclusion du conte est la plupart du temps heureuse. Notons aussi que la présence de ce type de récit dans l'école n'est pas fortuite, elle est plutôt

« la résultante positive de prises de conscience d'éducateurs, de chercheurs et de spécialistes, passionnés par l'étude du conte et soucieux de l'épanouissement des jeunes. Ils reconnaissent l'importance d'offrir, aux lecteurs ou aux auditeurs de ces récits, la possibilité d'effectuer différents apprentissages nécessaires, heureux et harmonieux intimement liés à leur croissance. Tous s'accordent pour affirmer qu'au sens large, les contenus de contes regroupés en catégories, proposent différentes formes d'initiation et d'intégration à la vie en société. Les différents milieux éducatifs s'avèrent des lieux privilégiés pour y parvenir efficacement. D'où une présence du conte indissociable du désir et du plaisir de découvrir la richesse et la profondeur de l'humain qui se raconte. » (Guérette 1998, 128-129)

La fable est un récit imaginaire, dont les personnages sont des animaux. Un tel récit vise à inculquer une leçon de morale ou à illustrer un proverbe. La fable est souvent présentée sous forme de vers. Par ailleurs, l'étude d'un corpus récent de fables produites à l'intention des enfants et des adolescents permet de constater que les auteurs reprennent souvent les titres puisés au répertoire de fables anciennes et connues. Par conséquent, nous pouvons penser que ce genre littéraire mourra à court ou à moyen terme, si ces derniers n'y redonnent vie (Guérette 1998, 161). Nous croyons cependant pertinent de nous attarder à ce genre littéraire, ne serait-ce que pour son potentiel pédagogique.

La légende, contrairement aux contes qui sont le fruit du pur imaginaire, fait référence à des événements qui ont eu cours ou à des endroits déterminés (par exemple, la légende de la Dame blanche de Rivière-Ouelle) (Giasson 1995, 102). Ajoutons que

« la légende se fonde sur quelque fait historique issu de la grande ou de la petite histoire d'un peuple qui a par la suite été déformé par la tradition. [...] Les personnages sont individualisés. La légende peut

également transformer en objets ou en lieux surnaturels, des objets ou des lieux naturels, soit les cavernes, les grottes, etc. Des animaux et des personnages réels ou imaginaires peuvent aussi faire partie du corpus légendaire de chaque pays. Par exemple, le loup-garou et le lutin » (Guérette 1998, 159).

Le mythe est un récit imaginaire, fabuleux, souvent d'origine populaire, et qui présente des personnages en possession de pouvoirs surnaturels. Les pouvoirs de ces personnages sont le reflet des forces de la nature (le vent, l'orage, etc.). Cette définition réfère surtout aux mythes anciens, mais plusieurs de leurs constituants se retrouvent, après avoir subi quelques transformations, dans nos récits contemporains, d'où la preuve de leur importance historique et culturelle dans l'évolution de l'homme. Leur présence au sein de la société d'aujourd'hui peut aussi signifier le désir de l'homme de s'identifier à ces personnages surhumains et à atteindre, par leur entremise, l'inaccessible, qu'il s'agisse du beau, du grand ou du puissant. Par ailleurs, même si un nombre restreint de récits mythiques font l'objet de publications récentes pour le jeune lectorat, nous concluons, avec Guérette (1998, 156) que

« leur appartenance à la grande famille des contes justifie qu'on s'y attarde, ne serait-ce que le temps d'en préciser quelques aspects caractéristiques. D'autant plus que leurs contenus, les personnages qu'on y retrouve, les situations qui y sont proposées rejoignent chaque lecteur ou auditeur dans sa quête de connaissance et de compréhension de l'univers et de lui-même ».

La nouvelle consiste en un récit bref au nombre limité de personnages et d'événements, que l'écrivain campe dans un espace-temps d'où émerge une impression d'étrangeté, de non-vu ou de non-entendu de la part du lecteur. Ce dernier se voit comme spectateur du récit. La nouvelle se caractérise aussi par sa chute qui « crée un effet de surprise pour le lecteur » (Giasson 2000, 57). Par ailleurs,

« la nouvelle offre aux lecteurs de fin du primaire ou encore du secondaire, la possibilité de compléter des lectures passionnantes, diversifiées à l'intérieur d'un temps de lecture relativement court. [Il s'agit de] textes souvent illustrés qui mettent en évidence l'esthétique d'une grande variété de contenus et de

styles qui peuvent combler les attentes des jeunes lecteurs.

En outre, la nouvelle paraît comme un lieu d'articulation particulièrement opératoire quand il s'agira de poursuivre la lecture, ou de s'adonner à des pratiques d'écriture ou à des exercices d'oralité vers d'autres genres narratifs, comme le conte, le mythe, la légende, le roman.

Enfin, la nouvelle apparaît comme un support littéraire d'un grand intérêt puisqu'elle peut permettre la transmission et la construction d'une culture qui fait voyager des temps anciens au XXI^e siècle, de la littérature francophone à la littérature d'autres pays, de noms d'auteurs célèbres aux moins connus, voire aux méconnus » (Guérette 1998, 185).

Le roman est « une œuvre d'imagination en prose, assez longue, qui présente et fait vivre dans un milieu des personnages donnés comme réels, fait connaître leur psychologie, leur destin, leurs aventures » (Rey et Rey-Debove 2007). Cependant, quand il s'agit de roman jeunesse, la longueur du texte est souvent réduite, sa mise en page est aérée et largement illustrée et, selon l'âge du lectorat, sa typographie surdimensionnée relativement à celle du roman pour adulte (Guérette 1998, 167).

Contrairement à celui de la nouvelle, l'auteur de roman met en scène des personnages vraisemblables qui permettent au lecteur une certaine identification, soit en se reconnaissant en eux, soit en les rejetant. Ainsi, le jeune lecteur peut se reconnaître en un héros, quand ce dernier « appartient à son monde de référence » (Ottevaere-van Praag 1997, 37). Toujours en comparaison avec la nouvelle, le roman permet au lecteur de perdre son statut de spectateur et d'entrer dans le jeu des personnages. Il existe plusieurs sous-genres de romans pour la jeunesse : des romans de mœurs familiales ou juvéniles, romans d'aventure, de mystère, d'enquête policière, d'animaux, de science-fiction et d'anticipation, merveilleux, fantastique, historique, biographique, etc. Lorsque les romans appartiennent à plus d'un sous-genre, on les range dans celui auquel ils sont le plus habituellement associés (Guérette 1998, 168).

La biographie est un récit qui raconte l'histoire d'une personne (Rey-Rey-Debove 2007). La biographie peut être romancée et comporter des dialogues entre différentes

personnes. Toutefois, une particularité de la biographie est qu'elle raconte des faits qu'une personne a réellement vécus. Tout comme dans le docu-fiction, la narration et l'information s'entrelacent dans la biographie.

Le docu-fiction : il s'agit d'un récit informatif qui possède une visée à la fois informative et narrative. En effet, l'auteur d'un tel type de récit tend à informer le lecteur sur un sujet particulier comme la transformation de la sève en sirop d'érable tout en racontant, par exemple, une sortie de classe à la cabane à sucre. Ainsi, il se trouve à présenter des informations à l'aide d'une structure narrative (Giasson 1990, 21).

Pour conclure cette section, rappelons que, comme notre recherche vise, entre autres, l'élaboration d'un outil de sélection de récits à l'intention des garçons à l'heure de la réforme, il nous semblait indispensable de définir, d'une part, les concepts sous-jacents à l'enseignement de la lecture et, d'autre part, les concepts liés à la typologie des récits préconisés par le *Programme de formation de l'école québécoise* (MEQ 2001). Ces concepts étant définis, nous pourrions les utiliser plus adéquatement dans l'élaboration de notre outil de sélection.

2.2 Réforme de l'éducation et ses enjeux sur les bibliothèques qui offrent leurs services aux écoles

Dans la section qui suit, nous mettrons l'accent sur les bibliothèques scolaires. Toutefois, certaines caractéristiques propres à celles-ci pourront être prises en compte par les autres bibliothèques publiques (municipales, didacthèques) ou par BAnQ qui offrent des services aux écoles, si ces dernières veulent répondre aux attentes de la réforme de l'éducation du Québec.

Au Québec, une réforme de l'éducation a fait son apparition en 2001. On la surnomme aussi « Renouveau pédagogique ». Dans ce nouveau programme de formation, pour la première fois, la bibliothèque scolaire est appelée à jouer un rôle – encore timide, il est vrai, mais certain – dans l'apprentissage des élèves.

« En effet, la réforme propose le développement de nouvelles compétences. Une nouvelle compétence en français « Apprécier des œuvres littéraires » vient accentuer le rôle de la bibliothèque à l'école. Les compétences transversales d'ordre intellectuel « Exploiter l'information » et d'ordre méthodologique « Pratiquer des méthodes de travail efficaces » exigent que les élèves, les enseignants et les enseignantes soient à l'aise avec le fonctionnement de la bibliothèque de l'école. » (Commission scolaire des Découvreurs – en coll. avec la Commission scolaire des Premières-Seigneuries 2003, 5)

En devenant un *service éducatif complémentaire*, la bibliothèque scolaire doit s'adapter à une multitude d'autres aspects prônés par la réforme (MELS 2005?a.). Ainsi, les collections gagnent à être adaptées aux nouvelles approches d'enseignement et à répondre aux besoins des usagers de tout âge et de toute origine.

2.2.1. Aspects généraux de la réforme

Cette réforme présente une approche de l'enseignement par compétences, et non plus seulement par objectifs, comme c'était le cas autrefois. Aujourd'hui, les élèves sont appelés non seulement à acquérir des savoirs, mais à développer aussi des savoir-faire et des savoir-être. Ils doivent désormais apprendre à apprendre, afin de développer une certaine autonomie qui leur sera utile durant toute leur vie sur les plans à la fois personnels et professionnels. En outre, la pédagogie par projet et l'interdisciplinarité sont aussi des approches pédagogiques particulièrement prônées par cette réforme (MEQ 2001). Ces trois approches auront des impacts sur les choix des récits, comme nous le verrons plus loin.

Par ailleurs, Painchaud et Lessard (1998)¹⁸ retracent quatre lignes directrices de la réforme qui touchent les établissements préscolaires, primaires et secondaires : « 1) intervenir dès la petite enfance; 2) enseigner les matières essentielles; 3) donner plus d'autonomie à l'école; 4) soutenir l'école montréalaise ». ¹⁹ Toujours selon ces auteurs, l'objectif principal de la réforme vise non plus seulement l'accessibilité aux savoirs

¹⁸ Voir : http://www.unige.ch/fapse/SSE/groups/life/textes/Painchaud_Lessard_A1998_01.html (ressource consultée le 15 avril 2007).

¹⁹ Le problème de l'école montréalaise se définit surtout par les disparités socioéconomiques des élèves et par la grande présence d'immigrants (MELS, 2007?). Voir : <http://www.meq.gouv.qc.ca/ecolemonrealaise/> (ressource consultée le 5 octobre 2007)

qui était la préoccupation centrale du rapport Parent (1962-1965), mais la réussite pour le plus grand nombre. En d'autres termes, avec la réforme, la société paraît opter à la fois pour la qualité et pour l'augmentation de la diplomation – double pari difficile à maintenir, celle-ci pouvant se réaliser au détriment de celle-là. Cependant pour contrer le nivellement, les concepteurs de la réforme retiennent trois principes fondateurs qu'ils formulent comme suit : « L'école doit instruire, socialiser et qualifier les jeunes pour des études post-secondaires et pour le marché du travail » (MEQ 1997)²⁰.

Painchaud et Lessard (1998) rappellent aussi qu'un aspect original de cette réforme est que les matières ne sont plus présentées de façon isolée mais qu'elles sont regroupées en domaines d'apprentissage.

Le programme comporte cinq domaines d'apprentissage: celui des langues (langue maternelle ou langue seconde), celui de *la mathématique, de la science et de la technologie*, celui de *l'univers social* (qui comprend l'histoire, la géographie et l'éducation à la citoyenneté), celui des *arts* (danse, théâtre, musique, arts plastiques...), le domaine du *développement personnel*, qui comprend les cours *d'éducation physique et d'éducation à la santé*, et les cours *d'enseignement moral ou religieux* (MEQ 2001). De plus, en 2008, un nouveau cours remplacera les cours d'enseignement moral et religieux : *un cours d'éthique et de culture religieuse* (MELS 2007e)²¹.

2.2.1.1 Approche par compétences

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MEQ 2001) choisit de fonder le curriculum de l'élève à partir non plus de la notion d'objectifs, mais de compétences. Cette approche par compétences rompt avec les précédentes qui, jusqu'en 1979, étaient davantage basées sur des notions à acquérir et qui, à partir de 1979, étaient fondées sur des objectifs d'ordre opératoire ou fonctionnel (approche fonctionnelle). L'approche par compétences vise le développement de deux types de

²⁰ Voir : http://www.meq.gouv.qc.ca/REFORME/pol_eco/ecole.htm (ressource consultée le 30 octobre 2007)

²¹ Voir : <http://www.mels.gouv.qc.ca/affairesreligieuses/CAR/PDF/AvisProgECR.pdf> (ressource consultée le 30 octobre 2007)

compétences : les unes, *transversales*, lorsqu'elles visent le développement d'habiletés complexes comme la communication, les méthodes de travail intellectuel, le travail d'équipe, etc., et les autres, *disciplinaires*, lorsqu'elles réfèrent à des domaines d'apprentissage spécifiques.

Selon le MEQ (2001), les compétences disciplinaires en français ne peuvent se développer que dans un milieu riche et stimulant. Or l'expérience montre que les livres permettent aux élèves de découvrir le monde qui les entoure, les différentes cultures, leur propre patrimoine culturel ainsi que leur propre identité. La lecture de livres peut provoquer des occasions d'écrire, de s'informer, de critiquer, de se poser des questions et de s'amuser.

Diverses activités associées aux livres rendent aussi accessibles aux élèves d'autres facettes de la culture qui mettent en évidence l'importance de la langue. Parmi ces activités, il y a lieu d'évoquer la rencontre avec des artistes ou des artisans du livre, la fréquentation des lieux où les livres sont mis en valeur, la participation aux événements qu'ils inspirent. L'approvisionnement des livres et de leur univers culturel ne peut se faire sans l'accompagnement de l'enseignant qui leur sert de guide (MEQ 2001, 72-73).

Dans le programme de formation, nous retrouvons quatre compétences disciplinaires liées au français, langue d'enseignement, que devra maîtriser l'élève du primaire (MEQ 2001, 73): Il s'agit de *lire des textes variés, d'écrire des textes variés, de communiquer oralement, et d'apprécier des œuvres littéraires.*

De plus, le ministère insiste sur le fait que *l'appréciation des œuvres littéraires* s'avère une compétence importante à développer puisque les autres compétences langagières, comme *la lecture et l'écriture de textes variés* et *la communication de ses réactions face à la lecture* ne peuvent s'acquérir facilement que si l'élève est capable d'apprécier ce qu'il lit (MEQ 2001).

La première et la quatrième compétences, soit celle de *Lire des textes variés* et celle d'*apprécier des œuvres littéraires* influenceront sur les paramètres de l'outil de sélection de récits que nous voulons créer.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que la lecture pourra s'exercer dans différents contextes, afin que l'élève puisse intégrer progressivement les connaissances et les stratégies reliées à la compétence de *lire des textes variés*:

- en lisant en silence et individuellement
- en lisant oralement
- ou en étant animée par l'enseignant

Ces contextes de lecture seront aussi à prendre en compte dans notre outil de sélection.

De plus, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a publié une brochure qui précise l'apport de la bibliothèque scolaire à l'heure de la réforme, pour le développement de certaines compétences. Ainsi, selon cette brochure, au moins six compétences transversales peuvent être développées chez les élèves, par l'exploitation de la bibliothèque scolaire. Il s'agit des compétences « Exploiter l'information », « Exercer son jugement critique », « Mettre en œuvre sa pensée créatrice », « se donner des méthodes de travail efficaces », « Exploiter les technologies de l'information et des communications » ainsi que « Structurer son identité » (MELS 2005?c).

2.2.1.2 Pédagogie par projet

La réforme implique aussi une nouvelle approche, celle de la pédagogie par projet. Pour Chamberland, Lavoie et Marquis (1995, 111), le projet consiste en « l'application et l'intégration d'un ensemble de connaissances et d'habiletés dans la réalisation d'une œuvre ». Par ailleurs, la pédagogie par projet favorise la prise en charge de la réalisation du travail par les élèves. Cette prise en charge permet de développer l'autonomie des élèves et d'accroître leur capacité de recherche et d'exploitation des documents. (Legendre 1993, 971).

De plus, le projet nécessite le savoir, le savoir-faire et le savoir-être dans différents domaines. Par ailleurs, le projet nécessite aussi des habiletés diverses. Tous ces attributs permettent à l'élève d'atteindre plusieurs objectifs de compréhension (Pelletier [2001?])²².

La pédagogie par projet implique aussi que les activités pédagogiques soient centrées sur un sujet d'exploitation (ou thématique d'exploitation). Par exemple, avec le thème des dinosaures, un enseignant peut élaborer des activités sur la vie des dinosaures, sur leur milieu de vie, sur leur histoire, sur leur disparition. Mais la pédagogie par projet permet aussi de développer des activités pédagogiques comme *la découverte du monde animal*²³, ou encore de créer des scénarios « chimiques » avec *carrefour atomique*²⁴, ou des *cyberquêtes*²⁵, etc.

En ce qui concerne les récits, un enseignant du troisième cycle du primaire pourrait décider de lire en lecture accompagnée *Les fourmis* de Bernard Werber comme déclencheur d'un projet scientifique sur les fourmis.

2.2.1.3 Interdisciplinarité

Les concepteurs du programme reconnaissent l'importance de l'interdisciplinarité. En effet, l'expérience montre qu'enseigner des savoirs en concomitance favorise une appréhension plus systémique du monde. De plus, en abordant une situation sous différents angles, l'enseignant augmente les chances de joindre les élèves dans leurs valeurs et leurs champs d'intérêts et ainsi d'accroître leur motivation à apprendre. Si de prime abord, cette approche peut sembler compliquée, « il n'est pas nécessaire de se lancer dans des projets d'envergure pour l'appliquer » (Boucher 2005, 2).

Enfin, quelle que soit l'ampleur de l'apprentissage visé, la pédagogie par projet peut facilement favoriser une approche interdisciplinaire : les deux approches pédagogiques sont souvent imbriquées l'une dans l'autre.

²² Voir : <http://ancien.pistes.org/apprped/pdp/index2.html> (ressource consultée le 14 septembre 2007)

²³ Voir : <http://darwin.cyberscol.qc.ca/> (ressource consultée le 7 février 2007).

²⁴ Voir : <http://mendeleiev.cyberscol.qc.ca/carrefour/> (ressource consultée le 7 février 2007).

²⁵ Voir : <http://cyberquete.cyberscol.qc.ca/cgi-bin/WebObjects/cyberquete.woa> (ressource consultée le 7 février 2007).

Mais comment exploiter un récit pour favoriser cette interdisciplinarité ? Cette action est plus simple qu'il n'y paraît. L'analyse du titre, de la quatrième de couverture ou du premier chapitre d'un roman peut être suffisante pour déterminer à quels domaines d'apprentissage ce roman pourrait facilement se greffer. Ainsi, avec le roman « Charlie et la chocolaterie » de Roald Dahl, nous pouvons facilement imaginer exploiter ce roman en sciences : l'enseignant pourrait faire fondre du chocolat pour montrer aux élèves comment s'effectue la transformation de la matière, tout en enrichissant leur vocabulaire sensoriel. Avec la bande dessinée « Tintin et *Le Temple du Soleil* », nous pouvons facilement penser effectuer une activité en géographie sur le Pérou, en histoire et sur les Incas. De plus, Hergé y exploite des thèmes scientifiques, comme l'éclipse de lune et le cadran solaire, éléments qui pourraient aussi s'insérer facilement dans un apprentissage des sciences.

2.2.2 Réforme : importance de l'accessibilité de l'information et des documents pour les élèves du primaire dans les bibliothèques

L'expérience montre que les bibliothèques scolaires nécessitent des infrastructures spéciales d'accès à l'information pour des élèves de différents âges et de différentes capacités de décodage. Afin de répondre aux exigences du MEQ (2001), ces infrastructures comportent un accès à Internet et à un catalogue informatisé. Étant donné la complexité et l'ampleur de la recherche sur Internet dans les écoles, nous nous arrêterons, dans le cadre de ce travail, sur le catalogue informatisé.

Un catalogue informatisé poursuit trois objectifs : il doit « rendre l'information accessible à tous, soutenir les activités d'enseignement–apprentissage et gérer les ressources » (Guidotti et *al.* 1996)²⁶.

Le catalogue d'une bibliothèque scolaire sera utilisé par des jeunes élèves mais aussi par des adultes. Il est donc important, dans un premier temps, de considérer les caractéristiques des usagers pour comprendre les enjeux liés à l'accessibilité des documents à travers un tel outil de sélection. Ensuite, nous verrons que l'accessibilité

²⁶ Voir: <http://www.robertbibeau.ca/plan-tic.htm> (ressource consultée le 15 juillet 2007)

des documents peut être affectée par le catalogue, mais aussi par l'aménagement de la bibliothèque.

2.2.2.1 Caractéristiques des usagers

Outre le directeur, le concierge et les autres employés de soutien, trois types de personnes fréquentent habituellement une bibliothèque scolaire : les enseignants, le personnel des bibliothèques et les élèves. (Commission scolaire des Découvreurs – en coll. avec la Commission scolaire des Premières-Seigneuries 2003, 13). Au Québec, les écoles préscolaires sont souvent intégrées dans les mêmes édifices que les écoles primaires. Il faudra donc que les bibliothèques scolaires du préscolaire-primaire puissent refléter ces particularités. Ainsi, pour répondre aux besoins de ses usagers, dans sa politique de développement des collections, il est important que le responsable de bibliothèque tienne compte des caractéristiques de ces derniers tels leur âge, le milieu socioéconomique dans lequel ils vivent, et leurs intérêts en lecture en fonction de leur sexe.

Âge

Pour tenir compte des caractéristiques des usagers sur le plan de leur âge, les bibliothèques scolaires des écoles primaires devraient offrir du matériel adapté aux élèves:

- de la pré-maternelle (4 ans)
- de la maternelle (5 ans)
- du 1^{er} cycle du primaire
 - 1^{ère} année (6-7 ans); 2^e année (7-8 ans)
- du 2^e cycle du primaire
 - 3^e année (8-9 ans); 4^e année (9-10 ans)
- du 3^e cycle du primaire
 - 5^e année (10-11 ans); 6^e année (11-12 ans)

Milieu socioéconomique

Par ailleurs, les caractéristiques sociodémographiques étant différentes d'une région à l'autre du Québec et même d'une école à l'autre, les usagers de ces différentes régions ou écoles peuvent avoir des besoins différents. Par exemple, une forte

concentration d'immigrants à Montréal aura des impacts sur le type de collection de récits présentés aux élèves de cette région.

Intérêt selon le sexe des élèves

Ajoutons que certaines écoles sont mixtes, alors que d'autres ne reçoivent que des filles ou des garçons. Ainsi les collections devront pouvoir favoriser le développement de l'intérêt pour la lecture de tous ses usagers. Plus loin, nous examinerons les habitudes de lecture des élèves et leur intérêt, afin de cerner les types de récits qui peuvent intéresser plus particulièrement les garçons.

2.2.2.2 Catalogue

À l'heure de la réforme, la compétence transversale « exploiter les technologies de l'information » ainsi que la valorisation de l'autonomie dans la recherche d'information par les jeunes du primaire incite les écoles à implanter des catalogues performants, donc informatisés. En effet, une fois la collection informatisée, la recherche dans le catalogue devient en théorie plus aisée, et par le fait même, les ouvrages sont plus facilement accessibles : l'intérêt de l'utilisateur à l'égard de la recherche d'information ne peut que s'en trouver accru, ne serait-ce que parce qu'il se sentira plus habile à localiser les livres pour répondre à son questionnement ou à son besoin de détente. Par ailleurs, le bibliothécaire devra porter son attention sur trois aspects du catalogue : la présence de statistiques, l'aspect de l'interface des usagers (OPAC) et des fonctionnalités du moteur de recherche et, enfin, la catégorisation des documents et leur classification.

Statistiques

Pour soutenir le bibliothécaire dans sa prise de décisions quant aux priorités à considérer pour le développement de la collection, l'expérience montre combien il est utile que le catalogue donne accès à des statistiques, non seulement sur l'âge de la collection ou sur le nombre de prêts par catégories et par sujets, mais aussi sur les livres les plus souvent empruntés par les garçons et par les filles.

Interface des usagers (OPAC) et fonctionnalités du moteur de recherche

Les interfaces des catalogues auront des impacts à la fois sur le repérage des documents et sur l'autonomie des élèves pour la recherche d'information. L'autonomie en recherche d'information étant prônée par la réforme (MEQ 2001), il est dès lors important de s'attarder aux caractéristiques de ces interfaces.

Ainsi, afin de rendre accessible l'information à tous, il est important que les catalogues informatisés répondent véritablement à la fois aux besoins et aux habiletés des élèves du primaire (Beaulac 1994, 131).

Cet aspect ne semble pourtant pas souvent pris en compte. En effet, l'expérience montre que ce sont en général les enseignants qui effectuent, pour les élèves, une recherche dans le catalogue informatisé. Pourtant, le MEQ (2001) insiste sur le fait que même les élèves du primaire doivent devenir compétents en recherche. Comme le souligne Moore (1995, 1)

« il n'y a pas de doutes que l'habileté à acquérir l'information d'un texte est essentiel à l'apprentissage à la fois pendant et après la scolarité obligatoire. L'accroissement exponentiel du nombre de documents publiés exige que toute personne de tout âge soit capable de localiser, de sélectionner, d'évaluer et d'intégrer l'information provenant de différentes sources »²⁷ (Notre trad.).

L'utilisation autonome du catalogue d'une bibliothèque consiste tout d'abord à pouvoir chercher, sélectionner puis localiser un document. Par ailleurs, pour qu'un élève maîtrise la recherche d'information, ce dernier doit faire appel à un ensemble d'habiletés liées à la résolution de problèmes, et à au moins quatre autres habiletés interreliées :

- « habiletés de lecture, d'écriture et de calcul
- habiletés de base pour l'utilisation d'un ordinateur
- habiletés de base pour la compréhension des médias

²⁷ Texte original de la citation: «There is no doubt that ability to acquire information from text is essential to learning both during and beyond formal schooling. The continuing exponential increase in the volume of published material does, however, also demand that people of all ages be able to locate, select, evaluate, and integrate information from various sources.» (Moore 1995, 1)

habiletés de base pour l'utilisation de réseaux sémantiques »²⁸ (McLure 1993 dans Bernhard 1998)

Or, nous notons avec Külper, Schulz et Will (1997), que les jeunes ne font pas nécessairement le lien entre les livres qui sont inscrits dans un catalogue et les livres placés sur les étagères; qu'ils font rarement une recherche avec le nom de l'auteur; qu'ils ont de la difficulté à rédiger leur question de recherche; que les mots qu'ils utilisent ne sont pas les mêmes que ceux qui sont utilisés de manière officielle par les catalogues (comme les vedettes-matières de l'Université Laval); qu'ils préfèrent parcourir le catalogue à la recherche d'une information plutôt qu'utiliser son moteur de recherche; ce à quoi, nous ajoutons, d'après notre propre observation, que les jeunes ne maîtrisent pas tous encore très bien les règles de la grammaire et de l'orthographe, et qu'il leur arrive d'écrire incorrectement les mots lorsqu'ils effectuent une recherche avec le moteur de recherche; et, finalement que les élèves du premier cycle ne s'intéressent pas aux mêmes sujets que les élèves du troisième cycle. Bref, tous ces constats nous conduisent à souhaiter que les élèves aient accès à différentes interfaces qui reflètent davantage la complexité de cette réalité, c'est-à-dire les différentes façons de procéder pour chercher des informations.

De plus, il serait important de ne pas attendre l'arrivée à l'université pour favoriser l'apprentissage de l'utilisation du catalogue. En effet, il appert que les étudiants québécois qui entrent au 1^{er} cycle universitaire n'ont pas encore une bonne maîtrise des compétences informationnelles, comme le montre l'enquête menée par la CRÉPUQ en 2003 (Mittermayer et Quirion 2003). Ces habiletés sont pourtant essentielles pour que ces étudiants puissent réaliser avec succès leurs travaux universitaires.

Cependant, à l'heure de la réforme, pour favoriser une utilisation autonome du catalogue informatisé par des élèves des trois cycles du primaire, ces interfaces devraient favoriser une compréhension graduelle de l'utilisation d'un catalogue. Ainsi, comme le suggère Solomon (1993, 253) il conviendrait de fournir une grande

²⁸ Voir : <http://www.acelf.ca/c/revue/revuehtml/26-1/09-bernhard.html#not2> (ressource consultée le 16 septembre 2007)

aide au lecteur qui commence son apprentissage de la lecture (préscolaire - 1^{er} cycle du primaire), et une aide moindre, mais quand même réelle, pour les lecteurs plus aguerris (2^e et 3^e cycles du primaire).

Comme la programmation informatique permet de multiplier les possibilités d'utilisation du catalogue, nous croyons que cette aide pourrait venir du catalogue informatique lui-même; la présence d'images et de son, en ce sens, deviendrait d'une grande utilité²⁹. En effet, par la présence d'images attribuées à des mots-clés, les élèves pourraient plus facilement décoder ces mots-clés. La présence de son, c'est-à-dire d'un enregistrement vocal où on expliquerait à l'élève les différentes étapes qu'il doit entreprendre pour effectuer sa recherche, et où on lui présenterait oralement les résultats de sa recherche, faciliterait la compréhension de l'utilisation d'un catalogue. Au préscolaire et au premier et deuxième cycle du primaire, le son et les images devraient être utilisés dans un catalogue informatisé, les élèves de ces niveaux étant au début de leur apprentissage de la lecture. Au troisième cycle, seules les images qui accompagnent les mots-clés pourraient être utilisées, alors qu'au secondaire, les interfaces pourraient ne présenter que du texte, sans son ni images. Autrement dit, de manière optimale, il serait bon que l'élève lui-même puisse décider de l'interface dont il a besoin, tout en profitant de l'accompagnement ou des conseils d'un adulte dans sa première approche du catalogue informatisé. Ajoutons que les nouveaux arrivants qui sont en apprentissage de la langue française pourraient aussi profiter de ces interfaces sonores et imagées, même s'ils sont plus âgés.

De plus, comme les garçons sont particulièrement friands de jeux informatiques (Boyer, Lebrun 2004, 125), le catalogue gagnerait à offrir une multitude de possibilités interactives afin de susciter leur intérêt, et sans que ces jeux nuisent à la qualité du catalogue.

Par ailleurs, l'expérience montre que si l'utilisation de vedettes-matières imagées semble pertinente pour bien préparer les élèves du primaire à la recherche par mots-clés, ce n'est pas le fait de tous les catalogues. Par exemple, à la suite d'une analyse

²⁹ Certains catalogues utilisent déjà, à différents degrés, le son et les images, comme le catalogue *BéCéDérom* et le catalogue *Astrolabe*.

des symboles ou des images utilisés par des catalogues (Sturm 2005)³⁰, nous constatons que certaines images ne s'interprètent pas aussi facilement qu'on le croit. En effet, on peut se demander dans quelle mesure les images du catalogue *Astrolabe* des bibliothèques de la Ville de Québec sont facilement décodables par les jeunes. Il peut ainsi être tentant de prendre des images libres de droits et gratuites, mais certaines de ces images mériteraient d'être créées par des professionnels, ou du moins, les concepteurs des catalogues devraient les tester auprès des jeunes afin d'en vérifier la facilité de compréhension. Un exercice simple (voir l'annexe 1 : *Choix des images pour les mots-clés*), permet de juger si les images du catalogue *Astrolabe* sont aussi faciles à interpréter que ce que les concepteurs du site semblent penser.

En plus du choix de vedette-matière imagées, le bibliothécaire doit effectuer d'autres tâches liées au catalogage, dont celles de la catégorisation et de classification, afin de permettre aux jeunes d'accéder plus facilement aux documents et de procéder ainsi de façon plus autonome à leur recherche. Voyons plus en détail ce que comportent de telles tâches à l'heure de la réforme.

La catégorisation des documents

Pour mieux comprendre en quoi consiste la catégorisation des documents, en voici une définition générale tirée de Wikipedia :

« Categorization is the process in which ideas and objects are recognized, differentiated and understood. Categorization implies that objects are grouped into categories, usually for some specific purpose. Ideally, a category illuminates a relationship between the subjects and objects of knowledge. Categorization is fundamental in language, prediction, inference, decision making and in all kinds of interaction with the environment » (Wikipedia 2007)³¹.

Une bonne catégorisation devrait, selon nous, permettre aux usagers de retracer plus facilement les ouvrages qu'ils recherchent et au bibliothécaire de mieux choisir les livres qu'il devra se procurer pour combler les attentes des usagers. En effet, avec

³⁰ Voir : <http://www.ils.unc.edu/courses/2005_spring/inls124_001/kidsopacinterfaces.htm> (ressource consultée le 9 octobre 2007).

³¹ Voir : <http://en.wikipedia.org/wiki/Categorization> (ressource consulté le 15 septembre 2007)

une bonne catégorisation des documents, il pourra voir rapidement le nombre de livres contenus dans une catégorie donnée et les lacunes de la collection dans d'autres catégories.

Nous trouvons donc important de catégoriser le plus finement possible les livres de littérature jeunesse; en effet, si nous n'optons, par exemple, que pour deux catégories comme les « documentaires » et les « fictions » sans nous soucier des différents genres qui se subsument sous la notion de « fiction », cela, comme nous le verrons plus loin, ne permettrait pas au bibliothécaire de vérifier si les livres contenus dans ces catégories intéresseraient davantage les garçons que les filles. Le bibliothécaire ne pourrait donc pas rapidement cibler les besoins en fonction des usagers. Une catégorisation qui ferait la différence entre, par exemple, les bandes dessinées, les biographies et les romans d'aventure devrait favoriser ce discernement. Nous pouvons dès lors nous interroger sur les catégories dont devrait tenir compte un bibliothécaire.

Par exemple, la didacthèque de l'Université de Montréal offre 10 catégories de documents pour les futurs maîtres de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire³² (didacthèque 2005):

- Le matériel didactique
- Les publications officielles
- Les ouvrages de pédagogie
- La littérature jeunesse
- Les accessoires didactiques
- Le matériel audiovisuel
- Les jeux éducatifs
- Les périodiques
- Les dossiers de presse
- Les vidéos

³² Voir : <http://www.bib.umontreal.ca/D1/presentation.htm> (ressource consultée le 25 juin 2007)

Thibault (1994, 134), retrace, quant à elle, 12 catégories d'ouvrages qui peuvent se retrouver dans les bibliothèques publiques pour les jeunes. Ces catégories peuvent aussi s'appliquer à un contexte de bibliothèque scolaire, et ressemblent, pour quelques-unes d'entre elles, aux catégories utilisées par la didacthèque de l'Université de Montréal :

- Livres d'images
- Contes
- Documentaires
- Romans
- Bandes dessinées
- Ouvrages de référence
- Périodiques
- Livres cassettes
- Cassettes/disques laser
- Vidéos
- Jeux
- Logiciels

L'interdisciplinarité et la pédagogie par projet prônées par la réforme favorisent l'exploitation des jeux à caractères éducatifs, mais aussi l'exploitation des cédéroms et des logiciels éducatifs. De ce fait, ces types de documents ont tout autant leur place dans une bibliothèque scolaire.

Beaulac (1994) utilise d'autres catégories que celles de Thibault (1994). Pour elle, la non-fiction est catégorisée en :

- documentaires usuels
- ouvrages de référence
- périodiques
- supports informatiques (Beaulac 1994, 124-126)

Nous pouvons observer que Beaulac, en optant pour cette catégorisation, mélange les fonctions des documents (documentaires, ouvrages de référence, périodiques) et leur support (support informatique).

Pour ce qui est des ouvrages de fiction, elle les catégorise selon indifféremment selon le niveau de lecture et le genre littéraire :

- Prélecteurs et lecteurs débutants
- Lecteurs moyen et bons-lecteurs
- Lecteur avancé et expérimenté
- Bandes dessinées
- Albums géants (Beaulac 1994, 125-126)

Cette catégorisation à deux niveaux présente des lacunes quant à l'étanchéité des classes mais aussi quant à leur exhaustivité : nous n'y retrouvons pas, entre autres, de mention de roman. De plus, cette catégorisation ne met pas en relief les types d'ouvrages susceptibles d'intéresser les garçons.

Aucun des auteurs vus précédemment ne définit concrètement les catégories et sous-catégories des récits. En consultant Adam (1985), Gervais (1997b), Giasson (1995; 2000) et Madore (2002), nous trouvons des catégories auxquelles nous pourrions recourir pour rendre compte de l'intérêt des filles et des garçons pour les différents genres:

- Documentaires et livres de références
 - Atlas
 - Encyclopédies
 - Dictionnaires
 - Etc.
- Récits
 - Albums
 - Avec texte
 - Sans texte
 - Bandes dessinées
 - Biographies
 - Contes, fables, mythes et légendes
 - Docu-fictions
 - Nouvelles

- Romans
- Récits historiques
- Etc.

L'utilisation d'une catégorisation comme celle-ci permettrait au bibliothécaire de voir rapidement à combler les besoins des usagers en fonction de leurs intérêts respectifs. Nous savons, par exemple, que les garçons aiment autant que les filles les romans d'aventure, mais que celles-ci lisent avec un plus grand plaisir les récits de vie et les biographies (Gervais 1997b). Nous y reviendrons plus loin.

La classification et le rangement des documents

La classification est une « opération qui consiste à organiser des sujets ou des objets en classes, de sorte que les sujets/objets semblables ou parents soient regroupés et séparés des sujets/objets non semblables. Une classe est un groupe d'entités qui présentent une ou plusieurs caractéristiques communes. » (Hudon 1999-2000)³³.

Il existe cependant plusieurs outils de classification, comme la classification décimale Dewey (CDD) et la classification de la *Library of Congress*. Le rapport Bouchard (MEQ 1989), Bibeau (1998) et le MELS (2007c) préconisent l'utilisation de la classification Dewey dans les bibliothèques scolaires du primaire du Québec. Toutefois, en 2007, toutes les écoles primaires n'ont pas encore opté pour une méthode de classification reconnue (MELS 2007c).

Avec la CDD, alors que les documentaires sont classés par sujet, les livres de fiction sont systématiquement placés sous la cote « littérature » (la cote 800), ce qui réduit les possibilités de classification. En conséquence, selon Beulac (1994, 129), les livres de fiction peuvent paraître difficiles à classer avec la CDD. Beulac suggère donc, pour les élèves du primaire, de remplacer l'indice décimal par une lettre, comme la lettre F qui désigne « fiction », qui sera combinée aux trois premières lettres du nom de famille de l'auteur. Cette classification permet de classer les ouvrages de fiction soit en ordre alphabétique, soit par niveaux de difficultés. La recherche de livres de fiction dans des catalogues informatisés de sections jeunesse

³³ Voir : <http://www.ebsi.umontreal.ca/termino/00000057.htm> (ressource consultée le 30 octobre 2007)

des bibliothèques publiques (comme dans le catalogue *Nelligan* des bibliothèques publiques de Montréal ou le catalogue *Iris* de BAnQ) montre que ces catalogues n'utilisent pas la classification Dewey pour les livres de fiction, mais plutôt la classification développée par Beaulac. Ainsi, une recherche avec le titre « Charlie et la Chocolaterie » de Roald Dahl, permet de constater que dans ces deux catalogues, ce roman est rangé à « DAH », c'est-à-dire avec les trois premières lettres du nom de famille de l'auteur.

Contrairement à ce que préconise Beaulac pour le rangement des fictions, nous croyons qu'avec la réforme de l'éducation et l'exploitation de l'interdisciplinarité en littérature, une nouvelle avenue s'offre pour la classification des récits. En effet, ceux-ci peuvent être utilisés dans différentes disciplines scolaires, permettant de les classer non plus dans la section « littérature » comme la CDD le préconise actuellement, mais selon la discipline dans laquelle cette œuvre peut être exploitée. Ainsi, dans *Charlie et la chocolaterie*, le thème de la « transformation de la matière » (en l'occurrence, du chocolat), prédomine. Ce thème fait partie du domaine des sciences et de la technologie, de la chimie, et pourrait donc être classé avec la CDD en chimie. *Tintin Objectif Lune*, pourrait être classifié en physique ou en astronomie. *Le Petit Page de Frontenac*, de Maxine, pourrait être classifié en histoire ou en sociologie. Avec ce type de classification, il devient ainsi plus facile d'utiliser la classification de la CDD pour les récits. Cette nouvelle vision de la classification a été abordée par Fabre et Courbières (2006). Ces derniers reconnaissent les bienfaits d'une telle classification autant pour les responsables des bibliothèques que pour les usagers. En effet, pour les responsables des bibliothèques, celle-ci leur permet de susciter l'intérêt des usagers envers des livres qu'ils ne liraient pas nécessairement autrement. Pour les usagers, elle favorise, implicitement, le goût de revenir à la bibliothèque à cause de la convivialité avec laquelle ils peuvent retrouver les ouvrages qui traitent de sujets qui les intéressent. Toujours selon Fabre et Courbières (2006), les usagers peuvent aussi profiter de ce type de classification lorsqu'ils désirent s'informer sans pour autant mettre de côté le goût pour l'imaginaire et l'émotion.

Selon nous, ce type de classification aurait plusieurs avantages, tant pour les enseignants, les élèves (dont les garçons) que le bibliothécaire. Les enseignants, par exemple, retrouveraient côte à côte, sur les tablettes des bibliothèques, des récits et des documentaires portant sur le même sujet, ce qui faciliterait leur recherche d'idées d'exploitation pédagogiques du livre en interdisciplinarité. Par ailleurs, ce type de classification favoriserait le bouquinage chez les élèves (Fabre et Courbières 2006, 8); ainsi, les garçons qui préfèrent les documentaires (Gervais 1997b, 30), pourraient être incités à prendre un livre comme « Charlie et la chocolaterie » si celui-ci est classé à côté de documentaires sur la chimie. Enfin un tel rangement, permettrait au bibliothécaire d'obtenir, sur un plan thématique, une vue d'ensemble de la collection : il pourra mieux évaluer la quantité de livres à sélectionner et à acheter pour qu'un sujet puisse être davantage exploité par les enseignants; de plus, il pourra mieux voir quels sujets sont sous-représentés dans la bibliothèque. Étant donné que la compétence « lire des textes variés » est préconisée dans la réforme de l'éducation (MEQ 2001), il faudra veiller à ce que la collection soit riche non seulement quant aux genres, mais aussi quant aux sujets traités.

Pour conclure cette section sur l'accessibilité des documents par les catalogues, nous notons qu'au Québec, le catalogue *Regard* est utilisé par un bon nombre d'écoles du primaire (MELS 2007c³⁴; Commission scolaire des Navigateurs et Gélinas 2005, 22). Pour sa part, le logiciel de catalogage *BéCéDérom* étant référencé dans le répertoire des logiciels éducatifs du Québec (MEQ 1999), nous pouvons penser que quelques écoles du Québec l'utilisent aussi, et cela, d'autant plus que son téléchargement est gratuit.

Une brève analyse de ces outils permet de constater que le catalogue *Regard* ne favorise pas l'autonomie des élèves dans la recherche d'information : la recherche de documents ne peut s'effectuer que par le moteur de recherche ; il n'y a pas de son ni d'images pour aider les élèves à se repérer ; enfin, il n'offre qu'une possibilité

³⁴ Voir : <http://www.mels.gouv.qc.ca/lecture/index.asp?page=guideAcquisition> (ressource consultée le 16 septembre 2007)

d'interface pour les usagers. Toutefois, ce catalogue utilise un standard bibliographique MARC 21 reconnu en Amérique du Nord.

En revanche, le catalogue *BéCéDérom* favorise l'autonomie des élèves dans la recherche d'information en présentant deux interfaces différentes : la première contenant du son et des images, et la seconde, du texte. Toutefois, *BéCéDérom* n'utilise pas le standard MARC 21 dans le traitement bibliographique, et il ne semble pas présenter de statistiques utiles pour la gestion de la collection.

Quoique nous n'ayons pas approfondi l'aspect commercial – dont le coût et la distribution – du logiciel de catalogage nous reconnaissons que ces aspects auront des impacts sur le choix de ces derniers.

Le choix d'un catalogue est un sujet plus vaste et complexe que ce que nous avons pu en dire ici. Par ailleurs, pour répondre à la réforme, un catalogue aussi performant soit-il ne suffit pas, il faut aussi, entre autres, un aménagement adéquat des bibliothèques, qui permette aux jeunes de trouver facilement les ouvrages dont ils ont besoin.

2.2.2.3 Aménagement de la bibliothèque

L'accessibilité des documents peut aussi être influencée par l'aménagement de la bibliothèque. Il est donc important de s'y attarder.

Le local de la bibliothèque est, pour un enseignant,

- « un complément essentiel à sa classe,
- un lieu d'appui à son enseignement lié aux divers domaines disciplinaires,
- un lieu de découverte de nouvelles ressources,
- un lieu où il peut recevoir les conseils de spécialistes de la documentation
- un lieu idéal de différenciation. » le MELS (2007c)

Pour l'élève, c'est aussi un lieu où il peut effectuer une recherche; développer son sens critique; découvrir le monde qui l'entoure et d'autres cultures; développer son autonomie en recherche d'informations; s'émerveiller et se détendre (MELS 2007c). L'aménagement de la bibliothèque devra donc être conçu de façon à ce qu'il devienne un lieu privilégié d'appropriation des connaissances (MELS 2007c).

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sports du Québec a établi des normes sur les espaces que devrait allouer une école pour une bibliothèque scolaire. Ainsi, toute école contenant 28 groupes ou moins devrait disposer d'un local de bibliothèque équivalant à un local de classe; toute école de 29 groupes et plus devrait disposer d'un local de bibliothèque équivalant à deux locaux de classe (MELS 2007b).

Cette attention est louable, mais selon les normes établies par l'UNESCO (IFLA/UNESCO 2002), nous pouvons nous demander si un seul local sera suffisant pour répondre aux caractéristiques minimales que devrait posséder une bibliothèque scolaire³⁵. Cette préoccupation a plus d'une fois été exprimée dans des ouvrages sur le sujet. À preuve, nous pouvons nous référer à Beaulac (1994), au MELS (2007a), au Rapport Bouchard (MEQ 1989); à la Commission scolaire des Découvreurs – en coll. avec la Commission scolaire des Premières-Seigneuries (2003).

En effet, selon ces auteurs, les éléments suivants devraient être contenus dans cet espace restreint, en considérant un groupe classe de 32 élèves qui travaillent simultanément à la bibliothèque :

- une aire pour des casiers à l'extérieur de la bibliothèque, pour permettre aux élèves d'y déposer leurs sacs d'école
- une aire d'accueil qui comprend :
 - un comptoir de prêt et de retour avec un espace suffisant pour y placer : un ordinateur, une imprimante et d'autres périphériques (clavier, souris, etc.) facile d'accès pour enregistrer les prêts et les retours
 - un tableau d'affichage pour les messages à la communauté ou la liste des nouveautés

³⁵ En effet, selon l'IFLA/UNESCO (2002, 8), il faut : *des postes de travail informatisés avec un accès Internet; des catalogues d'accès public adaptés aux différents âges et niveaux des étudiants; des lecteurs de cassettes et disques audio; des lecteurs pour CD-ROM et DVD; des scanners; des lecteurs vidéo; un équipement informatique, spécialement adapté aux malvoyants et autres types de handicap.* Par ailleurs, toujours selon ces normes, la collection doit contenir, pour une petite école, plus de 2500 livres, dont au moins 60% de documentaires mais aussi de la musique, des affiches, des jeux informatiques, des journaux, des périodiques, des vidéos, etc. Voir : <http://www.ifla.org/VII/s11/pubs/sguide02-f.pdf> (ressource consultée le 15 juillet 2007).

- un bureau de travail pour le bibliothécaire
- un espace pour les catalogues informatisés (ordinateurs pour les élèves)
- Une aire réservée aux collections qui se caractérise par
 - une collection d'au moins 12 livres par élève pour les écoles de plus de 500 élèves (donc, une collection d'au moins 6 000 titres)
 - Un espace de circulation entre les meubles
 - Des étagères adaptées aux différents types d'ouvrages
 - Un coin pour les BD
 - Un coin pour les documentaires
 - Un coin pour les revues
 - Un coin pour les albums
 - Un coin pour les romans et les autres livres de fiction

Il est vrai qu'avec une méthode de classification interdisciplinaire telle que vue plus haut, ces divisions pourraient disparaître. Toutefois, il faudra que le bibliothécaire considère l'espace nécessaire pour ranger tous ces documents. Il faut ajouter à ces éléments que devrait posséder une bibliothèque scolaire, les éléments suivants (Commission scolaire des Découvreurs – en coll. avec la Commission scolaire des Premières-Seigneuries 2003) :

- une aire de travail individuel pour 32 élèves qui devrait contenir
 - 8 tables adaptées à ce type de travail
 - quatre postes informatiques
- une aire de travail collectif qui devrait contenir
 - des tables adaptées au travail en collaboration d'une équipe de quatre membres
 - un poste informatique pour la consultation de cédéroms, d'Internet ou du catalogue de la bibliothèque
- Une aire pour la consultation qui comprend
 - des ordinateurs pour consulter le catalogue informatisé situés près des collections

- un ameublement surélevé de façon à permettre aux usagers de rester debout pour consulter les ordinateurs
- un ameublement conçu pour travailler assis
- Une aire de lecture qui comprend
 - deux à trois fauteuils
 - un aménagement qui favorise un climat propice à la lecture de détente
- Une aire pour l'animation de la lecture qui comprend
 - un tapis de couleur différente facilement identifiable où pourront s'asseoir les élèves pour certaines animations
 - deux ou trois banquettes disposées le long du mur où pourront s'asseoir les élèves pour d'autres animations
 - un fauteuil confortable pour l'animateur
 - un espace pour un tableau noir, pour permettre à l'enseignant ou au bibliothécaire de consigner des informations.

Par ailleurs, de par sa fonction la bibliothèque possède son caractère propre; l'expérience montre qu'une décoration originale et stimulante incite les jeunes lecteurs à venir y passer du temps en groupe classe ou individuellement et à y consulter les documents qu'elle met à leur disposition. Des présentoirs, encore plus concrets que les affiches, disposés à la hauteur du jeune élève, constitue un déclencheur susceptible de développer le goût de lire. Des éléments favorisant la détente (plante, éclairage adapté au contexte de lecture, système d'aération adéquat et silencieux, fenestration, affiches qui présentent les auteurs et leurs œuvres, les projets liés à la bibliothèque, etc. peuvent aussi inciter les élèves à revenir à la bibliothèque (Commission scolaire des Découvreurs - avec la coll. de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries 2003, 9).

En matière d'accessibilité, il faut aussi créer un affichage et une signalisation complète pour les bibliothèques. Cette signalisation devrait indiquer, par exemple, les différents services de la bibliothèque, ses grandes sections ou encore les sujets des collections. Elle pourrait ainsi devenir un bon moyen pour inciter les élèves à découvrir différents ouvrages et à susciter leur intérêt pour ces derniers (Beaulac

1994, 131; Commission scolaire des Découvreurs - avec la coll. de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries 2003, 14).

Des codes de couleurs qui s'interprètent facilement peuvent aider à visualiser les catégories de livres dans la collection, pourvu qu'ils ne nuisent pas au regroupement par sujet (Beaulac 1994, 130).

2.3 Résumé

Dans ce chapitre, nous avons décrit l'état des lieux des bibliothèques et du livre, ainsi que les impacts de la réforme de l'éducation sur les bibliothèques qui offrent leurs services aux écoles. Il ressort de ces constats l'importance pour le bibliothécaire de construire une grille d'évaluation d'ouvrages qui lui permette de choisir des documents qui répondent à la fois aux approches de la pédagogie par projet et de l'interdisciplinarité, aux compétences disciplinaires comme celle « d'apprécier des œuvres littéraires variées », et enfin aux intérêts des garçons. Pour répondre à ces deux dernières exigences, le bibliothécaire devra sélectionner des récits susceptibles d'intéresser les garçons, mais aussi de les rendre accessibles à l'aide d'un catalogue efficace et d'un aménagement adapté à leurs besoins.

Maintenant que nous avons bien établi les éléments théoriques dont doivent tenir compte les bibliothèques scolaires du primaire à l'heure de la réforme pour répondre aux besoins des garçons, voici comment, dans un tel contexte, nous développerons notre outil de sélection de récits pour les garçons de 6 à 12 ans.

CHAPITRE 3

Cadre pratique de la recherche

Dans ce troisième chapitre, nous porterons un regard critique sur neuf outils de sélection de livres jeunesse qui existent déjà afin de relever ceux qui répondent le mieux aux attentes de la réforme de l'éducation. Ensuite, à l'aide de cette analyse et des principes fondateurs de notre recherche exposés plus haut, nous colligerons les critères de sélection que nous estimerons les plus pertinents au regard de notre objectif de recherche. Enfin, nous présenterons notre grille d'évaluation et ses modalités d'application.

3.1 Présentation de neuf outils de sélection de livres jeunesse à l'heure de la réforme

Nous avons choisi d'analyser neuf outils qui nous semblent particulièrement représentatifs de l'ensemble des types d'outils généralement utilisés par les bibliothécaires appelés à procéder à la sélection de livres jeunesse : bases de données informatisées, sites Internet, livres, périodiques, ou encore catalogues d'éditeurs. En ce qui concerne ces derniers, même s'il est vrai que les catalogues d'éditeurs répertorient uniquement les titres qu'ils publient eux-mêmes et présentent donc un biais commercial, ces catalogues n'en demeurent pas moins des outils de choix pour les bibliothécaires chargés de sélectionner des documents. Voici ces outils et les critères qui ont présidé à notre analyse.

Les neuf outils de sélection analysés sont les suivants.

1. Livres Ouverts	Site web (base de données)
2. Memento	Site web (base de données)
3. Lurelu	Périodique
4. Les 100 livres québécois pour la jeunesse qu'il faut lire (Édith Madore)	Livre
5. Communication-Jeunesse	Palmarès
6. Ricochet	Site web
7. Services documentaires multimédia (SDM) (<i>Choix-jeunesse</i> et <i>Bibliomanes</i>)	Site web (base de données)
8. BD sélection	Site web
9. La courte échelle	Catalogue d'éditeur

3.1.1 Critères d'analyse des neuf outils de sélection

Pour évaluer ces outils de sélection, nous avons élaboré une grille qui comporte 14 critères dont le libellé – sauf celui du 3^e point – livre de façon univoque l'objet d'analyse visé. C'est pourquoi, après avoir exposé la liste ci-dessous, nous expliciterons plus particulièrement le 3^e critère que nous avons intitulé *Caractéristiques du contenu de l'outil de sélection*. Voici les critères dont nous tiendrons compte pour l'analyse de chacun de ces neuf outils de sélection suivis, notamment, de l'explicitation du troisième critère.

1. L'objectif de l'outil de sélection
2. L'autorité de l'auteur ou de l'éditeur de l'outil de sélection
3. Les caractéristiques du contenu de l'outil de sélection³⁶
4. L'auditoire visé par l'outil de sélection
5. L'organisation de l'outil de sélection
6. L'objectivité de la couverture
7. L'exhaustivité de la couverture par rapport à l'objectif visé par l'outil de sélection
8. La portée et la pertinence de l'utilisation de l'outil de sélection dans un cadre scolaire, à l'heure de la réforme de l'éducation du Québec

Pour répondre aux objectifs de la réforme, l'outil de sélection devait présenter les informations suivantes :

- des idées d'exploitation du livre à l'école, ne serait-ce qu'une liste de thèmes qui peuvent être abordés avec la lecture du livre ;
- des exemples d'exploitation du livre dans un cadre interdisciplinaire;
- des exemples de compétences à développer par l'exploitation des livres en classe;
- des informations sur le destinataire du livre jeunesse
 - le livre plaira-t-il plus aux filles ou aux garçons?
 - le livre pourrait-il plaire à des jeunes d'origines ethniques particulières? Lesquelles?

1. ³⁶ voir le point 3.1.1.1 pour une plus grande explicitation de ce critère

- des indications sur les modalités de lecture : lecture autonome, lecture accompagnée - et ce, à quels cycles scolaires?

9. Le design et le format de l'ouvrage
10. Le ou les supports (s'il y a lieu)
11. Le coût d'achat / d'abonnement à l'outil de sélection
12. L'accessibilité (pour un site Internet)
13. Les critères de choix des prix et des mentions aux palmarès lorsque ceux-ci sont identifiables³⁷
14. Indications sur l'importance du prix ou du palmarès

3.1.1.1 Caractéristiques du contenu de l'outil de sélection

Lorsque nous consultons des outils de sélection, nous constatons des différences quant à leur contenu. La présence ou l'absence de certaines caractéristiques dans ces outils facilite ou alourdit le choix du bibliothécaire. Par exemple, la présence d'une *politique d'indexation* ou de *condensation* des livres jeunesse favorise une normalisation de l'information, et la rend, par conséquent, plus accessible.

La politique d'indexation peut être définie comme suit :

« Ensemble des procédures particulières à suivre et des contraintes à respecter dans la tâche d'indexation pour un service d'information donné; la politique tient compte du contexte local (en termes de ressources matérielles, humaines, financières, etc.), des caractéristiques des documents à traiter et des besoins et comportements des utilisateurs cibles » (Da Sylva 2002a).

Par *politique de condensation* nous entendons :

« l'opération qui consiste à extraire l'information utile que contient un document, à la sélectionner, puis à la mettre en forme, de façon à produire un ensemble cohérent d'informations utilisables par les usagers du système. (Chaumier, 1996) Le produit principal de l'opération est le résumé. » (Da Sylva 2002b).

³⁷ Les critères 13 et 14 ne s'appliquent, dans cette analyse, qu'à *Communication-Jeunesse* qui offre un palmarès. Il pourrait s'appliquer, lors d'évaluations futures, à d'autres prix ou palmarès qui peuvent s'avérer des outils de sélection pratiques pour le bibliothécaire, comme le prix jeunesse de *Boréal* de science-fiction et du fantastique québécois.

Outre la politique d'indexation et de condensation, nous observons la présence ou l'absence *d'indications sur la disponibilité*, en librairie, des livres jeunesse présentés dans l'outil de sélection. La disponibilité fait référence, à toute fin pratique, à sa durée de vie. (Calenge 1994, 88). Certains éléments, comme la date de copyright des livres jeunesse présentés ainsi que le nombre d'éditions, en sont des indicateurs. La présence de telles indications favorise les décisions du bibliothécaire quant à l'acquisition du livre.

De plus, il arrive que certains outils de sélection incluent des *renseignements sur l'auteur ou l'illustrateur des livres jeunesse sélectionnés*. En effet, une courte *bibliographie* peut fournir des renseignements, par exemple, sur le nombre de livres publiés ce qui facilite aussi la prise de décision du bibliothécaire.

Enfin, comme le montre l'expérience, la présence d'un *compte rendu critique* permet un premier contact avec le livre jeunesse. En effet, plusieurs outils de sélection, comme le catalogue *Regard* de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, présentent des comptes rendus critiques de livres (aussi appelés résumés analytiques) qui peuvent aider au choix de livres. Ce compte rendu présente souvent un résumé du livre jeunesse ainsi qu'une appréciation effectuée par le bibliothécaire ou par le catalogueur. Ces éléments peuvent aider le responsable de la bibliothèque ou le bibliothécaire à décider s'il achète ou non un livre.

Voici l'analyse proprement dite des neuf outils de sélection.

3.2 Analyse critique de neuf outils de sélection

Dans la section qui suit, nous présentons systématiquement l'objectif des outils de sélection évalués ainsi que leurs forces et leurs faiblesses. Pour certains d'entre eux, nous proposons aussi des suggestions d'amélioration. On trouvera à l'annexe 2 (Évaluation de neuf outils de sélection), la fiche d'évaluation utilisée pour effectuer notre analyse, le tableau 6 : *Analyse comparative des neuf outils de sélection*, qui reprend de façon schématique les forces et les faiblesses de ces outils. Ce tableau est suivi d'une bibliographie des ouvrages consultés pour cette analyse.

1. Livres Ouverts

Objectifs

*Livres Ouverts*³⁸ est produit par la Direction de la formation générale des jeunes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Livres Ouverts* est un site Internet qui présente une sélection de livres de qualité et variés, et c'est aussi un lieu d'information en animation pédagogique et culturelle. *Livres Ouverts* (2007) présente sa politique éditoriale dans un document pdf. À ce propos, nous notons qu'il vise principalement à répondre aux exigences du Programme de formation de l'école québécoise, à stimuler l'intérêt des jeunes pour la lecture, à soutenir les intervenants du milieu scolaire et à maintenir un appui durable, en enrichissant régulièrement ses sélections de livres jeunesse. *Livres Ouverts* tente aussi, par le choix des livres présentés, d'encourager les jeunes à découvrir de nouvelles cultures. Il vise à aider les enseignants à choisir les livres qu'ils doivent acheter, mais aussi à trouver des idées d'exploitation pédagogique de ces livres.

Forces

Sur les critères d'évaluation considérés, *Livres Ouverts* répond positivement à neuf d'entre eux, et plus ou moins aux trois autres (voir le tableau 6 *Analyse comparative des neuf outils de sélection* de l'annexe 2). *Livres Ouverts* présente un design et un format adéquats. De plus, les caractéristiques de son contenu répondent à la majorité des éléments qui réfèrent à ce critère. Ainsi, *Livres Ouverts* fournit une politique éditoriale, une petite biographie de chaque auteur des livres jeunesse présentés et un compte rendu critique. Le coût d'achat ou d'abonnement est très invitant : l'utilisation de *Livres Ouverts* est gratuite. De plus, *Livres Ouverts* répond au critère de la pertinence par rapport à la réforme de l'éducation du Québec, ce qui en fait un outil de sélection incontournable pour les bibliothécaires et les enseignants québécois. En effet, *Livres Ouverts* mentionne non seulement des compétences à développer par la lecture des livres jeunesse, mais présente aussi des idées d'activités pédagogiques à effectuer en classe avec les livres, et une liste de mots clés qui peuvent aider l'enseignant à déterminer dans quelles matières scolaires il pourra les

³⁸ Voir : http://www.livresouverts.qc.ca/index_V2.php (ressource consultée le 26 octobre 2007)

exploiter. Les cycles scolaires sont indiqués, ainsi que des indices de niveaux de difficulté de lecture, pour chacun des livres.

Livres Ouverts semble respecter en bonne partie sa politique éditoriale, qui spécifie que seuls les livres de qualité y seront répertoriés. *Livres Ouverts* s'est d'ailleurs doté de critères de sélection lui permettant de répondre à cette politique. Il est à noter que seul l'outil de sélection *Livres Ouverts*, parmi ceux analysés dans le cadre de cette recherche, mentionne que tous les livres doivent être lus en entier par les gestionnaires du site, pour en vérifier la qualité et pour qu'ils méritent d'être répertoriés dans cette base de données. Par ailleurs, une autre qualité de *Livres Ouverts* est son moteur de recherche, qui permet de retracer les livres de multiples façons – par nom d'auteurs, titres de livre, cycle scolaire, entre autres.

Faiblesses

Livres Ouverts présente deux principaux défauts. Premièrement, quatre bandes dessinées seulement apparaissent dans ce répertoire en automne 2007 et aucune pièce de théâtre n'y est recensée. Pourtant, les BD font partie des livres préférés des jeunes (Gervais 1997b, 28) et cet engouement perdure chez les adolescents (Lebrun 2004). De plus, les pièces de théâtre, de par leur polyvalence, présentent un grand attrait didactique : les élèves peuvent apprendre à jouer un personnage, s'adonner aux arts plastiques pour construire les décors, ou encore élaborer les costumes, ce qui en fait un genre interdisciplinaire par excellence. Même si ces deux genres sont sous-représentés dans ce répertoire, *Livres Ouverts* annonce, dans sa politique éditoriale, son intention de les y ajouter.

Deuxièmement, si *Livres Ouverts* est accessible par Internet et qu'il est possible, via son site, de télécharger un dossier Excel pour mettre à jour la liste de livres qu'il contient, nous constatons cependant que le document Excel contient des erreurs de configuration. Une mise à jour permettant de se repérer dans les titres et les auteurs serait nécessaire. En effet, l'ajustement en ordre croissant ou décroissant de chacune des colonnes de ce répertoire présente des erreurs dans l'identification des livres, ce qui rend difficile la recherche de ces documents. Nous avons tenté toutes les possibilités pour retrouver un ordre convenable, mais peine perdue.

2. *Memento*

Objectif

*Memento*³⁹ est un outil de recherche et de gestion de l'information issu d'un partenariat entre *La Société de gestion de la Banque de titres de langue française* (BTLF) et la base de données bibliographiques *Électre*⁴⁰.

« Le principal objectif de la BTLF est de doter l'industrie d'outils professionnels, à la fine pointe des nouvelles technologies, répondant à tous les besoins en matière d'information et facilitant la gestion et les communications. Nous y voyons une façon d'améliorer les processus administratifs à toutes les étapes de la chaîne francophone d'approvisionnement du livre au Canada de façon permanente au profit de tous ces intervenants » (BTLF 2007).

Un avis indique que la BTLF ne garantit pas l'exhaustivité, l'exactitude, la fiabilité et d'autres éléments de ce type dans la banque de données. Par ailleurs, grâce à ce partenariat entre la BTLF et *Électre*, *Memento* recense pratiquement tous les livres publiés dans la francophonie. Il constitue l'outil commercial par excellence pour les libraires qui veulent vérifier la disponibilité d'un titre sur le marché.

Forces

Memento semble le seul outil de sélection qui indique la disponibilité des ouvrages en librairie, ce qui lui fournit un atout certain. *Memento* présente un contenu assez complet. On y retrouve, entre autres, une biographie des auteurs, des illustrations, des résumés critiques, etc. *Memento* répond entièrement à neuf critères.

Faiblesses

Une des faiblesses de *Memento* vient du fait que le coût d'achat ou d'abonnement de ce service n'est pas indiqué. *Memento* aurait intérêt à rendre accessible directement sur son site Internet cette information, d'autant plus que sur les 9 outils évalués, c'est le seul à ne pas l'indiquer clairement. Nous n'avons pas trouvé de politique éditoriale

³⁹ Voir : <http://www.mementolivres.com/SimpleSearch.asp?Context=R%7C0> (ressource consultée le 26 octobre 2007)

⁴⁰ Voir : <http://www.electre.com/Home.asp> (ressource consultée le 26 octobre 2007)

pour *Memento*. Si elle existe, elle aurait intérêt à être facilement et rapidement accessible par le biais de son site Internet. De plus, *Memento* ne répond pas aux attentes issues de la réforme de l'éducation du Québec. Ainsi, à part une liste de mots clés, nous ne retrouvons pas d'exemples de compétences qui peuvent être développées par la lecture d'un livre ou d'idées d'exploitation pédagogique des livres. Il est vrai, cependant, que *Memento* n'a pas à dédoubler les services de la SDM.

3. *Lurelu*

Objectif

L'objectif de *Lurelu*⁴¹ est inscrit sur son site Internet, mais n'apparaît pas dans la revue. Nous pouvons toutefois lire que « *Lurelu* est la seule revue québécoise consacrée à la littérature pour la jeunesse ».

Publiée trois fois l'an, *Lurelu* vise à faire connaître les albums, les romans, la BD, les documentaires, les magazines, la poésie et le théâtre québécois pour la jeunesse, de même que les écrivains, les illustrateurs, les éditeurs ou les directeurs littéraires qui visent ce même lectorat. Nous pouvons aussi lire, plus loin sur la même page du site « Dans sa section critique, outre la littérature québécoise, *Lurelu* accorde aussi une place aux livres de langue française édités au Canada et aux traductions françaises d'œuvres canadiennes-anglaises. » (*Lurelu* 2007)

Forces

Lurelu répertorie l'ensemble des livres pour la jeunesse francophones publiés au Québec. Les caractéristiques de son contenu – reproduction des premières de couverture des livres analysés, présence de résumés critiques, articles variés sur le thème de la littérature jeunesse – en font un outil unique. *Lurelu* offre aussi différents produits, dont un répertoire de ses résumés critiques. Certains articles pourraient être utiles à un enseignant désireux de retracer des livres et de trouver quelques idées d'activités pédagogiques.

⁴¹ Voir : <http://www.lurelu.net/> (ressource consultée le 26 octobre 2007)

Faiblesses

Sous plusieurs aspects, *Lurelu* présente des faiblesses. Cet outil ne fournit pas de biographie des auteurs des livres présentés. De plus, nous ne trouvons pas de CV ni de biographies des auteurs et des éditeurs de *Lurelu*, ce qui permettrait de rendre compte de la crédibilité de cet outil. Quoique *Lurelu* présente des articles qui suggèrent des activités d'exploitation pédagogique de certains livres jeunesse, ces articles ne sont pas suffisants pour décréter que cet outil de sélection répond entièrement aux attentes issues la réforme de l'éducation. En effet, les fiches des livres jeunesse présentées dans *Lurelu* ne présentent pas de compétences qui peuvent être développées par leur lecture, et ne présentent pas non plus d'idées d'exploitation du livre pour chacun des livres présentés.

4. *Les 100 livres québécois pour la jeunesse qu'il faut lire* (Édith Madore)⁴²

Objectif

L'objectif du livre d'Édith Madore n'est pas clairement défini. Toutefois, nous pouvons déduire qu'il consiste à présenter, par des notices bibliographiques complètes et des résumés critiques, un recueil de 100 livres jeunesse québécois intéressants, voire incontournables.

Forces

L'ouvrage possède plusieurs qualités. Entre autres, *la notoriété* d'Édith Madore est bien établie. La quatrième de couverture de son ouvrage confirme qu'elle a non seulement enseigné la littérature pour la jeunesse dans deux universités francophones du Québec (Université du Québec à Trois-Rivières et Université Laval), mais qu'elle a aussi mené une analyse approfondie sur la « Constitution de la littérature québécoise pour la jeunesse de 1920 à 1995 » dans le cadre d'un doctorat qu'elle a effectué à l'Université Laval (1996). Elle a aussi traité de littérature de jeunesse « en tant qu'animatrice, conceptrice d'expositions, critique, chroniqueuse et consultante. Elle est l'auteure de *La littérature pour la jeunesse au Québec* [...]» (Madore 2002). Par ailleurs, *le design et le format de l'ouvrage* sont adéquats, et le coût du livre n'est pas très élevé. Quant au contenu, nous pouvons noter la qualité des résumés critiques

⁴² Voir : Madore, Édith. 2002. *Les cent livres québécois pour la jeunesse qu'il faut lire*. Québec : Nota Bene, 370 p.

présentés par Édith Madore. En effet, ses résumés critiques semblent les plus complets parmi tous ceux des autres outils de sélection évalués. Il faut dire que la plupart des outils de sélection évalués (excepté *BD sélection*), fournissent des résumés critiques de quelques lignes seulement. Ceux d'Édith Madore peuvent s'étendre sur près de trois pages, tout en restant pertinents. Cet outil dépasse ses objectifs : non seulement Édith Madore présente et critique une centaine de livres jeunesse, mais elle ajoute une bibliographie de livres jeunesse à la fin de son document. Une force de cet outil de sélection est qu'il contient deux index, le premier contient les noms des auteurs répertoriés et le second les thématiques. Ces index facilitent grandement le repérage des livres.

Faiblesses

Sans de nouvelles rééditions aux deux ou trois ans, ce type d'outil devient désuet rapidement compte tenu du grand nombre de livres publiés chaque année. De plus, dans un cadre scolaire, l'utilisation de cet outil de sélection n'est pas pertinente, car il ne répond pas aux attentes des enseignants qui doivent suivre les prescriptions de la réforme de l'éducation. En effet, quoique Édith Madore présente une liste de mots clés pour les livres critiqués, elle n'indique pas de compétences qui peuvent être développées par la lecture de ceux-ci, ni d'idées d'exploitation pédagogique du livre dans un cadre scolaire. Il faut dire que le livre d'Édith Madore a été publié en 2002, ce qui ne lui a probablement pas laissé le temps de connaître en profondeur la réforme instaurée en 2001.

5. *Communication-Jeunesse*

Objectif

*Communication-Jeunesse*⁴³ est un organisme à but non lucratif, qui présente sur son site un palmarès des livres préférés des jeunes Québécois (plus de 10 000 jeunes participent à ce palmarès) et offre un prix à l'auteur dont l'œuvre se retrouve en première position du Palmarès.

⁴³ Voir : <http://www.communication-jeunesse.qc.ca/palmares/index.php> (ressource consultée le 26 octobre 2007).

Forces

La renommée de *Communication-Jeunesse* auprès des écoles et des bibliothèques est très bien établie – plus de 60 000 jeunes Québécois participent à ses activités, principalement à travers des centaines de clubs de lecture actifs dans les écoles et dans les bibliothèques publiques du Québec. Le palmarès de *Communication-Jeunesse* semble une valeur sûre pour la sélection de livres qui peuvent susciter l'intérêt chez les jeunes, étant donné que ce sont ces derniers qui sont appelés à déterminer les gagnants. Le gagnant obtient non seulement de la visibilité pour son œuvre en tête de palmarès, mais aussi un prix en argent. Le site de *Communication-Jeunesse* offre un moteur de recherche pour retracer des livres dans sa base de données des palmarès antérieurs. Le site Internet fournit, en plus des palmarès, des informations variées sur la littérature jeunesse, ainsi qu'un calendrier retraçant des activités d'animation du livre.

Faiblesses

La recherche d'informations sur le site de *Communication-Jeunesse* n'est pas toujours facile, malgré la présence d'un plan du site. Il n'y a pas, non plus, de moteur de recherche qui permettrait de retracer une information ailleurs que dans les palmarès. L'auditoire visé n'est pas bien cerné, quoiqu'on puisse le deviner. *Communication-Jeunesse* ne présente pas d'objectif précis de ses palmarès. De plus, cet outil de sélection n'est pas pertinent dans un cadre scolaire puisqu'il ne répond pas entièrement aux attentes issues des prescriptions de la réforme de l'éducation. En effet, quoique *Communication-Jeunesse* présente des activités d'animation du livre dans un cadre scolaire ou de bibliothèque publique et des informations variées sur la littérature jeunesse, cet organisme ne présente pas, pour ses palmarès, des compétences à développer par la lecture des livres, et des exemples d'idées d'exploitation de ces livres dans un contexte scolaire.

6. *Ricochet*

Objectif

Il n'y a pas d'objectif spécifiquement établi pour le site *Ricochet*⁴⁴. Cependant, nous pouvons le déduire avec son sous-titre. Ainsi, comme *Ricochet* est le *portail de la littérature jeunesse européen*, nous pouvons penser que l'objectif de ce site est de fournir de l'information sur la littérature jeunesse produite en Europe.

Forces

L'autorité de l'auteur est bien établie. En effet, *Ricochet* est géré par des universitaires reconnus qui oeuvrent dans le domaine de la littérature de jeunesse. Le site présente des résumés critiques et une note d'appréciation pour chacun des livres critiqués. On ne sait toutefois pas si la note est établie par le comité de lecture de *Ricochet* ou par les internautes. Chaque livre renvoie à une biographie, parfois courte, parfois complète de l'auteur. Cet outil de sélection présente aussi des chroniques et des entrevues avec des auteurs. Il fournit une liste intéressante de chercheurs en littérature jeunesse – dont une partie concerne des chercheurs québécois ou canadiens. C'est le seul outil de sélection évalué à fournir ce répertoire de chercheurs internationaux. Par ailleurs, *Ricochet* est le seul outil de sélection, avec *Livres ouverts* et le livre d'Édith Madore, à permettre une recherche de livres par thèmes, ce qui accentue ses forces. De plus, *Ricochet* présente une chronologie des publications en littérature jeunesse, qui remonte jusqu'en 1300 – avec la publication de *Robin des bois*.

Faiblesses

Ricochet n'indique pas ses objectifs ni son public cible. Le contenu du site présente quelques lacunes. En effet, il n'affiche pas de politique éditoriale ni d'indexation. Nous ne trouvons pas non plus d'indication sur la disponibilité des livres en librairie. *Ricochet* est disponible en français, en anglais et en espagnol, mais la mise en pages et les informations ne semblent pas les mêmes d'un support à l'autre. *Ricochet* ne répond pas entièrement aux attentes en lien avec la réforme. En effet, quoiqu'il présente quelques articles ou aspects susceptibles d'intéresser un enseignant, cet outil

⁴⁴ Voir : <http://www.ricochet-jeunes.org/> (ressource consultée le 26 octobre 2007)

de sélection ne présente pas de compétences qui pourraient être développées par l'exploitation des livres en classe, et ne fournit pas non plus systématiquement des idées d'exploitation pédagogique du livre. Par ailleurs, comme c'est un site européen, les rares exemples d'activités pédagogiques ne sont pas *directement* applicables au Québec à l'heure de la réforme.

7. Services documentaires multimédia (SDM)

Objectif

La Société SDM propose plusieurs bases de données, dont *Choix-jeunesse* et *Bibliomanes* font partie. Notons que lors de son évaluation en mai 2007, *Choix-jeunesse* n'était pas encore totalement intégrée au site *Choix*⁴⁵ comme il l'est actuellement. Par ailleurs, la plupart des critères d'évaluation demeurent pertinents. La base de données *Choix-jeunesse* semble avoir pour objectif principal de recenser l'ensemble des documents imprimés et publiés en français à l'intention des jeunes. Sous sa rubrique « Description », qui apparaît dans la première page de la base de données, nous pouvons lire que ce site vise à « répondre aux besoins de sélection, de recherche et de téléchargement de notices couvrant spécifiquement [...] les niveaux d'enseignement primaire et secondaire ».

Forces

L'autorité de *Choix-jeunesse* est positive en son ensemble. L'organisation de l'outil est adéquate. Cet outil de sélection présente assez clairement ses destinataires. *Choix-jeunesse* semble exhaustif. La SDM (La Société des Services documentaires multimédia, créateurs de *Choix-jeunesse*) fournit des politiques éditoriales, d'indexation et de catalogage. Cette société est la seule à se doter de politiques aussi bien définies, avec *Livres ouverts*. *Choix-jeunesse* présente des cotes d'appréciation pour chacun des livres jeunesse répertoriés, ce qui peut aider le bibliothécaire dans sa décision de sélectionner ou non un livre.

⁴⁵ Voir <http://www.sdm.qc.ca/produits/bases/choix.html>

La SDM publie aussi l'outil de sélection *Bibliomanes*⁴⁶ dont l'utilisation est gratuite (SDM 2007). *Bibliomanes* suggère aux garçons des livres qu'ils pourraient aimer. Les livres de ce site sont regroupés par thèmes pour en faciliter le repérage.

Faiblesses

Choix-jeunesse montre plusieurs faiblesses. Les informations relatives à l'objectif de *Choix-jeunesse*, quoique présentes, sont éparpillées. En effet, l'objectif est décodable, mais il ne se laisse pas déceler facilement : pour le découvrir, il faut lire la présentation générale de sa base de données et la section « description ».

De plus, cet outil n'indique pas systématiquement les coûts des livres jeunesse, ni les prix ou récompenses reçus par les auteurs. L'accessibilité de *Choix-jeunesse* est problématique : lors de son évaluation, au moins quatre pages présentaient des messages d'erreurs. Par ailleurs, quoique *Choix-jeunesse* pense fournir des listes de mots clés en fonction de la réforme de l'éducation, cette liste de mots clés est loin d'être suffisante. En effet, l'analyse de *la portée et la pertinence de l'utilisation de l'outil de sélection dans un cadre scolaire, à l'heure de la réforme de l'éducation du Québec*, montre que *Choix-jeunesse* ne présente pas de compétences qui peuvent être développées par l'exploitation des livres jeunesse en classe et ne présente pas non plus d'idées d'exploitation pédagogique du livre. Nous faisons la même évaluation de *Bibliomanes* qui ne répond pas aux objectifs de la réforme de l'éducation.

8. *BD sélection*

Objectif

L'objectif du site *BD sélection*⁴⁷ n'est pas clairement indiqué. Toutefois, nous comprenons, par la première phrase de sa page d'accueil que ce dernier s'adresse à des lecteurs de BD et qu'il vise à *faire découvrir la BD et la passion de la BD*. Il faut reconnaître que cet objectif demeure tout de même assez général.

⁴⁶ Voir : <http://www.sdm.qc.ca/bibliomanes/> (ressource consultée le 30 octobre 2007)

⁴⁷ Voir : <http://www.bdselection.com/php/index.php> (ressource consultée le 30 octobre 2007)

Forces

BD sélection est le seul outil que nous avons évalué qui se spécialise en bandes dessinées. Ces bandes dessinées s'adressent à un public de tout âge. Étant donné que les BD pour les jeunes y sont tout de même bien représentées et que c'est, comme nous l'avons vu, le genre de récit préféré des garçons (Gervais 1997b, 28; Lemery 2007, 8), nous avons jugé judicieux d'analyser cet outil de sélection. *BD sélection* présente des BD de tous formats et de toutes origines, pourvu qu'elles paraissent en français. Nous trouvons, par exemple, des mangas. Cet outil possède plusieurs forces, outre sa spécificité. L'organisation de *BD sélection* est adéquate, ainsi que son design et son format. L'accès à *BD sélection* est gratuit. Parmi les caractéristiques de son contenu, nous notons des résumés critiques ainsi qu'un pointage attribué par les internautes. Ce pointage est sans doute un atout de *BD sélection* et c'est, semble-t-il (avec *Ricochet*), le seul outil de sélection que nous avons évalué qui présente ce système d'attribution de notes. Ceci peut être utile pour sélectionner des bandes dessinées appréciées des lecteurs.

Faiblesses

Ses faiblesses se situent à plusieurs niveaux. Premièrement, quoique sa notoriété semble bien établie dans le milieu de la BD – cet outil propose des interviews d'auteurs reconnus – il n'est pas très cité par d'autres sites Internet crédibles. Pour accroître sa notoriété, *BD sélection* aurait intérêt à se faire connaître des bibliothèques publiques. Pour l'instant, il ne semble être cité que par deux sites Internet qui sont crédibles – le *Centre Départemental de Documentation Pédagogique de Versailles*, et le site *Ricochet*, portail européen de la littérature jeunesse. Les autres citations semblent provenir principalement de sites personnels. *BD sélection* est surtout connu des Français. Il est vrai que peu d'auteurs québécois de BD sont représentés dans *BD sélection*. Cependant, les bibliothécaires québécois pourraient trouver un intérêt à utiliser *BD sélection*, d'une part, pour faire connaître les BD québécoises aux Européens en proposant des titres à l'équipe de production de cet outil de sélection et, d'autre part, pour sélectionner des BD européennes présentant un intérêt pour des lecteurs québécois. Cependant, *BD sélection* ne répond pas aux attentes de la réforme de l'éducation. En effet, il ne présente pas de

compétences qui peuvent être développées par l'exploitation des livres en classe, ni d'idées d'exploitation pédagogique.

9. La courte échelle

Objectif

Notons que pour notre évaluation, nous n'avons pas pu nous procurer sur le site Internet de *La courte échelle*⁴⁸ un catalogue complet de tous les titres publiés depuis la fondation de cette maison d'édition. Il a fallu communiquer avec elle pour nous procurer des feuillets d'information qui ne présentent toutefois pas l'ensemble des livres publiés depuis sa fondation. Fondé en 1978, *La courte échelle* est une maison d'édition québécoise de réputation internationale, spécialisée dans les livres jeunesse. Elle publie des albums, des romans jeunesse, et depuis peu, de la poésie. Ses livres sont publiés en plusieurs langues (*Communication-Jeunesse* 2007). L'objectif du feuillet⁴⁹ analysé ici n'est pas explicite, mais nous comprenons qu'il est de faire découvrir les livres publiés en 2007 par cette maison d'édition.

Forces

Trois points forts se démarquent de l'évaluation du feuillet d'information de *La courte échelle*. L'autorité dont jouit cette maison d'édition est sa plus grande force. En effet, ses auteurs sont publiés en plus de 18 langues dont le japonais, l'anglais, l'espagnol, le grec, etc. En outre, cette maison d'édition est présentée dans d'autres outils de sélection, comme *Ricochet*. Par ailleurs, le feuillet d'information évalué présente une organisation fonctionnelle et ses différentes sections sont pertinentes. La gratuité ne viendra cependant fort probablement pas combler les défauts de cet outil de sélection, qui sont nombreux.

Faiblesses

La piètre performance de *La courte échelle* dans notre classement s'explique en partie par le manque d'*accessibilité* de ses outils de sélection (comme le feuillet d'information évalué), et par un *design et format* de l'ouvrage peu adéquats et peu

⁴⁸ Voir : <http://www.courteechelle.com/accueil.html> (ressource consultée le 30 octobre 2007)

⁴⁹ Catalogue (Liste de titres) de *La courte échelle* : les documents remis par *La courte échelle* relèvent plus du feuillet d'information que du catalogue. Toutefois, nous analyserons ici le document qui ressemble le plus à un catalogue d'éditeur, c'est-à-dire la *liste des titres* publiés en 2007.

agréables à consulter. Ces deux critères pourraient facilement être respectés, avec un financement pertinent. La visibilité, élément découlant de l'accessibilité, pourrait ainsi être accrue. Si nous prenons le temps, de plus, d'analyser le site Internet de cette maison d'édition, nous constatons qu'il est sous-exploité. Si nous comparons ce site à ceux d'autres éditeurs comme *Québec-Amérique* qui produit aussi des livres jeunesse, nous nous rendons compte que ce dernier fournit gratuitement son catalogue directement sur Internet (Québec-Amérique 2007). *Les intouchables*, maison d'édition qui publie, entre autres, le célèbre « Amos Daragon » de Bryan Perro, présente aussi un catalogue directement accessible par Internet. *La courte échelle* aurait intérêt à revoir sa politique de diffusion de son répertoire et de ses titres vendus afin d'être plus concurrentiel sur Internet. *La courte échelle* devrait aussi produire un catalogue de l'ensemble de ses livres publiés, et non pas uniquement un répertoire des titres publiés dans l'année. Ceci faciliterait grandement la recherche de titres pertinents pour un bibliothécaire.

3.2.1 Analyse comparative des neuf outils de sélection

Dans cette section, nous présenterons tout d'abord les résultats d'une analyse comparative de l'ensemble des outils de sélection que nous avons évalués et, dans un second temps, nous exposerons les critères qui ont particulièrement attiré notre attention eu égard à notre objectif de recherche.

3.2.1.1 Analyse comparative globale des neuf outils de sélection

Voici comment se répartissent les outils de sélection à la suite de notre évaluation.¹

Tableau 1
Répartition des outils de sélection après évaluation⁵⁰

La meilleure évaluation	1. Livres Ouverts
	2. Memento
	3. Lirelu
	4. Les 100 livres québécois pour la jeunesse qu'il faut lire (Édith Madore)
	5. Communication-Jeunesse

Comme nous pouvons le constater dans le **Tableau 1 : Répartition des outils de sélection après évaluation**, les quatre outils de sélection qui répondent globalement et de façon positive au plus grand nombre de critères d'évaluation sont, dans l'ordre : *Livres Ouverts*, *Memento*, *Lirelu*, *Les 100 livres québécois pour la jeunesse qu'il faut lire*. (Pour plus de détails, cf. l'annexe 2 : *Évaluation de neuf outils de sélection*). Voyons maintenant quels sont les critères qui retiennent le plus notre attention en fonction de notre objectif de recherche.

3.2.1.2 Analyse comparative des neuf outils selon les critères émergents les plus marquants

Dans cette section, nous comparerons les outils non plus globalement, mais en fonction de quelques critères, qui nous sont apparus les plus marquants dans l'évaluation que nous en avons faite. Un seul critère a été évalué positivement pour tous les outils de sélection; il s'agit de *l'organisation de l'outil de sélection*. La majorité des outils ont été évalués positivement quant à deux autres critères : celui du *design et du format de l'ouvrage* et celui du *coût d'achat ou d'abonnement de l'outil de sélection*.

⁵⁰ La ressemblance dans l'ordre de présentation des outils de sélection avant et après évaluation est fortuite.

L'organisation de l'outil de sélection

Le seul critère évalué positivement pour tous les outils de sélection est celui de *l'organisation de l'outil de sélection*. Tous les éditeurs ou auteurs de ces outils semblent avoir compris l'importance de présenter des informations organisées de façon logique et qui soit pertinente par rapport à leur objectif. L'éditeur *La courte échelle*, qui a reçu la moins bonne évaluation, a malgré tout su présenter des informations de façon organisée.

Le design et le format de l'outil de sélection

Le design et le format de l'ouvrage ont été évalués majoritairement de façon positive. Par contre, *Choix-jeunesse* présente une évaluation plus ou moins réussie pour le critère du design et du format de l'ouvrage ; le manque d'aération dans la mise en pages et l'absence d'illustrations des livres catalogués lui ont valu cette évaluation. Par ailleurs, la liste des titres de *La courte échelle* présente la pire évaluation. Ce répertoire, produit sous format pdf, emploie des caractères typographiques très petits et il nous faut la loupe du logiciel « Acrobat Reader » pour lire ce document. Le contenu est très dense. Il n'y a aucune illustration des livres dans cet outil de sélection.

Le coût d'achat ou d'abonnement de l'outil de sélection

Le deuxième critère dont l'évaluation est bonne en général, est celui du coût d'achat ou d'abonnement de l'outil de sélection : la plupart des outils de sélection mentionnent clairement le coût d'achat ou d'abonnement. Le Tableau 2 : *Coût des outils de sélection* ci-dessous permet de retracer, en un coup d'œil et en ordre croissant, les coûts des différents outils de sélection évalués.

Tableau 2
Coût des outils de sélection

Les outils de sélection	Le coût d'achat ou d'abonnement
<i>BD sélection</i>	Gratuit
<i>Communication-Jeunesse</i>	Gratuit
<i>La courte échelle</i>	Gratuit
<i>Livres ouverts</i>	Gratuit
<i>Ricochet</i>	Gratuit

Tableau 2 (suite)
Coût des outils de sélection

<i>Les 100 livres québécois pour la jeunesse qu'il faut lire</i> (Édith Madore)	13,95\$
<i>Lurelu</i>	17,09\$ / année
<i>Choix-jeunesse</i>	À partir de 0,80\$ / notice /année
<i>Memento</i>	Non disponible

Plusieurs outils de sélections sont gratuits : *Livres ouverts*, *La courte échelle*, les palmarès de *Communication-Jeunesse*, le site *Ricochet* et *BD sélection*. Seul *Memento* ne fournit pas de renseignements sur le coût d'abonnement ; il faut téléphoner ou écrire pour avoir ces renseignements. Parmi les outils qui présentent clairement les coûts, l'abonnement à *Choix-jeunesse* est le plus onéreux (pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers de dollars), et le coût varie en fonction du nombre d'abonnés (qui sont principalement des bibliothèques). *Choix-Jeunesse* ne représente pas le coût de consultation, mais le coût de téléchargement des notices. Vient ensuite *Lurelu* (abonnement de 17,09\$ par année). Le livre d'Édith Madore se vend chez Renaud-Bray au coût de 13,95\$, ce qui en fait l'outil le moins coûteux de ceux qui sont payants. Cependant, ce livre, de par son format, est « statique » ; les titres des livres présentés ne sont pas mis à jour d'année en année, comme les autres outils de sélection.

L'objectivité de l'ouvrage – présence de publicité

Deux outils de sélection présentaient de la publicité : *Lurelu* et le site de la SDM (cependant la base de données de *Choix-jeunesse*, comme telle, n'en contient pas). Cette publicité ne semble toutefois pas nuire à l'objectivité de ces outils de sélection parce que la publicité ne présente pas les ouvrages d'un éditeur unique.

L'exhaustivité de la couverture

Plusieurs des outils de sélection semblent exhaustifs, sauf quatre, qui le sont plus ou moins, pour des raisons variables. *Livres ouverts* est plus ou moins exhaustif parce qu'il ne recense pas tous les genres de littérature (il manque les BD – il n'y avait que 3 BD qui étaient recensées lors de notre visite du 22 août 2007– et les pièces de

théâtre). Les trois autres outils de sélection qui répondent plus ou moins à ce critère sont la *Liste des titres de La courte échelle*, *Ricochet* et *BD sélection*. S'ils répondent plus ou moins à ce critère, c'est surtout parce qu'ils n'ont pas d'objectif clairement défini. Cette absence d'objectif n'aide pas à vérifier si l'outil est exhaustif.

La portée et la pertinence de l'utilisation de l'outil de sélection dans un cadre scolaire, à l'heure de la réforme de l'éducation du Québec.

Seul *Livres ouverts* répond entièrement aux attentes issues de la réforme de l'éducation du Québec. Quoique *Lurelu* et *Ricochet* ne répondent pas à ces attentes, un enseignant pourrait y trouver des idées intéressantes d'activités d'animation du livre. Fait à noter, même si la SDM mentionne que *Choix-jeunesse* tente de répondre à la réforme en présentant des mots clés pour chaque livre de littérature jeunesse, l'évaluation de ce critère est négative pour cet outil de sélection. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, *Choix-jeunesse* ne présente pas de compétences qui pourraient être développées en exploitant les livres jeunesse, et ne présente pas non plus des idées d'exploitation pédagogique des livres dans un cadre scolaire.

Les caractéristiques du contenu de l'outil de sélection

Nous remarquons qu'aucun outil de sélection présenté au point 3.1 ne possède toutes les informations souhaitées. En effet, la majorité des outils ne présentent pas de politique éditoriale, d'indexation ni de condensation clairement établie. Seuls *Livres ouverts* et *Choix-jeunesse* (par le biais de la SDM) en présentaient. Les qualités du contenu des différents outils de sélection varient d'un outil à l'autre. Certains présentent des biographies complètes des auteurs des livres jeunesse (comme *Livres ouverts*), d'autres non (comme *Choix-jeunesse*). Un seul outil présentait des informations sur la disponibilité des livres en librairie (*Memento*). Tous, sauf *La courte échelle* présentaient des résumés critiques.

3.2.2 Bilan de l'analyse critique des neuf outils de sélection

L'objectif de cette analyse était de connaître les outils de sélection qui existent déjà, afin de voir quels sont ceux qui répondent aux attentes de la réforme. Cette analyse nous permet ainsi de vérifier la pertinence de poursuivre notre objectif de recherche,

d'une part et, d'autre part, nous fournit des indicateurs pour nous guider, le cas échéant, dans l'élaboration de notre propre outil de sélection. Voici, en résumé, les principaux constats que nous faisons à la suite de cette analyse.

Les outils de sélection à l'heure de la réforme

Un seul des outils de sélection évalués répond actuellement très bien à la réforme de l'éducation et mérite d'être mentionné.

➤ *Livres Ouverts*

Par ailleurs, trois autres outils, soit *Lurelu*, *Ricochet*, et *Communication-Jeunesse* répondent plus ou moins à ce critère. Pour y répondre entièrement, il faudrait qu'ils ajoutent des informations sur les compétences qui peuvent être développées grâce à l'exploitation des livres en classe. Il faudrait aussi qu'ils indiquent, d'une part, des idées d'exploitation pédagogique des livres, et d'autre part, des informations sur le destinataire du livre jeunesse.

Les outils de sélection pour les garçons

Un seul outil semble répondre au besoin de présenter des livres que les garçons peuvent aimer : *Bibliomanes*. Encore très peu d'outils permettent de retracer des livres spécialement appréciés par les garçons. Par ailleurs, un fait à noter : comme *Communication-Jeunesse* présente un palmarès des livres préférés par l'ensemble des jeunes (filles et garçons réunis), il serait utile de comparer les livres cités par cet organisme avec ceux présentés par *Bibliomanes* pour confirmer dans quelle mesure ceux-ci sont appréciés par les garçons.

Nous constatons donc que les outils de sélection qui répondent à la fois aux attentes de la réforme et aux besoins des garçons semblent inexistantes. Le défi que pose le problème du manque d'intérêt pour la lecture chez les garçons ne pourra sûrement pas être résolu uniquement par la création d'un outil de sélection qui prend en compte à la fois les aspects de la réforme et l'intérêt des garçons pour certains genres littéraires. Toutefois, nous croyons qu'un outil qui viserait cet objectif pourrait aider le bibliothécaire à sélectionner efficacement des récits que les garçons aimeraient et que les enseignants pourraient exploiter judicieusement.

Ainsi, notre analyse des neuf outils de sélection s'est avérée une démarche nécessaire pour nous assurer qu'il était toujours pertinent de poursuivre notre objectif de recherche, c'est-à-dire de créer un outil de sélection qui réponde à la réforme et à l'intérêt des garçons. Elle était aussi nécessaire pour nous guider dans la création de cet outil que voici.

3.3. Conception d'un outil de sélection de récits pour les garçons de 6 à 12 ans, à l'heure de la réforme

Dans cette section, nous décrirons et justifierons tout d'abord les critères qui entreront dans la composition de la grille d'évaluation que nous désirons élaborer pour aider les bibliothécaires à sélectionner des récits pour les garçons à l'heure de la réforme. Dans un deuxième temps, nous présenterons la grille d'évaluation proprement dite. Enfin, nous expliciterons les modalités par lesquelles nous avons validé notre outil sur quelques récits et finalement nous l'appliquerons.

3.3.1 Critères de sélection des récits

Quels critères devrions-nous retenir pour créer une grille d'évaluation qui permettra de sélectionner des récits pour les garçons de 6 à 12 ans, à l'heure de la réforme? La lecture d'ouvrages sur le sujet nous permet de retracer six grands critères incontournables : il s'agit de *l'intérêt* de l'élève pour le récit, de *la qualité de la langue et du texte*, de *la valeur morale* du récit, de *l'aspect matériel*, de *la mise en page et des illustrations* et enfin, de *la valeur pédagogique* du récit (Demers 1995; Gervais 1997a; Giasson 2002; Guérette 1998; Held 1985; MEQ 1983, 2001; MELS 2007a). Voici en quoi consiste chacun de ces critères et les raisons qui justifient leur prise en compte.

3.3.1.1 L'intérêt de l'élève cible

Le plaisir de lire naît d'une véritable rencontre avec le livre, et la richesse de cette rencontre dépend de la force des émotions ou de la profondeur des réflexions que la lecture provoquera (Poslaniec 1992). Par conséquent, le médiateur du livre auprès des jeunes doit être conscient des effets positifs de *la lecture accompagnée* (cf. chapitre 1), ainsi que de l'importance de connaître *les habitudes de lecture des jeunes*

face à la lecture (Guérette 1998, 78). C'est pourquoi, dans le cadre de ce chapitre, nous traiterons, entre autres, des habitudes de lecture dont certains aspects reflètent l'intérêt que peuvent porter les jeunes à l'égard des livres.

Comme l'expérience montre que les élèves vont plus facilement vers des livres qu'ils aiment, il est important que le bibliothécaire connaisse leurs intérêts. De plus, comme l'école engagée dans la réforme a pour mandat de faire découvrir des œuvres littéraires de différents genres, le bibliothécaire devra trouver des moyens d'amener les élèves à passer des livres que ces derniers aiment déjà naturellement à ceux qu'ils pourraient aimer si on leur donnait la chance de les découvrir.

Une recherche effectuée dans les bibliothèques scolaires de l'Estrie, auprès de 21 282 élèves du primaires (filles et garçons), montre globalement leurs ouvrages préférés (MEQ, DRE et Groulx, 1999, 19):

Tableau 3

Répartition des élèves du primaire selon leurs lectures préférées

Lectures préférées	Nombre d'élèves
Bandes dessinées	458
Livres d'aventures	390
Romans	331
Livres-jeux	290
Revue	195
Livres d'images	194
Livres dont vous êtes le héros	184
Contes	182
Ouvrages scientifiques	166
Albums	158
Encyclopédies	154
Fables et légendes	142
Romans historiques	122
Biographies	78
Nouvelles	57

Source: MEQ, DRE et Groulx, 1999, 19

Les bandes dessinées ainsi que les récits d'aventures sont les genres préférés des jeunes du primaire. Les nouvelles s'avèrent le genre le moins apprécié, probablement

parce que les élèves, comme le mentionne Guérette (1998, 185), n'abordent ce genre qu'à la fin du primaire.

Une autre enquête sur les habitudes de lecture auprès de 627 enfants montréalais de 9 à 12 ans (dont 315 filles et 312 garçons) révèle, là encore, que la bande dessinée est le genre préféré des jeunes (Gervais, 1997b). Selon cette étude, au courant de l'année scolaire, 46% des jeunes auraient lu 6 bandes dessinées et plus, et 41% auraient lu 6 romans et plus. Cet intérêt marqué pour ces genres est suivi par celui pour les journaux (21,2%), les albums (16%), les documentaires (13,4%) et la poésie (4,6%) (Gervais 1997b, 33).

De plus, l'auteure de cette étude, a mis en relief des différences entre les filles et les garçons, quant aux genres de livres qui les intéressaient. Ainsi, nous découvrons qu'en 1992, les trois genres préférés des garçons étaient 1) les récits d'aventure, 2) les récits racontant des « faits extraordinaires bien imaginés », comme *Charlie et la chocolaterie*; nous pourrions aussi inclure, dans ce genre, des livres comme *Harry Potter*, publié après cette étude, et 3) les récits de science-fiction.

Gervais (1997b, 34), ajoute que « (...) les bandes dessinées citées le plus souvent sont, dans l'ordre, *Garfield*, *Astérix*, *Boule et Bill*, *Tintin* et *Lucky Luke* ». Par ailleurs, lorsque nous comparons ces résultats avec ceux d'une grande enquête qu'elle avait effectuée 15 ans plus tôt auprès de 23 bibliothécaires afin de connaître leur perception des livres les plus lus par les élèves de 6 à 12 ans (Gervais 1982, 14), quatre des cinq titres reviennent dans les préférences des élèves, mais selon un ordre quelque peu modifié : *Boule et Bill*, *Tintin*, *Les Schtroumpfs*, *Astérix* et *Lucky Luke*. Malgré la réduction du groupe d'âge de la population de l'enquête de 1992 (9 à 12 ans), cette correspondance entre les titres mentionnés tend à monter, d'une part, que les goûts des enfants avaient peu changé en matière de bande dessinée et, d'autre part, que les perceptions des bibliothécaires n'étaient probablement pas très éloignée de la réalité.

Intérêt des garçons

Lemery (2007, 8-12) souligne que l'objectif de lecture des filles et des garçons est différent. Les filles lisent plus de livres de fiction pour s'évader, alors que les garçons préfèrent lire en général pour s'informer. Toutefois, les garçons peuvent aussi lire pour s'évader, mais ils n'aiment pas nécessairement les mêmes genres de récits que les filles. Le tableau suivant présente, à partir de plusieurs sources, les ouvrages préférés des garçons, sans ordre de préférence.

Tableau 4

Les genres, les types d'ouvrages et les thèmes appréciés des garçons

Genres	Bandes dessinées
	Documentaires
	Périodiques
	Romans
Types	Livres « dont vous êtes le héros »
	Livres qui mettent en scène des animaux
Thèmes	Aventure
	Humour
	Peur

Sources : (Gervais 1997b; Lemery 2007; MELS 1999; Noël-Gaudreault 2005, SDM-Bibliomanes 2007)

Les documentaires et les périodiques font partie des genres appréciés des garçons. Comme ces genres de livres sont très différents des récits, ceux-ci pourraient être traités dans le cadre d'une autre recherche. Par ailleurs, quoique les albums et les nouvelles, entre autres, décrits au chapitre 1, ne semblent pas représentés dans ce tableau, ils peuvent tout de même être catégorisés dans les « livres qui mettent en scène des animaux », ou « les livres qui font peur », etc.

Ajoutons que pour que le récit suscite l'intérêt chez les garçons, il faudra aussi, comme le souligne HELD (1985, 18) :

- Un héros de qualité, crédible et qui vit des aventures haletantes
- Un héros qu'un garçon pourrait prendre comme modèle

3.3.1.2 La qualité de la langue et du texte

Les indicateurs que nous retenons pour la qualité de la langue et du texte sont tirés du MEQ (1983), de *Livres Ouverts* (2007), de Guérette (1998) et de Held (1985)

Le vocabulaire

Selon le MEQ (1983), de *Livres ouverts* (2007), et de Guérette (1998), le vocabulaire semble être un indicateur de grande importance. En effet, le récit, pour être lisible, doit contenir des mots évocateurs voire « attachants » et facilement compréhensibles. Pour cela, il faudra que les mots soient proches du vécu de l'élève et que ceux qui sont compliqués ou nouveaux soient expliqués dans le corps du texte. Par exemple, dans « Le grand rôle de Marilou Polaire » (Plante 1997, 12), l'auteur fait expliquer le terme « fabuliste » par un des personnages : « Jean de La Fontaine était un fabuliste. Il écrivait des fables, qui sont des contes très courts mettant en vedette des animaux ».

La syntaxe

Sur le plan syntaxique, il faudra veiller à ce que le récit présente des phrases correctement construites et à ce que le pronom référent soit proche du sujet qu'il remplace. Par exemple, toujours dans « Le grand rôle de Marilou Plaire » (Plante, 1997, p.15), nous savons facilement qui représente le pronom « elle » dans la phrase suivante : Les sœurs de Carboni, Ti-tom Bérubé et Boris Pataud décident de former une équipe avec Marilou Polaire. C'est elle qui plonge la main dans le chapeau ». Nous trouvons aussi des contre-exemples de phrases qui comportent des erreurs de syntaxe. Ainsi, *La courte échelle* choisit de séparer deux propositions complétives qui devraient être coordonnées, comme dans l'extrait suivant de « Petit Chausson, Grande Babouche » : « Elle veut que je remplisse la promesse que je lui ai faite. Que j'écrive l'histoire de sa vie pour qu'on n'oublie jamais qui elle était » (Gauthier 1997, 43).

Pour que la qualité de la langue soit respectée, il faudra aussi:

- que le registre de langue soit approprié au contexte du récit;
- que le vocabulaire soit riche et varié;
- que le texte soit écrit sans erreurs d'orthographe ni de grammaire;
- que le texte soit écrit sans erreurs de ponctuation (*Livres Ouverts* 2007, Giasson 2000, Guérette 1998).

3.3.1.3 Le contenu et son organisation

Le contenu et son organisation touchent aux dimensions espace-temps et aux caractéristiques des personnages. Ainsi, il faudra analyser la complexité de l'organisation du texte – à savoir, si le récit se déroule dans un, deux, ou plusieurs lieux connus ou inconnus de l'élève et si la linéarité du récit présente des retours en arrière fréquents, ou encore la psychologie ou les actions des personnages. C'est éléments pourraient avoir des impacts sur la lisibilité du récit, terme défini au chapitre 2. Par conséquent, il faudra veiller à :

- ce que les dimensions et les lieux (univers/espace) conviennent au niveau de compréhension des jeunes lecteurs;
 - par exemple, le récit d'Harry Potter se déroule en deux univers (l'univers des moldus et l'univers des sorciers) et principalement dans deux lieux (la maison des Dursley et l'école Poudlard. L'expérience montre que ce texte peut être lu compris et apprécié par des jeunes de 8 ans. D'un autre côté, le roman « les fourmis » de Bernard Werber se déroule dans au moins trois lieux (la cité Belokan, la maison du héros, sans compter l'encyclopédie du savoir relatif et absolu). L'expérience montre que ce récit peut être lu de façon autonome, compris et apprécié par des lecteurs de 14 ans et plus;
- ce que la durée, le moment et le déroulement du récit (sans retour en arrière trop nombreux/époque connue ou bien présentée), conviennent au niveau de compréhension des jeunes lecteurs.
- ce que les réactions psychologiques et les actions des personnages correspondent aux façons de réagir et d'agir des jeunes lecteurs pour que garçon puisse se mettre facilement dans la peau du personnage.

3.3.1.4 L'aspect matériel, la mise en page et les illustrations

Comme le montre l'expérience, le garçon de 6-12 ans sera sensible à des aspects d'ordre matériel comme la taille de l'ouvrage, son format, sa typographie, différents aspects de sa mise en page et de ses illustrations.

La taille de l'ouvrage

La taille de l'ouvrage influence la lecture (Guérette 1998, 107). Ainsi, un petit livre rend l'histoire intime, augmente son côté secret, le livre semble plus précieux, et les aspects visuels sont traités avec une grande minutie. Un grand livre permet de créer une distance entre le lecteur et le livre; il peut être raconté de loin et devenir une forme de spectacle. La taille du livre doit donc convenir à la fois au récit, à l'âge de l'élève, et à l'utilisation qui en sera faite.

Le format

Le format d'un livre joue aussi un rôle sur la lecture (Guérette 1998, 107). Ainsi, selon Guérette (1998, 107), le « format rectangulaire en hauteur » est « le format le plus courant »; il ne présente pas de « signification particulière », toutefois il permet un « équilibre entre le texte et l'image ». Le « format rectangulaire en largeur » s'appelle aussi « format à l'italienne ». Il est souvent choisi « par mimétisme avec le sujet de l'album ». De plus, un paysage allongé permet une meilleure appréciation de l'espace. Le « format carré » est le « format le plus abstrait », mais aussi « le plus moderne ». C'est un format qui présente plusieurs points forts : il facilite la concentration du texte et de l'image; de plus, chaque page carrée, une fois le livre ouvert, forme un rectangle.

La typographie

Le choix typographique de l'éditeur a des conséquences sur la capacité de décodage des élèves. En effet, l'expérience montre que la manière dont un texte est imprimé, c'est-à-dire sa mise en page, le type de caractère employé, la dimension des lettres et leur couleur influent sur le décodage. Aussi, un récit adapté aux jeunes du premier cycle présentera des caractères surdimensionnés par rapport à ceux adaptés aux jeunes du deuxième cycle ou du troisième cycle du primaire (Guérette 1998, 109).

Par ailleurs, *la mise en page et les illustrations* du récit auront un impact sur la plus ou moins grande lisibilité de son contenu. Selon le MEQ (1983), *Livres Ouverts* (2007) et Guérette (1998), plusieurs éléments sont à considérer pour avoir une mise en page adéquate. Par conséquent, il faudra :

- que la mise en page du contenu soit aérée;
- que les illustrations apportent quelque chose au texte, sans nuire à celui-ci;
- que les illustrations soient proches du texte qu'elles représentent, pour en favoriser la compréhension;
- que les différents éléments de l'illustration puissent être facilement perçus par le jeune lecteur.
- ce que les différentes perspectives créent une ambiance qui convient au récit;
- ce que l'illustrateur ait su créer un style qui lui est propre, et qui convient au ton du récit;
- ce que les illustrations révèlent l'action de l'histoire, l'atmosphère, les caractéristiques et sentiments des personnages en créant une ambiance qui convient au récit.

Notons que dans une bande dessinée, l'image est au moins aussi importante que le texte, sinon plus. Par conséquent, cet indicateur devra particulièrement être pris en compte pour ce genre de récit. De plus, l'interprétation de cet indicateur pourrait différer légèrement selon qu'il s'agisse d'une bande dessinée, d'un roman ou d'un album.

S'il est important de prendre en compte ces éléments pour choisir un livre pour les garçons du primaire, il faut aussi prendre en compte les valeurs morales et pédagogiques des récits.

3.3.1.5 La valeur morale

Le site *Livres Ouverts* (2007)⁵¹ présente plusieurs valeurs morales qu'un récit doit véhiculer pour que ce dernier soit accepté par notre société. Par exemple, il faudra :

- que « la violence non justifiée (gratuite ou complaisante) soit rejetée, mais qu'une agressivité des personnages, jugée saine, ait été soulignée dans le commentaire »;

⁵¹ Voir les critères de sélection de *Livres Ouverts* : http://www.livresouverts.qc.ca/criteres_selection_V2.php (ressource consultée le 30 octobre 2007)

- que « la présence massive de clichés visuels et de stéréotypes discriminatoires » soit prise en compte dans le rejet du récit;
- que dans les récits de fiction ou de non-fiction, « les valeurs prônées respectent l'enfant-lecteur, son intelligence, sa sensibilité, sa différence, sa créativité, ses capacités à réfléchir et à apprendre... »;
- que « le respect des différences d'âge, physiques, intellectuelles, ethniques, religieuses, socioéconomiques se retrouve dans l'issue des histoires »;
- que les propos présentent des valeurs actuelles.

3.3.1.6 La valeur pédagogique

Le développement de compétences transversales et disciplinaires constitue la pierre angulaire du nouveau programme de formation de l'école québécoise. Comme les compétences transversales se révèlent à travers les domaines d'apprentissage, nous jugeons donc utile de prendre en considération ces domaines d'apprentissage pour évaluer l'utilité pédagogique des récits.

Le site *Livres Ouverts* (2007) présente un bon exemple du potentiel pédagogique des récits. Après avoir exposé les différents domaines d'apprentissage en lien avec l'interdisciplinarité, nous verrons quels sont les autres indicateurs qui rendent compte de la valeur pédagogique d'un récit.

Interdisciplinarité

Selon le programme du MEQ (2001) voici les principaux domaines d'apprentissage dans lesquels l'élève est appelé à développer ses compétences. Il sera important d'en tenir compte dans la sélection des récits :

- Domaine de la mathématique
- Domaine de la science et de la technologie
- Domaine de l'Univers social
 - géographie
 - histoire
 - éducation à la citoyenneté
- Domaine des arts

- arts dramatiques
- arts plastiques
- musique
- Domaine du développement personnel
 - éducation physique
 - éducation à la santé
 - éthique et culture religieuse (prévu pour 2008)

Autres indicateurs de la valeur pédagogique

D'autres éléments de la réforme (MEQ 2001) doivent être pris en compte dans la sélection de récits. Ainsi, sera plus valable que d'autres, le récit

- qui peut être lu et apprécié par des jeunes et même des adultes de tout âge comme *Astérix*. Dans ce sens, Demers (1995, 25) parle de la longévité d'un récit. Cette particularité favorisera la création d'activités pédagogiques entre différents niveaux scolaires à partir du même livre et peut stimuler le goût de lire, grâce à ce travail en partenariat;
- qui peut être lu et apprécié de façon autonome (Demers 1995, 34; Giasson 1995, 124, 173). Plus le livre pourra être lu de façon autonome par des élèves de différents cycles, plus sa valeur pédagogique augmente;
- qui peut être apprécié par les élèves s'il est lu par l'enseignant (Giasson 1995, 48). Certains livres, trop difficiles pour des élèves d'un niveau scolaire donné, peuvent toutefois être appréciés par ces derniers si une personne qui sait faire une lecture intéressante leur lit de façon appropriée;
- dont l'auteur ou l'illustrateur est reconnu et est crédible (Calenge 1994);
- qui est publié en plusieurs langues ou édité plus d'une fois. Le premier aspect pourrait favoriser des échanges scolaires d'une classe à une autre et même d'un pays à l'autre sur le thème de ce récit. Le deuxième aspect pourrait favoriser des échanges intergénérationnels;

- qui présente avec exactitude des éléments d'information réels (comme ceux que l'on retrouve dans une biographie, un roman historique, un docu-fiction, etc.);
- qui a remporté un ou plusieurs prix, ou qu'il est en tête d'un ou de plusieurs palmarès.

Voilà les principaux critères et indicateurs qui composent la grille d'évaluation de récits que nous présentons dans la section suivante.

3.3.2 Grille d'évaluation des récits pour les garçons de 6 à 12 ans, à l'heure de la réforme de l'éducation

Dans cette section, nous présenterons la grille d'évaluation des récits pour la jeunesse qui émerge de notre problématique, de notre analyse des outils existants ainsi que de l'étude des critères de sélection que nous venons d'effectuer.

Cette grille comporte cinq critères accompagnés de leurs indicateurs, une échelle de valeur, suivie d'une colonne pour les commentaires. Le résultat total sera transformé en pourcentage, pour une meilleure visualisation de la valeur du récit. Cette grille nous permettra de faire une sélection des récits avec plus d'objectivité. Cependant, pour qu'elle corresponde au standard de scientificité, il faudrait probablement la rendre plus exhaustive, mais aussi la tester dans différents contextes et avec différents évaluateurs. Toutefois, dans sa facture actuelle, nous estimons qu'elle permettra d'effectuer une sélection passablement judicieuse de récits en fonction de notre objectif de recherche. La mise en application que nous en ferons devrait nous aider à mettre en relief ses forces et ses faiblesses et à y proposer des améliorations le cas échéant.

Tableau 5

**Grille d'évaluation de récits pour les garçons de 6 à 12 ans,
à l'heure de la réforme scolaire. Modélisation**

Aide-mémoire							
Récit évalué :							
Genre :							
Coût :							
Aspect matériel adapté aux jeunes du primaire :							
Disponibilité dans une librairie agréée :							
Prix/palmarès :							
Recensé dans outil de sélection <i>Livres Ouverts</i> : ___ Dans <i>Bibliomanes</i> : ___							
Autre : _____							
Évaluation du récit							
Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
1. L'intérêt	1. Le récit est une bande dessinée.						
	2. Le récit est un roman d'aventure.						
	3. Le récit est un roman de science-fiction, ou de fantastique.						
	4. Le récit présente des situations qui font peur.						
	5. Le récit présente des situations qui font rire.						
	6. Le récit permet des choix de situations comme les livres « dont vous êtes le héros ».						
	7. Le récit met en scène des animaux.						
						Total du critère 1 : /42	
2. La qualité de la langue et du texte	1. Les mots sont familiers à l'élève.						
	2. Les mots compliqués ou nouveaux sont expliqués dans le corps du texte.						
	3. Le vocabulaire est riche et varié.						
	4. Le récit ne présente pas d'erreurs d'orthographe ou de grammaire.						
	5. Dans le texte, le référent est proche du sujet de la phrase ou est facile à identifier.						
	6. Le texte véhicule de façon efficace et attrayante le message (sans didactisme).						
	7. Le registre de langue est approprié au contexte du récit.						
	8. Le récit ne présente pas d'erreurs de syntaxe ou de ponctuation.						
						Total du critère 1 : /48	

Évaluation du récit (suite)							
Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
3. Le contenu et son organisation	1. Le nombre de lieux (univers) et la complexité du récit correspondent au niveau de compréhension des jeunes lecteurs.						
	2. La structure temporelle (le nombre et la complexité des retours en arrière) du récit convient au niveau de compréhension des jeunes lecteurs.						
	3. Les réactions psychologiques et les actions des personnages correspondent aux façons de réagir et d'agir des jeunes lecteurs : le jeune garçon peut facilement se mettre dans la peau du personnage						
						Total du critère 1 : /18	
4. La valeur morale	1. La violence non justifiée (gratuite ou complaisante) est rejetée, mais une agressivité des personnages, jugée saine, est acceptée.						
	2. Les clichés visuels et les stéréotypes discriminatoires sont absents.						
4. La valeur morale	3. Les valeurs qui respectent l'enfant lecteur avec ses caractéristiques physiques, intellectuelles, ethniques, religieuses, socioéconomiques se retrouvent dans le cours du récit, sinon dans son issue.						
	4. Le récit présente des valeurs actuelles.						
						Total du critère 1 : /24	
5. L'aspect matériel, la mise en page et les illustrations	1. La taille du livre convient à la fois au récit, à l'âge de l'élève et à l'utilisation qui en sera faite.						
	2. Le format du livre convient au récit et à l'âge de l'élève.						
	3. La typographie est adaptée à l'âge des élèves.						
	4. La mise en page est aérée et convient bien au récit.						

Évaluation du récit (suite)							
Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
5. L'aspect matériel, la mise en page et les illustrations	5. Les illustrations complètent le texte et ne nuisent pas à sa compréhension.						
	6. Les illustrations sont placées près du texte qu'elles représentent.						
	7. Les différents éléments de l'illustration sont facilement perçus par les jeunes lecteurs.						
	8. les différentes perspectives créent une ambiance qui convient au récit.						
	9. Le style de l'illustration est original et convient au ton du récit.						
	10. Les illustrations révèlent l'action de l'histoire, l'atmosphère, les caractéristiques des personnages en créant une ambiance qui convient au récit.						
						Total du critère 2 : /60	
6. La valeur pédagogique	1. Interdisciplinarité / domaine de la mathématique.						
	2. Interdisciplinarité/ domaine de la science et de la technologie.						
	3. Interdisciplinarité/ géographie.						
	4. Interdisciplinarité/ histoire.						
	5. Interdisciplinarité/ éducation à la citoyenneté.						
	6. Interdisciplinarité/ arts dramatiques.						
	7. Interdisciplinarité/ arts plastiques.						
	8. Interdisciplinarité/ musique.						
	9. Interdisciplinarité/ développement personnel (éducation physique et à la santé).						
	10. Interdisciplinarité/ développement personnel (éthique et culture religieuse).						
	11. La longévité du récit le démarque.						
	12. Le récit peut être lu et apprécié en lecture autonome par des élèves de différents niveaux scolaires.						

Évaluation du récit (suite)							
Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
6. La valeur pédagogique	13. Le récit peut être lu par l'enseignant ou quelqu'un qui maîtrise la lecture et peut être apprécié par des élèves de différents niveaux scolaires.						
	14. L'auteur, l'illustrateur ou l'éditeur est reconnu et crédible.						
	15. Le récit est publié en plusieurs langues ou le récit a été édité plus d'une fois.						
	16. Les éléments d'information réels des récits (comme ceux que l'on retrouve dans une biographie, roman historique, un docu-fiction, etc.) ne présentent pas d'erreurs						
	17. Le récit a reçu un ou des prix, ou est en tête d'un ou de plusieurs palmarès.						
						Total du critère 5 : /102	
Résultat brut							
Total maximal : 294 pts							
Résultat pondéré en % :							

3.4 Modalités d'application de la grille

Pour choisir ses récits, le bibliothécaire devra tout d'abord présélectionner les ouvrages, les évaluer à l'aide de la grille et procéder à la décision finale. Étant donné la pertinence de cette dernière étape, nous l'explicitons ici, quoiqu'elle dépasse notre cadre de recherche.

Présélection

Pour choisir les récits, le bibliothécaire doit tout d'abord procéder à une présélection, c'est-à-dire :

- choisir des récits à l'aide des outils de sélection qui répondent le mieux aux objectifs visés, soit *Livres Ouverts* et *Bibliomane*;
- vérifier si le récit est disponible dans une *librairie agréée*;
- vérifier si la reliure et le matériau du livre sont suffisamment solides pour résister à la manipulation de jeunes de 6 à 12 ans.

Application proprement dite de la grille d'évaluation

Une fois les récits présélectionnés, pour les évaluer, le bibliothécaire devra

- compléter la partie « aide mémoire » de la grille d'évaluation;
- lire l'ouvrage en fonction des critères pris un à un :
 - a. lire le titre, la table des matières, les index s'il y a lieu pour évaluer le degré d'interdisciplinarité du livre;
 - b. lire les 10 premières pages du récit, ou les 10 premières cases (avec texte) s'il s'agit d'une bande dessinée, pour évaluer les points liés à la qualité de la langue (vérifier la présence d'erreurs d'orthographe, de syntaxe, de ponctuation, vérifier la proximité du référent avec le verbe, etc.);
 - c. lire les premières lignes de chaque chapitre, pour vérifier la qualité du contenu ainsi que l'organisation temporelle du récit. Il faudra porter attention aux mots comme « une heure après », « une heure avant », « une année plus tard », « un siècle plus tôt », etc.), afin de vérifier si la complexité de la durée du récit correspond au niveau de compréhension des élèves;
 - d) vérifier l'exactitude des informations (qui portent sur le réel) à l'aide d'Internet ou dans des documents imprimés; cette vérification devrait se faire dans trois sources externes différentes;
- compléter la partie de la grille intitulée « Évaluation du récit » et inscrire un commentaire, le cas échéant, pour expliquer la note allouée pour chaque indicateur;
- calculer la note totale obtenue et l'inscrire à l'endroit désigné.

Décision d'achat

Une fois les livres évalués, il restera à déterminer lesquels seront achetés par le bibliothécaire. En plus de la note totale obtenue, ce dernier devra prendre en compte la « variété » de la collection prônée par le MEQ (2001), ainsi que le coût des ouvrages.

Variété de la collection

Que signifie la « variété de la collection »? Selon Beaulac (1994), Demers (1995), Guérette (1998), le MELS (2007c) et le MEQ (2001), il faudra avoir une collection qui pourra convenir aux élèves des trois cycles scolaires du primaire : les élèves de chacun des cycles scolaires devraient avoir un nombre similaire de livres qui correspondent à leur niveau de difficulté pour leur permettre de progresser constamment en lecture. Par ailleurs, il faudra non seulement veiller à ce que les types de récits soient variés, mais il faudra aussi veiller, comme le recommandent les normes de l'IFLA/UNESCO 2002, 14), à ce que soient variés les thèmes qu'ils exploitent, leur aspect matériel, leur origine et le milieu culturel ou social dans lequel évoluent les personnages.

Nous retenons, par types de récits, ceux présentés au chapitre 1 : bandes, dessinées, albums, contes, légendes, mythes, nouvelles, romans, etc. Il est important d'offrir aux élèves une variété de récits comme ceux-ci parce qu'ils présentent de multiples aspects pédagogiques dont l'enseignant pourra tirer profit (Guérette, 1998; Giasson, 1995).

Les récits qui auront reçu une note inférieure à 60% seront rejetés, à moins de raisons valables. Par exemple, le coût du livre pourrait influencer la décision d'acheter ou non celui-ci.

Le coût : particularité

Notons que dans notre grille, nous n'attribuons pas de note pour le coût des récits. En effet, nous trouvons que la valeur monétaire d'un récit ne devrait pas entrer en concurrence avec sa valeur pédagogique, même s'il est important de tenir compte du coût dans la décision d'acheter ou non un livre. Par ailleurs, l'aspect matériel, comme les différents types de supports (papier, électronique, cédérom, etc.) peuvent avoir des répercussions sur le coût d'achat. De plus les supports disponibles peuvent influencer la gestion de l'espace d'une collection (les cédéroms prennent moins d'espace que les livres). Lorsque l'espace alloué à la bibliothèque de l'école est limité, la disponibilité d'un livre sur différents supports peut devenir un critère décisif d'achat.

Il se peut qu'un même livre soit disponible à la fois en version « papier » et en version électronique. Autant que possible, il faudra vérifier, avant toute décision d'achat, si les différents supports présentent les mêmes informations. Par ailleurs,

«les sélections et acquisitions de supports divers se heurtent à des obstacles organisationnels divers : obstacles juridiques de négociations de droits, obstacles bibliographiques de sources variées, obstacles techniques divers : telle vidéo est intéressante mais les droits sont inaccessibles, tel cédérom est passionnant mais le logiciel de pilotage n'est pas adapté au matériel possédé » Calenge (1994, 84).

Il faudra, le cas échéant, tenir compte de ces éléments dans la décision d'achat puisqu'une mauvaise décision pourrait entraîner des coûts supplémentaires.

3.4.1 Application de la grille d'évaluation

Une fois que nos modalités d'applications sont établies, il nous reste à tester cette grille sur quelques récits. Pour alléger le texte, nous avons préféré indiquer les résultats de cette évaluation à l'annexe 3 : *Évaluation des récits*. Nous exposerons finalement, dans la section suivante, les résultats de son application, ainsi que les limites de la recherche.

3.5. Discussion sur l'application de la grille d'évaluation

Dans cette section, nous présenterons les résultats de la validation de notre grille et les limites de la recherche.

Quoique appliquée sur quatre récits seulement, notre validation nous permet de détecter les forces et les faiblesses de notre outil et de formuler des suggestions pour l'améliorer.

3.5.1 Ses forces

L'application de cette grille nous a permis de relever plusieurs points forts que voici :

- elle met en relief les préférences en lecture des garçons, tout en tenant compte de la réforme de l'éducation;

- elle permet d'évaluer plusieurs genres de récits; des albums, en passant par les bandes dessinées et par les romans, par exemple;
- elle incite, grâce à l'attribution d'une note, à considérer pour la prise de décision l'ensemble des critères et non seulement les critères pour lesquels l'ouvrage aurait obtenu une note négative;
- elle permet, grâce à l'espace alloué aux commentaires, de recourir à des arguments pour conserver un récit ou l'élaguer, en cas de plainte de la part d'un parent;
- elle favorise la prise de décision d'un bibliothécaire scolaire comme celle d'un responsable de section jeunesse de bibliothèque publique, de librairie, etc.;
- elle favorise, par ailleurs, un jugement nuancé puisqu'un même récit peut se présenter sous différents genres; par exemple, une bande dessinée comme *Navis* peut être à la fois un récit d'aventure, de science-fiction, une bande dessinée, etc.;
- elle est facilement malléable; les indicateurs de chaque critères pourraient différer si l'objectif consiste à créer une collection de récits pour les filles, pour les immigrants, pour une école à vocation scientifique, pour un enseignant qui voudrait régler un problème d'enfant rejeté par ses pairs, etc.;
- elle pourrait devenir un outil d'évaluation aussi pour les éditeurs et les auteurs.

3.5.2 Ses faiblesses

Cette grille d'évaluation présente quelques points faibles qu'il est important de noter.

Les voici :

- elle favorise, certes, une prise de décision unique – elle permet d'évaluer un livre à la fois, – mais ne permet pas nécessairement de rendre compte de l'aspect global d'une collection, comme le fait qu'il faut avoir une collection qui présente une variété de livres;
- elle est assez longue à compléter (environ 30 minutes par récit);
- elle présente un certain degré de variété de réponses possibles pour un même récit – une subjectivité transparaît de cette évaluation;

- elle présente beaucoup de critères qui nécessitent une attention particulière – il faut prendre le temps d'évaluer chacun d'entre eux;
- elle pourrait donner, pour l'évaluation d'un récit, des résultats différents selon différents évaluateurs, parce qu'il n'y a pas d'indications précises quant au nombre de points qu'un récit peut obtenir selon certains critères; par exemple, un livre récompensé par un prix prestigieux devrait-il obtenir 2, 4 ou 6 points? À partir de combien de fautes d'orthographe un récit peut perdre tous ses points quant à ce critère? Le degré de subjectivité demeure donc, là encore, assez élevé.

3.5.3. Suggestions d'amélioration

L'analyse des forces et des faiblesses de notre grille nous incite à proposer des modifications pour l'améliorer. Les voici :

- il faudrait, autant que possible, que la grille soit informatisée et disponible sur le web, ainsi, l'évaluation serait beaucoup moins longue à exécuter. Par exemple, les calculs pourraient s'effectuer automatiquement.
- il faudrait créer plusieurs grilles en fonction de différents objectifs, afin de rendre compte de tous les usagers de la bibliothèque scolaire du primaire (par exemple, pour considérer autant les filles que les garçons), et de tous les types d'ouvrages (par exemple, non seulement les récits de fiction, mais aussi les documentaires);
- il faudrait qu'un organisme reconnu prenne à son compte la gestion d'un tel outil. Ainsi, cet organisme pourrait réduire les coûts liés à l'évaluation des récits, puisque toutes les commissions scolaires du Québec pourraient se fier à son jugement. Il ne resterait plus, aux commissions scolaires et aux écoles, qu'à cliquer (si cette grille est informatisée et accessible par Internet) pour sélectionner des récits en fonction de l'objectif de développement de collection souhaité (développer l'intérêt pour la lecture chez les garçons, maintenir l'intérêt des filles, aider les immigrants à s'adapter à leur nouvel environnement, etc.).

3.5.4 Limites de la recherche

Cette étude nous permet de constater que cette grille présente plusieurs limites :

- 1) cette grille n'est valide que pour les récits. Il faudra créer d'autres grilles pour les documentaires et pour les autres catégories d'ouvrages que devrait posséder une bibliothèque scolaire du primaire, comme les périodiques, les logiciels éducatifs, etc. Plusieurs critères devraient subir des modifications pour les documentaires comme celui de *l'intérêt*, de *l'accessibilité et de la lisibilité* et celui de la *valeur esthétique*;
- 2) cette grille n'est valide que pour évaluer des récits pour les garçons de 6 à 12 ans. Pour les garçons plus jeunes ou plus vieux, ou encore si l'objectif de développement de la collection vise les filles, il faudra créer d'autres grilles d'évaluation. Par ailleurs, nous pouvons penser que c'est le critère de *l'intérêt* du lecteur qui subira les plus grandes modifications si le destinataire change;
- 3) cette grille d'évaluation peut être utilisée uniquement par quelqu'un qui connaît bien la littérature jeunesse et la réforme de l'éducation, sans quoi cette personne pourrait ne pas comprendre tous les indicateurs, leur portée et leur pertinence;
- 4) Cette grille ne fournit pas de réponse absolue; un même ouvrage pourrait recevoir des évaluations différentes d'une année à l'autre (par exemple, si le livre reçoit un prix après le moment de son évaluation). En effet, l'importance accordée à un livre peut évoluer dans le temps. Par ailleurs, le pointage à lui seul ne suffit pas pour permettre au bibliothécaire de faire un choix judicieux; en effet, le choix devra aussi correspondre à la mission ou aux caractéristiques particulières de l'école. Par exemple, une école à forte concentration d'immigrants pourrait être tentée de sélectionner *Tintin au Congo*, malgré le fait qu'il présente des stéréotypes colonialistes. Il faut considérer l'ensemble de l'évaluation pour effectuer un choix judicieux;
- 5) Une fois un choix de livres effectué, il faut veiller à créer une collection variée; les résultats des sélections devront donc constamment être comparés pour que le bibliothécaire s'assure que les livres retenus répondent à ce

critère de variété. Par exemple, si un bibliothécaire doit sélectionner 10 ouvrages et que les 10 meilleures notes sont toutes attribuées à des bandes dessinées, il faudra que le bibliothécaire n'hésite pas à aller vers d'autres genres et à modifier son choix quant aux thèmes pour offrir une variété de livres aux enseignants et aux élèves.

Par ailleurs, l'expérience montre que les programmes de formation de l'école québécoise évoluent avec le temps. D'un apprentissage basé sur des savoirs, nous sommes maintenant, avec la réforme, passés à un apprentissage basé sur les compétences (MEQ 2001). Ainsi, la place qui est accordée à la bibliothèque scolaire pourrait aussi évoluer avec le temps et sa mission pourrait aussi être modifiée. Il est donc important de rester à l'écoute et de prendre en compte les modifications qui pourraient éventuellement être apportées au régime pédagogique québécois, afin que cette grille d'évaluation reste d'actualité.

CONCLUSION

Dans le cadre de cette recherche nous avons voulu développer un outil de sélection, qui consiste en une grille d'évaluation de récits à l'intention des garçons de 6 à 12 ans, tout en respectant les nouvelles approches pédagogiques prônées par la réforme de l'éducation.

Pour illustrer la pertinence d'une telle recherche, nous avons tout d'abord montré qu'elle s'inscrivait dans la problématique des bibliothèques scolaires du Québec à l'heure de la réforme ainsi que dans la problématique liée à l'échec scolaire des garçons : leur échec scolaire étant attribué en grande partie à leur manque d'intérêt pour la lecture. Puis après avoir exposé les éléments théoriques quant aux enjeux liés à l'accessibilité des livres dans les bibliothèques scolaires, nous avons mis en place un cadre pratique qui découlait des considérations précédentes. Ainsi, nous avons procédé à l'analyse de neuf outils de sélection dont nous avons retenu et justifié les critères qui nous semblaient les plus pertinents pour concevoir une grille d'évaluation de récits pour les garçons de 6 à 12 ans, à l'heure de la réforme. Une fois la grille élaborée, nous l'avons appliquée à quelques récits pour en observer les forces et les faiblesses et proposer des améliorations. Finalement, nous avons exposé les limites de cette recherche.

Principaux résultats

Cette étude devrait permettre non seulement de mettre à la disposition des bibliothécaires scolaires un outil de sélection qui leur permettra, – avec quelques modifications – d'évaluer des récits susceptibles de plaire aux garçons de 6 à 12 ans, mais aussi de retracer les récits qui répondent aux exigences de la réforme actuelle de l'éducation du Québec.

Nous pouvons aussi penser que les bibliothécaires professionnels qui travaillent dans les sections jeunesse des bibliothèques municipales ou dans d'autres bibliothèques publiques qui offrent leurs services aux écoles pourront utiliser avec profit cette grille d'évaluation pour développer leur propre collection de récits, notamment pour les garçons du primaire et en fonction de la réforme de l'éducation.

Avenues de recherche

Ce mémoire permet de constater des lacunes dans certains domaines de recherche. En effet, nous remarquons qu'il n'existe pas d'état des lieux récents sur les bibliothèques scolaires du primaire. Les plus récentes recherches publiées dans le domaine, comme celle de Lebrun (2004), concernent surtout les bibliothèques scolaires du secondaire. Il pourrait dès lors être intéressant de se pencher sur le milieu des bibliothèques scolaires du primaire pour des recherches futures; il pourrait ainsi être intéressant de constater les impacts réels du *Plan d'action pour la lecture* du gouvernement québécois et de la subvention de 60 millions de dollars offerte pour l'achat de livres pour les écoles. La grille d'évaluation créée dans ce mémoire permettrait de rendre compte, avec des statistiques à l'appui, de la valeur pédagogique des livres achetés grâce à cette subvention et de l'intérêt qu'ils pourraient susciter pour les garçons.

Par ailleurs, nous constatons qu'il reste encore beaucoup d'effort à fournir en matière de catalogage pour rendre réellement accessible les documents des bibliothèques scolaires à des jeunes du primaire. Il serait intéressant d'effectuer des recherches pratiques pour élaborer une interface qui convienne aux jeunes usagers; ainsi, les jeunes pourraient devenir davantage autonomes en recherche d'information.

De plus, l'étude d'outils de sélection nous permet de constater qu'il n'existe pas, au Québec, de portail sur la littérature jeunesse, comme le portail européen *Ricochet*. Il serait pensable que le Québec se munisse d'un tel outil. Par ailleurs, la grille d'évaluation créée dans ce mémoire pourrait être insérée dans ce portail. Celui-ci pourrait donc être un portail non seulement axé sur la littérature jeunesse qui peut être appréciée des jeunes québécois, mais pourrait aussi s'attarder à présenter la valeur pédagogique des ouvrages, à l'heure de la réforme.

Enfin, cette grille d'évaluation n'est utilisable que pour des récits. Il existe plusieurs autres genres d'ouvrages qui se retrouvent dans les bibliothèques scolaires : documentaires, périodiques, cédéroms, jouets éducatifs, manuels scolaires, etc. Il serait pertinent de doter le bibliothécaire scolaire de grilles d'évaluation pour tous ces genres. De plus, l'informatisation de cet outil le rendrait d'autant plus performant et

pratique. Par exemple, comme nous l'avons mentionné, le calcul du pointage pourrait se faire automatiquement.

Nous espérons, par ce mémoire, avoir montré d'une part, l'urgence d'agir pour que les garçons puissent conserver de l'intérêt pour l'école et pour qu'ils puissent développer un intérêt durable pour la lecture; d'autre part, nous espérons avoir contribué à nourrir un sentiment d'espoir, grâce à l'élaboration d'outils spécialement conçus pour choisir des ouvrages qui leur plaisent.

Ajoutons, que nous sommes consciente qu'il faudra des gens qualifiés pour choisir des livres qui répondent à la fois aux objectifs de la réforme de l'éducation du Québec et à l'intérêt de tous les usagers de la bibliothèque scolaire, dont les garçons font partie. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que la bibliothèque scolaire du primaire soit de plus en plus considérée dans le régime pédagogique du Québec et que ce dernier favorise davantage son exploitation à sa juste valeur ainsi qu'un développement toujours renouvelé de collections de qualité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adam, Jean-Michel. 1984. *Le récit*. Paris : Puf, Coll. Que sais-je, n° 2149.
- Allaire, Benoît. 2004. Les éditeurs de livres au Québec . Dans *État des lieux du livre et des bibliothèques*. Québec : OCCQ ch. 5. 95-119
<http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/etat_livre04_5_6.pdf> (ressource consultée le 6 octobre 2007).
- Association des bibliothèques publiques du Québec. [2006?]. *Qui sommes-nous*.
<<http://www.bpq.org/main.php?section=21>> (ressource consultée le 7 octobre 2007).
- ASTED. 2007. *La bibliothèque scolaire*.
<<http://www.asted.org/membres/lecture/scolaire.html>> (ressource consultée le 14 septembre 2007).
- Baribeau, Colette. 2004. Les profils des adolescents lecteurs. Dans *Les pratiques de lecture des adolescents québécois*, sous la dir. de Monique Lebrun, 219-245. Québec : Les éditions Multi-Mondes.
- Beulac, Jacqueline. 1994. L'organisation des collections en milieu scolaire. Dans *Pour que vive la lecture*, sous la dir. de Hélène Charbonneau, 120-133. Montréal : ASTED.
- Bernhard, Paulette. 2002. La bibliothèque scolaire: un environnement d'apprentissage en transformation. Dans *La bibliothèque scolaire: aujourd'hui et demain*. S.l. : IFLA, Section des bibliothèques et des centres documentaires scolaires, 19-20.
- Bernhard, Paulette. 1998. Apprendre à « maîtriser l'information » : des habiletés indispensables dans « une société du savoir ». *Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde*, XXVI, no 1 (automne-hiver).
<<http://www.acelf.ca/c/revue/revuehtml/26-1/09-bernhard.html#xnot2>> (ressource consultée le 16 septembre 2007).
- Bibeau, Robert. 1998. Quand Dewey « surfe » sur le web : la bibliothèque scolaire à l'heure d'Internet. *La revue de l'EPI*, no 92 : 109-127. <<http://edutice.archives-ouvertes.fr/docs/00/04/37/74/PDF/b92p109.pdf>> (ressource consultée le 30 octobre 2007).
- Bouchard, Pierre et Henri Tremblay. 1985. *Avoir 15 ou 16 ans en 1985. Inventaire des activités socioculturelles*. Québec : Ministère de l'Éducation. Direction de la recherche.
- Boucher, Colette. 2005. Intégrer l'interdisciplinarité. *Virage* 6, no 4 (avril) : 2.
- Boyer, Priscilla et Monique Lebrun. 2004. La lecture à l'écran. Dans *Les pratiques de lecture des adolescents québécois*, sous la dir. de Monique Lebrun, 123-145. Québec : Les éditions Multi-Mondes.

- Burgin, Robert, Pauletta Brown Bracy et Kathy Brown 2003. *An Essential Connection : How Quality School Library Media Programs Improve Student Achievement in North Carolina*.
<<http://www.rburgin.com/NCschools2003/NCSchoolStudy.pdf>> (ressource consultée le 31 octobre 2007).
- Calenge, Bertrand. 1994. *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*. Paris : Cercle de la librairie.
- Cartier, Sylvie. 2005. Mieux comprendre les difficultés d'apprentissage des élèves et mieux les aider : l'exemple de l'apprentissage par la lecture. Dans *La réussite scolaire: mieux comprendre et mieux intervenir*, sous la dir. de Lucie Deblois, ch. 10, 119-133. Saint-Nicolas : Presses de l'Université Laval, Collectif CRIRES.
- Chamberland, Gilles, Louissette Lavoie et Danielle Marquis. 1995. *Formules pédagogiques*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Charbonneau, Hélène. 1994. Les livres pour la jeunesse et leurs lecteurs. Dans : *Pour que vive la lecture*, sous la dir. de Hélène Charbonneau, 19-31. Montréal : ASTED.
- Commission scolaire de Montréal. 2007. [Liste des établissements scolaires]. <<http://www.csdm.qc.ca/Csdm/etablisements/default.asp?etablisements=primaire>> (ressource consultée le 13 septembre 2007)
- Commission scolaire de Montréal. 2006. *Diagnostic organisationnel. La première année de la réalisation du Plan stratégique*. <<http://www.csdm.qc.ca/Csdm/pdf/DiagnosticCSDM2006.pdf>> (ressource consultée le 13 septembre 2007)
- Commission scolaire des Découvreurs, avec la coll. Commission scolaire des Premières-Seigneuries. 2003. *La bibliothèque de l'école : un service éducatif essentiel à la réussite*. <<http://www.csdecou.qc.ca/sed/Bibliotheque/biblioecole.pdf>> (ressource consultée le 15 décembre 2006).
- Commission scolaire des Navigateurs et René Gélinas. 2005. *Trois histoires, trois cultures, un seul avenir : pour une gestion intégrée des bibliothèques scolaires des écoles primaires et secondaires*. <<http://pages.videotron.com/logigram/31mars2005.pdf>> (ressource consultée le 6 octobre 2007).
- Communication-Jeunesse. 2007. *Qui sommes-nous?* <<http://www.communication-jeunesse.qc.ca/presentation/index.php>> (ressource consultée le 7 octobre 2007).
- Conseil de la science et de la technologie. 2002. *La culture scientifique et technique au Québec : Bilan*. Québec. Gouvernement du Québec. <<http://www.jinnove.com/upload/documentaire/BP-mo-139.pdf>> (ressource consultée le 10 décembre 2007).

- Da Sylva. 2002a. Politique d'indexation. Dans *Terminologie de base en sciences de l'information : volets 1 et 2*. École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal. <<http://www.ebsi.umontreal.ca/termino/00000190.htm>> (ressource consultée le 10 décembre 2007)
- Da Sylva. 2002b. Politique de condensation. Dans *Terminologie de base en sciences de l'information : volets 1 et 2*. École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal. <<http://www.ebsi.umontreal.ca/termino/00000190.htm>> (ressource consultée le 10 décembre 2007)
- Demers, Dominique. 2002. Dix secrets. Dans *La presse, cahier Lecture*, 9 novembre.
- Demers, Dominique et Yolande Lavigneur, Ginette Guidon, Isabelle Crépeau. 1995. *La bibliothèque des enfants : des trésors pour les 0 à 9 ans*. Boucherville : Québec / Amérique jeunesse.
- Didacthèque, Direction des bibliothèques, Université de Montréal. 2005. *À propos de la Didacthèque*. <<http://www.bib.umontreal.ca/DI/presentation.htm>> (ressource consultée le 25 juin 2007).
- Fabre, Isabelle et Caroline Courbières. 2006. Lieux d'esprit et esprit du lieu : la fiction comme appréhension de l'espace documentaire. Dans *le Troisième colloque international du CIDEF AFI de l'année francophone internationale, Alexandrie, 12-15 mars 2006 : La transmission des connaissances, des savoirs, des cultures*. <<http://www.ulaval.ca/afi/colloques/colloque2006/actes2006/PDF/II-1%20Isabelle%20FABRE.pdf>> (ressource consultée le 30 octobre 2007)
- Fournier, Claude. 1993. *Statistiques de l'édition au Québec en 1992 : publications reçues en dépôt légal*. Montréal : Bibliothèque nationale du Québec.
- Gauthier, Madeleine. 1996. L'apport de la bande dessinée. Dans *Éducation et francophonie*, dossier « La littérature de jeunesse et son pouvoir pédagogique », sous la dir. de Flore Gervais. ACELF : XXIV, 1-2. <<http://www.acelf.ca/c/revue/revuehtml/24-12/gauthier.html>> (ressource consultée le 30 octobre 2007).
- Gervais, F. 2003. La bibliothèque scolaire à l'heure de la réforme du curriculum et de l'entrée des TIC dans les écoles secondaires du Montréal. In *IMPACT*, (ATLC, Association for Teacher-Librarianship in Canada), 12, nr 1 (winter) : 22-25.
- Gervais, Flore. 1997a. Le plaisir de lire au primaire. Dans *Didactique de la littérature . Bilan et perspectives*, sous la dir. de Monique Noël-Gaudreault, 33-48. Québec : Nuit blanche éditeur.

- Gervais, Flore. 1997b. *École et habitudes de lecture : Études sur les perceptions d'élèves québécois de 9 à 12 ans*. Montréal, Chenelière/Mcgraw-Hill.
- Gervais, Flore. 1982. *Étude sur les bandes dessinées que les enfants préfèrent*. Montréal : Publications PPMF, Université de Montréal.
- Giasson, Jocelyne. 2000. *Les textes littéraires à l'école*. Montréal : Guaëtan Morin Éditeur ltée.
- Giasson, Jocelyne. 1995. *La lecture : de la théorie à la pratique*. Montréal : Guaëtan Morin Éditeur ltée.
- Giasson, Jocelyne. 1990. *La compréhension en lecture*. Montréal : Guaëtan Morin Éditeur ltée.
- Gouvernement du Québec. 2007a. *L'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en classe ordinaire: identifier les vrais obstacles et les vraies solutions*. <<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPOF/Juin2007/13/c4455.html>> (ressource consultée le 16 septembre 2007).
- Gouvernement du Québec. 2007b. *Loi sur l'instruction publique. Éditeur officiel du Québec*. <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/I_13_3/I13_3.html> (ressource consultée le 6 octobre 2007).
- Gouvernement du Québec. 2007c. *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire du Québec*. Éditeur officiel du Québec. <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/I_13_3/I13_3R3_1.HTM> (ressource consultée le 6 octobre 2007).
- Groupe régional des bibliothécaires vaudois. 2003. *La bibliothèque scolaire : quelle mission?* <http://www.grbv.bbs.ch/GTBS/public/MissionBiblioScolaire/Biblio_scolaires.pdf> (ressource consultée le 15 juillet 2007).
- Guérette, Charlotte. 1998. *Au cœur de la littérature d'enfance et de jeunesse*. Québec : Les Éditions La Liberté Inc.
- Guidotti, J., J. Basque, P-B. Cadieux, J. Rocheleau, R. Bibeau. 1996. *Initier un plan d'intégration des TIC à l'école*. <<http://www.robertbibeau.ca/plan-tic.htm>> (ressource consultée le 15 juillet 2007).
- Hudon, Michèle. 1999/2000. *COURS BLT 6054 - Analyse et représentation documentaires 1 ; COURS BLT 6055 - Analyse et représentation documentaires 2*. Montréal : Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. <<http://www.ebsi.umontreal.ca/termino/00000057.htm>> (ressource consultée le 30 octobre 2007).

- IFLA/UNESCO. 2002. *Les normes de l'IFLA/UNESCO pour les bibliothèques scolaires*. <<http://www.ifla.org/VII/s11/pubs/sguide02-f.pdf>> (ressource consultée le 15 juillet 2007).
- Külper, S. Schulz, and G. Will. 1997. Bücherschatz - A Prototype of a Children's OPAC. *Information Services and Use*. 17 : 210-214.
- Lance, Keith Curry, Marcia J. Rodney and Christine Hamilton-Pennell. 2000a. *How School Librarians Help Kids Achieve Standards*. Denver : Library Research Service.
<www.lrs.org/documents/lmcstudies/CO/execsumm.pdf> (ressource consultée le 15 juillet 2007).
- Lance, Keith Curry, Marcia J. Rodney, and Christine Hamilton-Pennell. 2000b. *How School Librarians Help Kids Achieve Standards : The Second Colorado Study*. Spring, TX : Hi Willow Research and Publishing. Boston, MA. : The Graduate School of Library and Information Science, Simmons College.
<<http://www.lrs.org/documents/lmcstudies/CO/execsumm.pdf>> (ressource consultée le 15 septembre 2007).
- Lebrun, Monique. 2004. Les adolescents face à la lecture de plaisir. Dans *Les pratiques de lecture des adolescents québécois*, sous la dir. de Monique Lebrun, 71-96. Québec : Les éditions Multi-Mondes.
- Legendre, Renald. 1993. *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Montréal : Guérin.
- Lemery, Jean-Guy. *La lecture et les garçons*. Montréal : Les Éditions de la Chenelière.
- Leroux, Éric, et Marcel Lajeunesse. 2007. Le gouvernement du Québec et sa Politique de la lecture et du livre de 1998 : les objectifs et les réalisations. *Documentation et bibliothèques*, 53, 1, 27-41.
- Madore, Édith. 1994. Bilan d'une décennie québécoise. Dans *Pour que vive la lecture*, sous la dir. de Hélène Charbonneau, 32-42. Montréal : ASTED.
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec. 1998a. *État de situation de la lecture et du livre au Québec*. <<http://www.mcc.gouv.qc.ca/publications/lire.pdf>> (ressource consultée le 15 juillet 2007)
> (ressource consultée le 15 juillet 2007).
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec. 1998b. *Le temps de lire, un art de vivre. Politique de la lecture*. <<http://www.mcc.gouv.qc.ca/publications/lire.pdf>> (ressource consultée le 15 juillet 2007).

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. 2007. *Acheter dans les librairies agréées : un geste responsable*. <<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/acheter-librairies.pdf>> (ressource consultée le 12 octobre 2007).

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. 2007a. *Le programme La culture à l'école*. <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/cultureEducation/index.asp?page=sou_soutien> (ressource consultée le 19 juin 2007).

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. 2007b. *Document de référence : capacité d'accueil d'une école primaire (en fonction du nouveau curriculum)*. <http://www.mels.gouv.qc.ca/dgfe/AJE/Doc/Capacit%E9_accueil_primaire_refer ence.pdf> (ressource consultée le 12 octobre 2007).

Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. 2007c. *Et toi, que lis-tu? Améliorer l'accès à des ressources littéraires et documentaires variées*. <<http://www.mels.gouv.qc.ca/lecture/index.asp?page=guideAcquisition>> (ressource consultée le 16 septembre 2007).

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2007d. *Le renouveau pédagogique : ce qui définit le « changement » préscolaire, primaire, secondaire*. <http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/Renouveau_ped/452755.pdf> consulté le 30 octobre 2007).

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le Comité sur les affaires religieuses. 2007e. *Le programme d'études éthique et culture religieuse : avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport*. <http://www.mels.gouv.qc.ca/affairesreligieuses/CAR/PDF/AvisProgECR.pdf> (ressource consultée le 30 octobre 2007).

Ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport. [2007?f]. *Programme de soutien à l'école Montréalaise*. <<http://www.meq.gouv.qc.ca/ecolementrealise/>> (ressource consultée le 5 octobre 2007)

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2006a. *Allocution de M. Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, suite aux recommandations de la Table de pilotage du renouveau pédagogique*. <<http://www.mels.gouv.qc.ca/ministre/minis2006/a061016.asp>> (ressource consultée le 6 octobre 2007)

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2006b. *Principales statistiques de l'éducation 2004-2005*. <http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/Stat_fr/Stat_edu04.pdf> (ressource consultée le 14 octobre 2007).

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. [2005?a]. *Et toi, que lis-tu? Plan d'action sur la lecture à l'école.* <http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/plan_lecture2/Et_toi_f.pdf> (ressource consultée le 30 octobre 2007).

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. [2005?b]. *Et toi, que lis-tu? Plan d'action sur la lecture à l'école. La bibliothèque scolaire, un des douze services éducatifs complémentaires.* <http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/plan_lecture2/biblio_scol_f.pdf> (ressource consultée le 30 octobre 2007).

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. [2005?c]. *Dépliant d'information sur l'apport de la bibliothèque scolaire.* <http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/plan_lecture2/biblio_scol_f.pdf> (ressource consultée le 13 juillet 2007)

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2005d. [Communiqué de presse] / Plan d'action sur la lecture à l'école : des mesures concrètes pour donner davantage le goût de la lecture aux jeunes du Québec. <<http://www.mels.gouv.qc.ca/cpress/cprss2005/c050114.htm>> (ressource consultée le 13 octobre 2007).

Ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport. 2005e. Apprendre à lire. Québec. Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2003. *Programme d'aide à l'éveil de la lecture et de l'écriture dans les milieux défavorisés : le plaisir de lire et d'écrire ça commence bien avant l'école.* Québec : Gouvernement du Québec. <http://www.meq.gouv.qc.ca/dfga/politique/eveil/renseignements/pdf/cahiermisee_noeuvre.pdf> (ressource consultée le 13 juillet 2007).

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2002. *Les services éducatifs complémentaires : essentiels à la réussite.* <<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/csc/pdf/19-7029.pdf>> (ressource consultée le 13 juillet 2007).

Ministère de l'Éducation du Québec. 2001. *Programme de formation de l'école québécoise - éducation préscolaire et enseignement primaire.* <http://www.mels.gouv.qc.ca/dgfj/dp/programme_de_formation/primaire/pdf/prform2001nb/prform2001nb.pdf> (ressource consultée le 13 juillet 2007).

Ministère de l'Éducation du Québec. 1999. *Logiciels Éducatifs / BÉCÉDÉrom.* <http://logicielseducatifs.qc.ca/index.php?page=detail_produit&id=952> (ressource consultée le 16 septembre 2007).

Ministère de l'Éducation du Québec. 1997. *L'école, tout un programme. Énoncé de politique éducative.* <http://www.meq.gouv.qc.ca/REFORME/pol_eco/ecole.htm> (ressource consultée le 30 octobre 2007)

- Ministère de l'Éducation du Québec, Direction régionale de l'Estrie et Valérie Groulx. 1999. *Rapport régional portant sur les bibliothèques scolaires de la région de l'Estrie*. <<http://www.station05.qc.ca/dr/page.html>> (ressource consultée le 30 octobre 2007).
- Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, Direction des ressources didactiques. 1989. *Les Bibliothèques scolaires québécoises : plus que jamais - : rapport du Comité d'étude [sur les bibliothèques scolaires]*, 216 p. <<http://www.meq.gouv.qc.ca/publications/guide/16-7412.pdf>> (ressource consultée le 30 octobre 2007)
- Mittermayer, Diane, Diane Quirion et coll. 2003. *Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises*. Montréal : CREPUQ. <<http://www.crepuq.qc.ca/documents/bibl/formation/etude.pdf>>
- Moore, Penny. 1995. Information problem solving: a wider view of library skills. *Contemporary educational psychology*, vol. 20 : 1-32.
- OQLF. 2007. *Grand dictionnaire terminologique*. <http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index800_1.asp> (ressource consultée le 14 septembre 2007).
- Organisation de Coopération et de Développement économiques. 2004. Améliorer la qualité des résultats scolaires. *L'Observateur*. Avril. 1-8.
- Ottevaere-van Pragg, Ganna. 1997. *Le roman pour la jeunesse. Approches-Définitions – Techniques narratives*. Bern, Berlin, Frankfurt /M., New-York, Paris, Wien : Peter Lang SA.
- Painchaud, Gisèle et Claude Lessard. 1998. *La réforme de l'éducation au Québec : le curriculum*. <http://www.unige.ch/fapse/SSE/groups/life/textes/Painchaud_Lessard_A1998_01.html> (ressource consultée le 15 avril 2007).
- Pelletier, Pierre. [2001?] *Activités pédagogiques : pédagogie du projet*. <<http://ancien.pistes.org/apprped/pdp/index2.html>> (ressource consultée le 14 septembre 2007).
- Pennac, Daniel. 1992. *Comme un roman*. Paris : Gallimard.
- Poslaniec, Christian. 1992. *De la lecture à la littérature*. Paris : éditions du Sorbier
- Pouliot, Suzanne. 1994. Profil provisoire du lectorat de 6 à 16 ans. Dans *Pour que vive la lecture*, sous la dir. de Hélène Charbonneau, 204-225. Montréal : ASTED :
- Rey, Alain et Josette Rey-Debove (dirs). 2007. *Le nouveau Petit Robert de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.

- Richard, Caroline. (2005). *Plan d'action sur la lecture à l'école: des mesures concrètes pour donner davantage le goût de la lecture aux jeunes du Québec*. Communiqué de Presse. MELS 14 janvier 2005 <http://www.mels.gouv.qc.ca/CPRESS/cprss2005/c050114.htm> (ressource consultée le 20 septembre 2007).
- Roy, Pierre. 1991. *Le goût de lire et la bande dessinée*. Montréal : Association canadienne pour l'avancement de la littérature de jeunesse.
- Sauvageau, Philippe. 1990. Ressources humaines et partage des services documentaires: impact sur la mission d'une bibliothèque. Dans *Actes du congrès / Quand les services documentaires font la différence*, 1-23. Sainte-Foy : Association pour la promotion des services documentaires scolaires
- Scott, L. 2004. *School Library Media Centers : Selected Results From the Education Longitudinal Study of 2002 (ELS : 2002) (NECS 2005-302)*. U.S. Department of Education, National Center for Education Statistics. Washington, DC : U.S. Government Printing Office.
<<http://nces.ed.gov/pubsearch/pubsinfo.asp?pubid=2005302>> (ressource consultée le 15 avril 2007).
- Solomon, P. (1993). Children's information-retrieval behavior : case analysis of an opac. In *Journal of the American Society for Information Science*, 44(5), 245-264.
<<http://www3.interscience.wiley.com/cgi-bin/fulltext/10049869/PDFSTART>> (ressource consultée le 30 octobre 2007).
- St-Amant, Jean-Claude. 2007. *Les garçons et l'école*. Montréal : Sisyphé.
- Statistique Canada. 2005. Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires. Dans : *Le quotidien*.
<<http://www.statcan.ca/Daily/Francais/050504/q050504a.htm>> (ressource consultée le 13 octobre 2007).
- Statistique Canada et Développement des Ressources Humaines Canada. 2001. *Enquête internationale sur la littératie des adultes / Évaluation de la littératie en Amérique du Nord : Étude comparative internationale*, n° 89-572-XIF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Ministère de l'Industrie.
- Statistique Canada et Développement des Ressources Humaines Canada. 1999. *Inégalités en matière de lecture chez les jeunes au Canada et aux États-Unis*, n° 89-552-MPF au catalogue de Statistique Canada, n° 6. Ottawa : Ministère de l'Industrie.
- Statistique Canada et Développement des Ressources Humaines Canada. 1998a. *La valeur des mots : alphabétisme et sécurité économique au Canada*, n° 89-552-MPF au catalogue de Statistique Canada, n° 3. Ottawa : Ministère de l'Industrie.

- Statistique Canada et Développement des Ressources Humaines Canada. 1998b. *L'utilisation des capacités de lecture en milieu de travail au Canada*, n° 89-552-MPF au catalogue de Statistique Canada, n° 4. Ottawa : Ministère de l'Industrie.
- Statistique Canada et Développement des Ressources Humaines Canada. 1997. *Les capacités de lecture des jeunes Canadiens*, n° 89-552-MPF au catalogue de Statistique Canada, n° 1. Ottawa : Ministère de l'Industrie.
- Statistique Canada, Développement des Ressources Humaines Canada et Secrétariat National à l'Alphabétisation. 1996. *Lire l'avenir : Un portrait de l'alphabétisme au Canada*, n° 89-551-XPB au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Ministère de l'Industrie.
- Sturm, Brian. 2005. *Children and technology : Children's Opac Interface Comparaison*.
<http://www.ils.unc.edu/courses/2005_spring/inls124_001/kidsopacinterfaces.htm> (ressource consultée le 9 octobre 2007).
- Thibault, Suzanne. 1994. L'organisation des collections dans une bibliothèque pour les jeunes. Dans *Pour que vive la lecture*, sous la dir. de Hélène Charbonneau, 134-146. Montréal : ASTED
- Van Gruderbeeck, Nicole et coll. 2003. *Étude longitudinale et transversale des conditions scolaires favorables au développement des habitudes et compétences en lecture des élèves du secondaire*. Programme de soutien de la recherche en lecture, première partie, Montréal, Université de Montréal.
- Ville de Montréal. 2007. *Catalogue Nelligan*. <http://nelligan.ville.montreal.qc.ca/> (ressource consultée le 14 juillet 2007).
- Ville de Laurier-Station. *Portrait de la municipalité*. <<http://www.ville.laurier-station.qc.ca/laurier.asp?no=43529>> (Ressource consultée le 15 janvier 2007).
- Ville de Québec. [*Astrolabe : catalogues des bibliothèques publiques de la ville de Québec / Collections jeunesse*.] 2004.
<http://207.96.237.33/web2/tramp2.exe/goto/A0q2ecke.000?screen=Kids.html> (ressource consultée le 16 septembre 2007).
- Wikipedia. 2007. *Categorization*. <<http://en.wikipedia.org/wiki/Categorization>> (ressource consulté le 15 septembre 2007).

OUVRAGES DE LITTÉRATURE DE JEUNESSE CITÉS

Albums

Mari, Iela. 1968. *Les aventures d'une petite bulle rouge*. Paris : école des Loisirs.
Lionni, Leo. 1970. *Petit Bleu. Petit Jaune*. Paris : école des Loisirs.

Romans

Dahl Roald. 1997. *Charlie et la chocolaterie*. Paris : Gallimard-jeunesse.
Maxine. 1930. *Le Petit Page de Frontenac*. Montréal : Beauchemin.
Werber, Bernard. 1991. *Les fourmis*. Paris : Albin Michel.

Série Roman

Plante, Raymond. 1997. *Le grand rôle de Marilou Polaire*. Montréal : La courte échelle.
Gauthier, Gilles. 1997. *Petit Chausson, Grande Babouche*. Montréal : La courte échelle.
Rowling, J.K. 1998/2007. *Harry Potter*. Paris : Gallimard-jeunesse.

Séries BD

Hergé. *Tintin au Pérou, Objectif Lune, Tintin au Congo*. Bruxelles / Paris : Casterman
Goscinny René et Albert Uderzo. *Astérix*. Paris : Dargaud éditeur et Albert René.
Morris et Goscinny. *Lucky Luke*. Paris : Dargaud éditeur.
Franquin André. *Gaston Lagaffe*. Marcinelle-Charleroi / Paris / Montréal / Bruxelles : Dupuis.
Martin, Jacques. *Alix*. Bruxelles / Paris : Casterman.
Jacobs Edgar-P. *Blake et Mortimer*. Bruxelles / Paris : Éditions Blake et Mortimer / Dargaud Lombard s.a.
Leloup, Roger. Yoko Tsuno. Charleroi : Dupuis.
Davis, Jim *Garfield* : Paris : Dargaud.
Roba. *Boule et Bill*. Marcinelle-Charleroi / Paris / Montréal / Bruxelles / Sittard : Dupuis.
Peyo. *Les Schtroumpfs*. Marcinelle-Charleroi / Paris / Montréal / Bruxelles / Sittard : Dupuis.

Périodiques jeunesse

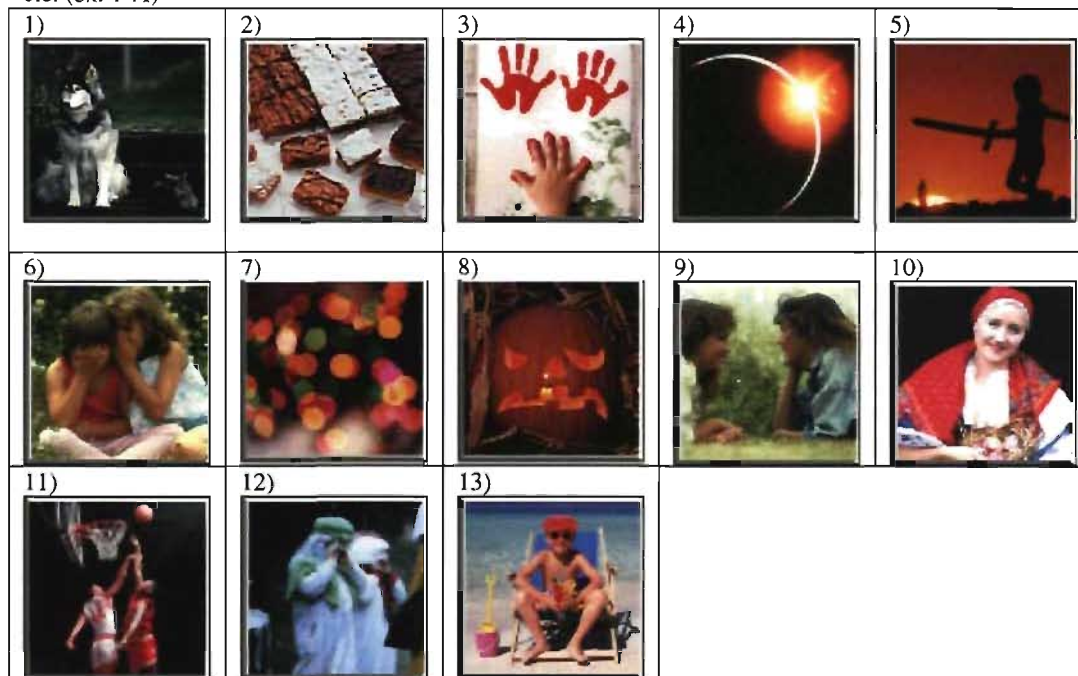
Astrapi. Paris : Bayard Presse
Okapi. Paris : Bayard Presse

ANNEXE 1

CHOIX DES IMAGES POUR LES MOTS-CLÉS

Voici un exercice proposé pour vérifier si des images d'un catalogue peuvent être facilement interprétées par des jeunes.

Voici une série d'images, suivie d'une série de mots-clés⁵². Tentez d'associer une image au bon mot-clé. (ex. 1-A)



Liste de mots-clés :

A) Animaux	B) Blagues et devinettes	C) Choses qui font peur	D) Comptines et poèmes	E) Contes et histoires
F) Cuisiner	G) Fêtes	H) Pièces de théâtre	I) Préoccupations des enfants	J) Sciences
K) Sports	L) Travaux manuels	M) Trucs marrants		

Associez les chiffres des images aux lettres des mots-clés dans la séquence qui vous apparaît la plus appropriée. Voici les réponses attendues :

1-A; 2-F; 3-L; 4-J; 5-E; 6-B; 7-G; 8-C; 9-I; 10-D; 11-K; 12-H; 13-M

Si vous avez du mal à associer certaines images aux bons mots-clés, nous pouvons penser que les jeunes auront aussi du mal à le faire. En ce sens, il faudrait que toutes les images soient faciles à interpréter pour s'assurer qu'elles remplissent bien leur rôle.

⁵² Images et mots-clés tirés du catalogue *Astrolabe* des bibliothèques de la Ville de Québec.

ANNEXE 2

ÉVALUATION DE NEUF OUTILS DE SÉLECTION

Remarque : voici, à titre indicatif, la fiche que nous avons élaborée pour évaluer des outils de sélection. Pour éviter d'alourdir inutilement la lecture de ce mémoire, nous ne présentons pas les fiches complétées pour chacun des neuf outils de sélection. Cependant, à l'intérieur du Chapitre 3, nous exposons en termes d'objectifs, de forces et de faiblesses, les résultats de notre analyse. Par ailleurs, des résultats comparatifs apparaissent dans cette annexe au *Tableau 6 : Analyse comparative des neuf outils de sélection*.

Fiche d'évaluation de neuf outils de sélection à l'heure de la réforme

Légende		
Symbole	Explication du symbole	
+	L'outil rencontre toutes les exigences du critère d'évaluation.	
+ -	L'outil rencontre plus ou moins les exigences du critère d'évaluation.	
-	L'outil ne rencontre pas les exigences du critère d'évaluation ou les rencontres très insuffisamment.	
NA	Le critère d'évaluation ne s'applique pas à ce type d'outil de sélection.	

Fiche d'évaluation		
Titre de l'outil de sélection :		
Format de l'outil de sélection :		
Objectif de l'outil de sélection :		
Critères d'évaluation	Évaluation	Commentaires
Objectif de l'outil de sélection		Il faudra vérifier si l'objectif est : <ul style="list-style-type: none"> ✓ facile à trouver ✓ bien identifié Il faudra transcrire ici l'objectif de l'outil de sélection.
L'autorité de l'auteur ou de l'éditeur de l'outil de sélection		Il faudra : <ul style="list-style-type: none"> ✓ trouver son identité ✓ vérifier sa notoriété <ul style="list-style-type: none"> ➤ Par la consultation d'autres ouvrages ou sites Internet ✓ vérifier sa crédibilité <ul style="list-style-type: none"> ➤ Par la présence d'un bref CV ➤ Par la consultation d'autres ouvrages ou de sites Internet
Caractéristiques du contenu de l'outil de sélection		Il faudra vérifier la présence : <ul style="list-style-type: none"> ✓ d'une (ou des) politique(s) <ul style="list-style-type: none"> ➤ politique éditoriale ➤ politique d'indexation ➤ politique de condensation ➤ etc. ✓ d'une indication de la disponibilité du livre en librairie ✓ d'une petite biographie de chaque auteur de livres jeunesse ✓ d'un compte rendu critique ✓ d'indications sur les prix ou palmarès remportés par un livre jeunesse
L'auditoire visé par l'outil de sélection		L'outil de sélection s'adresse-t-il à : <ul style="list-style-type: none"> ✓ des bibliothécaires professionnels? ✓ des enseignants? ✓ Des individus?

Fiche d'évaluation de neuf outils de sélection à l'heure de la réforme (suite)		
Critères d'évaluation	Évaluation	Commentaires
L'organisation de l'outil de sélection		<p>Il faudra vérifier si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ l'organisation de l'œuvre est logique ✓ tous les chapitres sont pertinents <p>Pour le constater, nous pourrions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ survoler la table des matières ➤ survoler les index ➤ survoler les titres et sous-titres des différentes sections de l'ouvrage
L'objectivité de la couverture		<p>Il faudra vérifier si l'outil de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ est subventionné, et par qui il est subventionné ✓ fournit cette information clairement ✓ présente de la publicité qui pourrait influencer sur son objectivité ✓ présente une information biaisée
L'exhaustivité de la couverture par rapport à l'objectif visé par l'outil de sélection		<p>Il faudra vérifier si l'objectif de l'outil de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ est atteint? ✓ est dépassé?
La portée et la pertinence de l'utilisation de l'outil de sélection dans un cadre scolaire, à l'heure de la réforme de l'éducation du Québec		<p>Il faudra répondre à ces questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Comment est traité de sujet dans l'outil de sélection? ✓ Est-ce que les informations de l'outil de sélection couvrent une période de temps précise? De quand sont datés les livres jeunesse présentés dans l'outil de sélection? ✓ Quelle est l'utilité de l'outil de sélection? ✓ Quelle est la pertinence de l'utilisation de l'outil de sélection dans un cadre scolaire, à l'heure de la réforme? Faut-il utiliser un autre outil de sélection pour compléter les informations relatives à la réforme? <p>Pour répondre aux objectifs de la réforme, l'outil de sélection devra présenter les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ des exemples d'idées d'exploitation du livre à l'école, par exemple en proposant des thématiques de sujets qui peuvent être abordés avec la lecture du livre ; ➤ des exemples d'exploitation du livre dans un cadre interdisciplinaire ; ➤ des exemples de compétences à développer par l'exploitation des livres en classe; ➤ des informations sur le destinataire du livre jeunesse <ul style="list-style-type: none"> • le livre plaira-t-il plus aux filles ou aux garçons? • le livre pourrait plaire à des jeunes de quelles origines ethniques? • le livre peut être lu de façon autonome ou de façon accompagnée à quels cycles scolaires?

Fiche d'évaluation de neuf outils de sélection à l'heure de la réforme (suite)		
Critères d'évaluation	Évaluation	Commentaires
Le design et le format de l'ouvrage		Il faudra analyser : <ul style="list-style-type: none"> ✓ si la typographie employée est adéquate ; ✓ si la reliure des livres est solide ; ✓ si l'outil présente des illustrations ; ✓ si le format (taille) de l'ouvrage est adéquat
Le ou les supports lorsque ceci s'applique		Il faudra vérifier si l'outil de sélection : <ul style="list-style-type: none"> ✓ est disponible sur différents supports (indiquer ici lesquels) ; ✓ fournit des informations claires sur la possibilité d'obtenir l'outil de sélection sur différents supports ; ✓ fournit des informations sur les conditions d'utilisation de ses différents supports (conditions d'ordre technique ou juridique) ; ✓ fournit les mêmes informations sur ses différents supports (vérifier ces informations si les différents supports sont facilement accessibles)
Le coût d'achat/ d'abonnement à l'outil de sélection		Il faudra : <ul style="list-style-type: none"> ✓ vérifier si le coût d'achat ou d'abonnement est clairement indiqué ; ✓ vérifier si le coût est le même pour les différents supports de l'outil de sélection
<i>Les critères d'évaluation des prix et palmarès</i>		
Les critères de choix des prix et palmarès lorsque ceux-ci sont identifiables		Il faudra : <ul style="list-style-type: none"> ✓ vérifier si des modalités de participation aux prix ou palmarès sont fournies ; ✓ vérifier si les critères d'évaluation des prix ou palmarès sont fournis
L'importance du prix ou du palmarès		Il faudra : <ul style="list-style-type: none"> ✓ vérifier si un montant d'argent est remis (et le montant de ce prix, le cas échéant) pour le gagnant ; ✓ vérifier si le prix ou le palmarès donne une bonne visibilité au vainqueur
<i>Critère d'évaluation des outils de sélection généraux ou des palmarès, dans le cas de sites web</i>		
L'accessibilité		Il faudra : <ul style="list-style-type: none"> ✓ vérifier la facilité de le retrouver ; ✓ vérifier la présence de message d'erreur

Tableau 6
Analyse comparative des neuf outils de sélection

Légende du tableau	
Symbole	Explication du symbole
A	L'outil rencontre toutes les exigences du critère d'évaluation
B	L'outil rencontre plus ou moins les exigences du critère d'évaluation
D	L'outil ne rencontre pas ou pas assez les exigences du critère d'évaluation
NA	Le critère d'évaluation ne s'applique pas à ce type d'outil de sélection

Lurelu : Lu – *Livres ouverts* : Lo – *Memento* : Me – *Services documentaires multimédia* : SDM – *La courte échelle* : Ce – *Édith Madore (Les 100 livres québécois pour la jeunesse qu'il faut lire)* : ÉM
– *Communication-Jeunesse* : Cj – *Ricochet* : Ri – *Bd sélection* : BD

Analyse des résultats – comparaison des évaluations des différents outils de sélection									
Critères d'évaluations en fonction des types d'outils de sélection	Les outils de sélection								
	Lu	Lo	Me	SDM	Ce	ÉM	CJ	Ri	BD
1. Objectif de l'outil de sélection	B	A	A	B	D	B	B	D	D
2. L'autorité de l'auteur ou de l'éditeur de l'outil de sélection	B	A	A	A	A	A	A	A	B
3. Caractéristiques du contenu de l'outil de sélection	B	B	B	B	D	B	B	B	B
4. L'auditoire visé par l'outil de sélection	A	A	A	B	D	D	B	D	D
5. L'organisation de l'outil de sélection	A	A	A	A	A	A	A	A	A
6. L'objectivité de la couverture	A	A	A	B	B	A	A	A	D
7. L'exhaustivité de la couverture par rapport à l'objectif visé par l'outil de sélection	A	B	A	A	B	A	A	B	B
8. La portée et la pertinence de l'utilisation de l'outil de sélection dans un cadre scolaire, à l'heure de la réforme de l'éducation du Québec	B	A	D	D	D	D	B	B	D
9. Le design et le format de l'ouvrage	A	A	A	B	D	A	A	A	A
10. Le ou les supports (s'il y a lieu)	A	B	A	A	D	NA	A	A	B
11. Le coût d'achat/d'abonnement à l'outil de sélection	A	A	D	A	A	A	A	A	A
12. L'accessibilité	A	A	A	B	A	B	B	A	A
13. Les critères de choix des prix et palmarès lorsque ceux-ci sont identifiables	NA	NA	NA	NA	NA	NA	A	NA	NA
14. L'importance du prix ou du palmarès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	A	NA	NA

Bibliographie des ouvrages consultés pour l'analyse des neuf outils de sélection

American Library Association. 1989. *Guide to the Evaluation of Library Collections*, Chicago, ALA.

Association pour la promotion des services documentaires scolaires. <<http://www.rtsq.qc.ca/apsds/>> (ressource consultée le 7 février 2007).

Bernhard, Paulette. 2002. La bibliothèque scolaire: un environnement d'apprentissage en transformation. Dans *La bibliothèque scolaire: aujourd'hui et demain*. S.l.: IFLA, Section des bibliothèques et des centres documentaires scolaires, 19-20.

Bernhard, Paulette. 2003. Perspectives sur l'éducation à l'information. *Esquisse*, No. 0028-0029-0030-0031-0032-0033, (juin-juillet-août) : 5-6.

Bibeau, Robert. 2002. *Quand Dewey surf sur le Web*. <<http://www.robertbibeau.ca/dewey.html>> (ressource consultée le 15 avril 2007).

Bibliothèques et Archives Canada. *Portail d'informations sur les bibliothèques scolaires*. <<http://www.cla.ca/pibs/>> (ressource consultée le 7 février 2007).

Calenge, Bertrand. 1994. *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*. Paris : Cercle de la librairie.

CHAUMIER, Jacques. 1996. *Travail et méthodes du documentaliste*. 5e éd. Paris : ESF éditeur. 54.

Chouinard, Daniel. 2006. État présent et enjeux idéologiques de la recherche en littérature jeunesse : 1995-2005 . *Canadian Children's Literature/ Littérature canadienne pour la jeunesse*. 32, 1. (printemps).

Chamberland, Gilles. et coll. 1995. *Formules pédagogiques*, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Commission scolaire des Découvreurs (avec la coll. de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries). 2003. *La bibliothèque de l'école : un service éducatif essentiel à la réussite*. <<http://www.csdecou.qc.ca/sed/Bibliotheque/biblio-ecole.pdf>> (ressource consultée le 15 avril 2007).

Coalition en faveur des bibliothèques scolaires. (2003?) <<http://www.bibliothequesscolaires.qc.ca/>> (ressource consultée le 7 février 2007).

Dion, Jocelyne; Bernhard, Paulette. 2001. La bibliothèque de l'école : une porte ouverte sur le monde. Dans *L'apport de la culture à l'éducation*. Actes du colloque Recherche : culture et communications tenu dans le cadre du congrès de l'ACFAS 2000, sous la dir. de Louise Julien et de Lise Santerre, 95-116. Montréal: Editions nouvelles AMS.

Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques. 1989. *Les bibliothèques scolaires québécoises, plus que jamais*. Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation. (Ce document est aussi appelé *Rapport Bouchard*). <<http://www.meq.gouv.qc.ca/publications/guide/16-7412.pdf>>

Garder, Richard K. 1981. *Library Collection : Their Origin, Selection and Development*, Toronto : McGraw-Hill.

Gaudet, Françoise et Claudine Lieber (dirs). 1999. *Désherber en bibliothèque. Manuel pratique de révision des collections*, 59-93. Paris : Cercle de la Librairie.

Gervais, Flore. 1997b. *École et habitudes de lecture : Études sur les perceptions d'élèves québécois de 9 à 12 ans*. Montréal : Chenelière/Mcgraw-Hill.

IFLA/UNESCO. 2004. *Les normes de l'IFLA/UNESCO pour les bibliothèques scolaires*. <<http://www.ifla.org/VII/s11/pubs/sguide02-f.pdf>>

IFLA/UNESCO. 2000. *Manifeste de l'UNESCO de la bibliothèque scolaire : la bibliothèque scolaire dans le contexte de l'enseignement et de l'apprentissage pour tous* ». <<http://www.ifla.org/VII/s11/pubs/mani-f.htm>>(ressource consultée le 15 avril 2007).

Institut de la statistique du Québec/l'Observatoire de la culture et des communications du Québec. 2004. *État des lieux du livre et des bibliothèques*. <http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/etat_livre.htm> (ressource consultée le 15 janvier 2007)

Kupiec, Anne et Anne-Marie Bertrand. 1994. *Bibliothèques et évaluation*. Paris : Cercle de la librairie.

Lancaster, Frederick Wilfrid. 1993. *If You Want to Evaluate Your Library...*, Champaign: University of Illinois Press.

Legendre, R. 1993. *Dictionnaire actuel de l'éducation*. 2e éd., Montréal : Guérin.

Les intouchables. 2007. <http://www.lesintouchables.com/intouchables2004.htm>

Librarian's Index to the Internet. <<http://lii.org>> (ressource consultée le 30 janvier 2007)

Lundin, Anne et Wayne A. Wiegand (dirs). 2003. *Defining Print Culture for Youth. The Cultural Work of Children's Literature*, Greenwood Village, Colorado : Libraries Unlimited.

Madore, Édith. 1996. La critique littéraire québécoise pour la jeunesse. La littérature de jeunesse et son pouvoir pédagogique, Volume XXIV, No 1 et 2. Québec : ACELF <<http://www.acef.ca/c/revue/revuehtml/24-12/madore.html>> (ressource consultée le 10 avril 2007)

McGregor, John, Ken Dillon et James Henri. 2003. *Collection Management for School Libraries*. Lanham, Maryland and Oxford : The Scarecrow Press.

Ministère de la Culture et des Communications. 1998. *Le temps de lire, un art de vivre. État de la situation de la lecture et du livre au Québec*. Québec.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2001. *Programme de formation de l'école québécoise - éducation préscolaire et enseignement primaire*. Québec. <http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/prog_formation/index.htm> (ressource consultée le 21 janvier 2007).

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2005a. *La mise en place d'un programme d'éthique et de culture religieuse*. Québec. <http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/Prog_ethique_cult_reli/index.asp> (ressource consultée le 21 janvier 2007).

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2005b. *Le renouveau pédagogique : ce qui définit « le changement » préscolaire • primaire • secondaire*. Québec. <http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/Renouveau_ped/452755.pdf> (ressource consultée le 6 février 2007).

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2005c. *Intégrer l'interdisciplinarité. Virage instruire, socialiser, qualifier ensemble*. vol. 7, no 4 (avril) Québec. <www.mels.gouv.qc.ca/virage/journal_fr/PDF/Virage7-4.pdf> (ressource consultée le 7 février 2007).

Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. [2006?]. *Livres ouverts : une sélection de livres de qualité pour les jeunes*. Québec
<http://www.livresouverts.qc.ca/Feuillets%20PDF/Feuillelet_Selection_et_notice_compleete.pdf> (ressource consultée le 23 janvier 2007).

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2006b. *Poursuivre le renouveau pédagogique : information à l'intention des parents*. Québec. <<http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/RenouveauPedagogique/InfParents.pdf>> (ressource consultée le 23 janvier 2007).

Ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport. 2007?. *Programme de soutien à l'école Montréalaise*. Québec. <<http://www.meq.gouv.qc.ca/ecolemontrealaise/>> (ressource consultée le 20 avril 2007).

Ministère de l'Éducation du Québec. 1989. *Les bibliothèques scolaires québécoises / plus que jamais*. Québec. <http://www.mels.gouv.qc.ca/publications/guide/16-7412.pdf> (ressource consultée le 20 avril 2007).

Ministère de l'Éducation du Québec. 1997. *L'école, tout un programme. Énoncé de politique éducative*. Québec. <http://www.mels.gouv.qc.ca/REFORME/pol_eco/ecole.pdf> (ressource consultée le 20 avril 2007).

Ministère de l'Éducation du Québec. 2002. *Les services éducatifs complémentaires : essentiels à la réussite*. Québec. <www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/csc/pdf/19-7029.pdf> (ressource consultée le 5 février 2007).

Office québécois de la langue française. *Le grand dictionnaire terminologique*. Québec : Office québécois de la langue française. <http://www.granddictionnaire.com/fs_global_01.htm> (ressource consultée en avril 2007).

Painchaud, Gisèle et Lessard, Claude. 1998. *La réforme de l'éducation au Québec : le curriculum*. <http://www.unige.ch/fapse/SSE/groups/life/textes/Painchaud_Lessard_A1998_01.html> (ressource consultée le 15 avril 2007).

Noël-Gaudreault, Monique. 2005. Peut-on faire lire les garçons ? *Québec français*, no 139, (Automne).

Nisonger, Thomas E. 2003. *Evaluation of Library Collections, Access and Electronic Resources*. Greenwood Village, Colorado : Librairies Unlimited.

Pelletier, Pierre. (2000?). *Le projet* (ch. 4). <<http://www.fse.ulaval.ca/pelletier/chap4.htm>> (ressource consultée le 7 février 2007).

Publications du Québec. 2006a. *Loi sur l'instruction publique*. <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/I_13_3/I_13_3.htm> (ressource consultée le 5 février 2007).

Publications du Québec. 2006b. *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*. <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/I_13_3/I_13_3R3_1.HTM> (ressource consultée le 15 février 2007).

Québec-Amérique. 2007. *Les nouveautés jeunesse*. <http://www.quebec-amerique.com/00_SECTION/Jeunesse/2.html> (ressource consulté le 25 avril 2007).

Statistique Canada. Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires . *Le quotidien*. 2005. <<http://www.statcan.ca/Daily/Francais/050504/q050504a.htm>> (ressource consultée le 15 25 avril 2007).

Service des bibliothèques de l'UQAM. 2006. Évaluer la qualité des sources. *InfoSphère*. <http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences_humaines/module7/evaluer.htm> (ressource consultée le 30 janvier 2007).

Tabah, Albert N. 1995. Évaluation des collections. Dans *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*, sous la dir. de Bertrand Calenge, Silvie Delorme, Jean-Michel Salaün et Réjean Savard, 285-296, Sainte-Foy : Les Presses de l'Université du Québec.

Références des outils de sélection

BD sélection. 2007. <<http://www.bdselection.com/>>.

Memento. Électre et Banque de titres de langue française. 2007.
<<http://www.mementolivres.com/Home.asp?UpdateTicker=1&Width=1024>>.

Ricochet. Centre International d'Études en Littérature de Jeunesse. 2007. <<http://www.ricochet-jeunes.org/>>.

Communication-Jeunesse. 2007. *Le choix des jeunes / palmarès de 2005-2006*.
<<http://www.communication-jeunesse.qc.ca/palmares/index.php>>.

Madore, Édith. 2002. *Les 100 livres québécois pour la jeunesse qu'il faut lire*. Québec : Éditions Notat bene.

Livres ouverts. Ministère de l'éducation, des Loisirs et du Sport. 2007.
<http://www.livresouverts.qc.ca/index_V2.php>.

Lurelu. Hiver 2007, vol 29, n° 3. Site Internet : <<http://www.lurelu.net/>>.

La courte échelle. 2007. Liste des titres. (Document PDF reçu par courriel).

Services documentaires multimédia. 2007a. *Choix* <<http://www.sdm.qc.ca/produits/bases/choix.html>>
Choix jeunesse. <<http://choix-jeunesse.sdm.qc.ca/>>
Bibliomanes. <<http://www.sdm.qc.ca/bibliomanes/>>.

ANNEXE 3

ÉVALUATION DE RÉCITS

RÉCIT 1

Aide-mémoire

Récit évalué : *La quête de Despereaux*;

Auteur : Dicamillo, Kate; Illustrateur : Timothy Basil Ering;

Éditeur : Éditions Scholastic; lieu : Markham (Ontario)

Date de publication : 2004

Genre : conte

Coût : 18,99 \$ (SDM)

Âge annoncé : 9 à 12 ans (SDM)

Disponibilité dans une librairie agréée : oui

Prix/palmarès : oui (Éditeur Scholastic) / prix Newbery Honor

Recensé dans *Bibliomanes*

Évaluation du récit 1

Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
1. L'intérêt	1. Le récit est une bande dessinée.	X					
	2. Le récit est un roman d'aventure.				X		L'aventure de Despereaux : un souriceau qui aime une princesse humaine.
	3. Le récit est un roman de science-fiction, ou de fantastique.				X		C'est un récit fantastique : les souris parlent et peuvent être comprises par les princesses!
	4. Le récit présente des situations qui font peur.			X			Despereaux est jeté aux oubliettes, avec les rats, et doit s'en sortir...
	5. Le récit présente des situations qui font rire.		X				Le ton est humoristique.
	6. Le récit permet des choix de situations comme les livres « dont vous êtes le héros ».	X					
	7. Le récit met en scène des animaux.				X		C'est une histoire de souris parmi les hommes.
						Total du critère 1 :	24/42
2. La qualité de la langue et du texte	1. Les mots sont familiers à l'élève.				X		
	2. Les mots compliqués ou nouveaux sont expliqués dans le corps du texte.				X		
	3. Le vocabulaire est riche et varié.				X		
	4. Le récit ne présente pas de fautes d'orthographe ou de grammaire.				X		
	5. Dans le texte, le référent est proche du sujet de la phrase ou est facile à identifier.				X		Oui, en général, le nom que remplace le pronom est facilement identifiable.

Évaluation du récit 1 (suite)							
Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
2. La qualité de la langue et du texte	6. Le texte véhicule de façon efficace et attrayante le message (sans didactisme).			X			Il y a certains éléments de didactisme (comme le fait de s'adresser au lecteur pour lui expliquer, par exemple, le sens de certains mots), toutefois, l'auteure n'en abuse pas.
	7. Le registre de langue est approprié au contexte du récit.				X		Registre standard. Langue parfois poétique, mais toujours compréhensible.
	8. Le récit ne présente pas de fautes de syntaxe ou de ponctuation.				X		
						Total du critère 1 : 46/48	
3. Le contenu et son organisation	1. Le nombre de lieux (univers) et la complexité du récit correspondent au niveau de compréhension des jeunes lecteurs.				X		Le récit se passe dans un château : au pied du trône, dans la pièce réservée aux souris, dans les oubliettes, etc. Les lieux ne sont toutefois pas trop nombreux et sont reconnaissables par de jeunes lecteurs.
	2. La structure temporelle (le nombre et la complexité des retours en arrière) du récit convient au niveau de compréhension des jeunes lecteurs.				X		Le récit ne comporter pas de retours en arrière, ni de bonds dans le temps. Il suit la linéarité du temps.
	3. Les réactions psychologiques et les actions des personnages correspondent aux façons de réagir et d'agir des jeunes lecteurs : le jeune garçon peut facilement se mettre dans la peau du personnage				X		
						Total du critère 1 : 18/18	
4. La valeur morale	1. La violence non justifiée (gratuite ou complaisante) est rejetée, mais une agressivité des personnages, jugée saine, est acceptée.				X		Les souris sont sévères avec Despereaux, mais ce dernier arrive à vaincre les difficultés qu'il rencontre.
	2. Les clichés visuels et les stéréotypes discriminatoires sont absents.				X		
	3. Les valeurs qui respectent l'enfant lecteur avec ses caractéristiques physiques, intellectuelles, ethniques, religieuses, socioéconomiques se retrouvent dans le cours du récit, sinon dans son issue.				X		Ce récit traite de la « différence » qui provoque le rejet des autres; malgré la sienne, Despereaux arrive à se faire respecter.
	4. Le récit présente des valeurs actuelles.				X		OUI : le courage, la lutte contre le rejet, etc.
						Total du critère 1 : 24/24	

Évaluation du récit 1 (suite)

Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
5. L'aspect matériel, la mise en page et les illustrations	1. La taille du livre convient à la fois au récit, à l'âge de l'élève et à l'utilisation qui en sera faite.			X			Le récit comporte 270 pages, ce qui peut sembler décourageant pour un jeune qui n'aime pas beaucoup lire. Cependant, ce dernier pourrait être attiré par le ton fantastique du récit, comme plusieurs le sont par celui d'Harry Potter.
	2. Le format du livre convient au récit et à l'âge de l'élève.				X		
	3. La typographie est adaptée à l'âge des élèves.				X		La typographie est de bonne dimension pour le format du livre et bien lisible pour des jeunes de 9 à 12 ans
	4. La mise en page est aérée et convient bien au récit.				X		La mise en page permet de bien repérer les marques de paragraphes, les titres de chapitres, etc.
	5. Les illustrations complètent le texte et ne nuisent pas à sa compréhension.				X		Une légende placée sous les illustrations décrit la scène à laquelle elles réfèrent dans le texte. De plus, les illustrations sont facilement décodables par elles-mêmes.
	6. Les illustrations sont placées près du texte qu'elles représentent.				X		
	7. Les différents éléments de l'illustration sont facilement perçus par les jeunes lecteurs.			X			Les images sont bien adaptées à des jeunes de 11 et 12 ans. Cependant, comme le récit s'adresse aussi aux jeunes de 9 ans, ces derniers pourraient avoir du mal à les décoder toutes.
	8. Les différentes perspectives créent une ambiance qui convient au récit.				X		L'illustrateur présente des perspectives à hauteur de souris.
	9. Le style de l'illustration est original et convient au ton du récit.				X		
	10. Les illustrations révèlent l'action de l'histoire, l'atmosphère, les caractéristiques des personnages en créant une ambiance qui convient au récit.				X		Les illustrations révèlent l'action du récit, tout en lui conférant une épaisseur de sens.
							Total du critère 1 : 56/60

Évaluation du récit 1 (suite)

Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
6. La valeur pédagogique	1. Interdisciplinarité / domaine de la mathématique.	X					
	2. Interdisciplinarité/ domaine de la science et de la technologie.		X				Notions de clarté et d'ombres dans les oubliettes pourraient suggérer l'étude de certains phénomènes optiques. Cependant l'objet de ce conte ne consiste pas en un traité scientifique.
	3. Interdisciplinarité/ géographie.	X					Pratiquement tout le récit se passe dans un château, et ne présente aucune indication quant à l'endroit où se situe ce dernier. Cette absence peut suggérer la formulation d'hypothèses quant aux pays où pourraient se situer ce château.
	4. Interdisciplinarité/ histoire.		X				Comme le récit se déroule dans un château, un enseignant peut supposer qu'il s'agit du Moyen-Âge, et amener ses élèves à effectuer le parallèle avec cette époque des rois, des princesses et des chevaliers.
	5. Interdisciplinarité/ éducation à la citoyenneté.				X		Des thèmes liés aux décisions du conseil des souris pourraient servir de déclencheur pour traiter de phénomènes sociaux comme le rejet d'un individu à cause sa différence.
	6. Interdisciplinarité/ arts dramatiques.			X			Ce récit pourrait assez facilement se transformer en pièce de théâtre.
	7. Interdisciplinarité/ arts plastiques.			X			Les illustrations invitent à la création : pourquoi ne pas inciter les élèves à dessiner une scène du livre en tons de gris uniquement comme le fait l'illustrateur? Les élèves pourraient lui faire parvenir ensuite leur propre illustration.
	8. Interdisciplinarité/ musique.			X			Quel pourrait être cet air de flûte qu'entend Despereaux?
	9. Interdisciplinarité/ développement personnel (éducation physique et à la santé).	X					

Évaluation du récit 1 (suite)							
Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
6. La valeur pédagogique	10. Interdisciplinarité/ développement personnel (éthique et culture religieuse).	X					
	11. La longévité du récit le démarque.				X		Comme ce récit épouse les caractéristiques du conte, il pourrait être encore apprécié dans plusieurs années tant par les jeunes que par les adultes.
	12. Le récit peut être lu et apprécié en lecture autonome par des élèves de différents niveaux scolaires.			X			Il peut être lu de façon autonome par des élèves de deuxième et de troisième cycles du primaire
	13. Le récit peut être lu par l'enseignant ou quelqu'un qui maîtrise la lecture et peut être apprécié par des élèves de différents niveaux scolaires.				X		Même s'il peut être lu de façon autonome, les élèves pourraient apprécier se faire lire l'histoire par l'enseignant.
	14. L'auteur, l'illustrateur ou l'éditeur est reconnu et crédible.				X		L'auteure semble avoir remporté plusieurs prix.
	15. Le récit est publié en plusieurs langues ou le récit a été édité plus d'une fois.			X			Le récit est publié au moins en anglais et en français.
	16. Les éléments d'information réels des récits (comme ceux que l'on retrouve dans une biographie, roman historique, un docu-fiction, etc.) ne présentent pas d'erreurs					X	
	17. Le récit a reçu un ou des prix, ou est en tête d'un ou de plusieurs palmarès.		X				Le récit a reçu un prix jeunesse : le prix <i>Newbery Honor</i>
						Total du critère 1 : 50/96	
Résultat brut		218/288 (1N/A)					
Total maximal : 294 pts							
Résultat pondéré Total : %		75,7%					

RÉCIT 2

Aide-mémoire

Récit évalué : Une si jolie poupée

Auteur : Pef; Illustrateur : Pef

Éditeur : Gallimard jeunesse; lieu : Paris

Date de publication : 2001

Genre : Album

Coût : 18,50\$

Âge annoncé : 10 ans et plus

Disponibilité dans une librairie agréée : Oui

Prix/palmarès : non

Recensé dans : *Livres Ouverts*

Évaluation du récit 2

Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
1. Intérêt	1. Le récit est une bande dessinée.	X					
	2. Le récit est un roman d'aventure.			X			Le récit relate l'aventure d'une poupée qui vit un destin peu ordinaire.
	3. Le récit est un roman de science-fiction, ou de fantastique.	X					
	4. Le récit présente des situations qui font peur.		X				Le récit présente des situations angoissantes
	5. Le récit présente des situations qui font rire.	X					
	6. Le récit permet des choix de situations comme les livres « dont vous êtes le héros ».	X					
	7. Le récit met en scène des animaux.	X					
						Total du critère 1 : 6 /42	
2. La qualité de la langue et du texte	1. Les mots sont familiers à l'élève.				X		
	2. Les mots compliqués ou nouveaux sont expliqués dans le corps du texte.			X			On les comprend avec le contexte
	3. Le vocabulaire est riche et varié.				X		
	4. Le récit ne présente pas d'erreurs d'orthographe ou de grammaire.				X		
	5. Dans le texte, le référent est proche du sujet de la phrase ou est facile à identifier.				X		
	6. Le texte véhicule de façon efficace et attrayante le message (sans didactisme).			X			Le message est très bien véhiculé, mais il l'est parfois si subtilement que le jeune lecteur pourra avoir besoin des explications d'un adulte pour le comprendre dans ses nuances.

Évaluation du récit 2 (suite)							
Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
2. La qualité de la langue et du texte	7. Le registre de langue est approprié au contexte du récit.	X					C'est sans doute le gros problème de cet album : la violence n'est pas expliquée; elle devra l'être par un lecteur adulte.
	8. Le récit ne présente pas d'erreurs de syntaxe ou de ponctuation.				X		
						Total du critère 1 : 38/48	
3. Le contenu et son organisation	1. Le nombre de lieux (univers) et la complexité du récit correspondent au niveau de compréhension des jeunes lecteurs.				X		On voit la poupée passer de l'usine au champ de mines (en image); les images aident à comprendre les lieux.
	2. La structure temporelle (le nombre et la complexité des retours en arrière) du récit convient au niveau de compréhension des jeunes lecteurs.				X		La structure temporelle est linéaire
	3. Les réactions psychologiques et les actions des personnages correspondent aux façons de réagir et d'agir des jeunes lecteurs : le jeune garçon peut facilement se mettre dans la peau du personnage			X			Le jeune garçon n'aimerait probablement pas se mettre dans la peau d'une poupée. Toutefois, le thème de la guerre peut les rejoindre, même si les jeunes québécois ne sont pas en contact avec des bombes.
						Total du critère 1 : 16/18	
4 La valeur morale	1. La violence non justifiée (gratuite ou complaisante) est rejetée, mais une agressivité des personnages, jugée saine, est acceptée.	X					C'est sans doute le gros problème de cet album : la violence n'est pas expliquée; elle devra l'être par un lecteur adulte.
	2. Les clichés visuels et les stéréotypes discriminatoires sont absents.				X		
	3. Les valeurs qui respectent l'enfant lecteur avec ses caractéristiques physiques, intellectuelles, ethniques, religieuses, socioéconomiques se retrouvent dans le cours du récit, sinon dans son issue.				X		La violence n'est pas expliquée comme telle, mais la poupée a terriblement honte, ce qui peut faire comprendre aux jeunes lecteurs que cette violence n'est pas justifiée.
	4. Le récit présente des valeurs actuelles.				X		
						Total du critère 1 : 18 /24	

Évaluation du récit 2 (suite)							
Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
5. L'aspect matériel, la mise en page et les illustrations	1. La taille du livre convient à la fois au récit, à l'âge de l'élève et à l'utilisation qui en sera faite.				X		
	2. Le format du livre convient au récit et à l'âge de l'élève.				X		
	3. La typographie est adaptée à l'âge des élèves.				X		Elle est adaptée à des élèves de 10 ans et plus.
	4. La mise en page est aérée et convient bien au récit.				X		
	5. Les illustrations complètent le texte et ne nuisent pas à sa compréhension.				X		
	6. Les illustrations sont placées près du texte qu'elles représentent.				X		
	7. Les différents éléments de l'illustration sont facilement perçus par les jeunes lecteurs.				X		
	8. Les différentes perspectives créent une ambiance qui convient au récit.				X		
	9. Le style de l'illustration est original et convient au ton du récit.				X		
	10. Les illustrations révèlent l'action de l'histoire, l'atmosphère, les caractéristiques des personnages en créant une ambiance qui convient au récit.				X		
						Total du critère 1 : 60 /60	
6. La valeur pédagogique	1. Interdisciplinarité / domaine de la mathématique.	X					
	2. Interdisciplinarité/ domaine de la science et de la technologie.				X		Comment fabriquer des jouets qui sont sans danger pour les enfants?
	3. Interdisciplinarité/ géographie.				X		Quels sont les pays où l'on retrouve des mines anti personnel?
	4. Interdisciplinarité/ histoire.				X		Depuis quand les mines anti personnel existent-elles?
	5. Interdisciplinarité/ éducation à la citoyenneté.				X		Qu'est-ce qu'un jeune du Québec peut faire pour aider à limiter la prolifération des mines anti personnel ailleurs dans le monde?
	6. Interdisciplinarité/ arts dramatiques.	X					
	7. Interdisciplinarité/ arts plastiques.	X					
	8. Interdisciplinarité/ musique.	X					

Évaluation du récit 2 (suite)							
Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
6. La valeur pédagogique	9. Interdisciplinarité/ développement personnel (éducation physique et à la santé).	X					
	10. Interdisciplinarité/ développement personnel (éthique et culture religieuse).	X					
	11. La longévité du récit le démarque.				X		Les adultes, comme des plus jeunes peuvent apprécier ce récit. Le fait qu'il dénonce les mines anti personnel en fait un ouvrage important.
	12. Le récit peut être lu et apprécié en lecture autonome par des élèves de différents niveaux scolaires.	X					Ce récit nécessite une lecture accompagnée.
	13. Le récit peut être lu par l'enseignant ou quelqu'un qui maîtrise la lecture et peut être apprécié par des élèves de différents niveaux scolaires.				X		Ce récit peut devenir un formidable déclencheur de différentes activités pédagogiques, s'il est lu en lecture accompagnée.
	14. L'auteur, l'illustrateur ou l'éditeur est reconnu et crédible.				X		
	15. Le récit est publié en plusieurs langues ou le récit a été édité plus d'une fois.					X	Nous ne trouvons pas de renseignements à ce propos.
	16. Les éléments d'information réels des récits (comme ceux que l'on retrouve dans une biographie, roman historique, un docu-fiction, etc.) ne présentent pas d'erreurs					X	
	17. Le récit a reçu un ou des prix, ou est en tête d'un ou de plusieurs palmarès.				X		
							Total du critère I : 48 /90
Résultat brut		186/282 (2N/A)					
Total maximal : 294 pts							
Résultat pondéré Total : %		66%					

RÉCIT 3

Aide-mémoire

Titre : Navis, tome 1 (Huyo)

Auteur : Morvan, Jean David; illustrateur : Munuera, José Luis

Éditeur : Delcourt; lieu : Tournai

Date de publication : 2004

Genre : BD

Coût : 21,95\$

Âge annoncé : 6-7 ans et plus

Disponibilité dans une librairie agréée : Oui

Prix/palmarès : Le tome 2 de la série a reçu le prix jeunesse d'Angoulême

Recensé dans : *BD-sélection*

Évaluation du récit 3

Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
1. L'intérêt	1. Le récit est une bande dessinée.				X		
	2. Le récit est un roman d'aventure.				X		
	3. Le récit est un roman de science-fiction, ou de fantastique.				X		
	4. Le récit présente des situations qui font peur.		X				
	5. Le récit présente des situations qui font rire.				X		
	6. Le récit permet des choix de situations comme les livres « dont vous êtes le héros ».	X					
	7. Le récit met en scène des animaux.				X		
						Total du critère 1 :	32/42
2. La qualité de la langue et du texte	1. Les mots sont familiers à l'élève.				X		
	2. Les mots compliqués ou nouveaux sont expliqués dans le corps du texte.				X		
	3. Le vocabulaire est riche et varié.				X		
	4. Le récit ne présente pas d'erreurs d'orthographe ou de grammaire.				X		Notez toutefois que <i>Navis</i> s'exprime parfois en « langanimaux! ».
	5. Dans le texte, le référent est proche du sujet de la phrase ou est facile à identifier.				X		
	6. Le texte véhicule de façon efficace et attrayante le message (sans didactisme).				X		
	7. Le registre de langue est approprié au contexte du récit.				X		

Évaluation du récit 3 (suite)

Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
2. La qualité de la langue et du texte	8. Le récit ne présente pas d'erreurs de syntaxe ou de ponctuation.				X		
						Total du critère 1 : 48/48	
3. Le contenu et son organisation	1. Le nombre de lieux (univers) et la complexité du récit correspondent au niveau de compréhension des jeunes lecteurs.				X		
	2. La structure temporelle (le nombre et la complexité des retours en arrière) du récit convient au niveau de compréhension des jeunes lecteurs.				X		
	3. Les réactions psychologiques et les actions des personnages correspondent aux façons de réagir et d'agir des jeunes lecteurs : le jeune garçon peut facilement se mettre dans la peau du personnage			X			Le personnage principal est une fille. Toutefois, elle est très active et téméraire.
						Total du critère 1 : 16/18	
4 La valeur morale	1. La violence non justifiée (gratuite ou complaisante) est rejetée, mais une agressivité des personnages, jugée saine, est acceptée.				X		
	2. Les clichés visuels et les stéréotypes discriminatoires sont absents.				X		
	3. Les valeurs qui respectent l'enfant lecteur avec ses caractéristiques physiques, intellectuelles, ethniques, religieuses, socioéconomiques se retrouvent dans le cours du récit, sinon dans son issue.				X		
	4. Le récit présente des valeurs actuelles.				X		Oui : débrouillardise et persévérance, sens civique
						Total du critère 1 : 24/24	
5. L'aspect matériel, la mise en page et les illustrations	1. La taille du livre convient à la fois au récit, à l'âge de l'élève et à l'utilisation qui en sera faite.				X		
	2. Le format du livre convient au récit et à l'âge de l'élève.				X		
	3. La typographie est adaptée à l'âge des élèves.				X		
	4. La mise en page est aérée et convient bien au récit.				X		

Évaluation du récit 3 (suite)							
Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
5. L'aspect matériel, la mise en page et les illustrations	5. Les illustrations complètent le texte et ne nuisent pas à sa compréhension.				X		
	6. Les illustrations sont placées près du texte qu'elles représentent.				X		
	7. Les différents éléments de l'illustration sont facilement perçus par les jeunes lecteurs.				X		
	8. les différentes perspectives créent une ambiance qui convient au récit.				X		
	9. Le style de l'illustration est original et convient au ton du récit.				X		Le style « manga » est utilisé par l'illustrateur.
	10. Les illustrations révèlent l'action de l'histoire, l'atmosphère, les caractéristiques des personnages en créant une ambiance qui convient au récit.				X		
						Total du critère 1 : 60/60	
6. La valeur pédagogique	1. Interdisciplinarité / domaine de la mathématique.	X					
	2. Interdisciplinarité/ domaine de la science et de la technologie.				X		Un récit de science-fiction se prête bien, de façon générale, à la science. Ici, c'est un robot qui élève <i>Navis</i> (possibilité de faire de la robotique avec les élèves); par ailleurs, elle se retrouve sur une planète peuplée d'animaux étranges, mais dont les espèces sont interdépendantes : voilà une occasion pour sensibiliser l'élève aux sciences de l'environnement, dont l'écologie.
	3. Interdisciplinarité/ géographie.	X					
	4. Interdisciplinarité/ histoire.	X					
	5. Interdisciplinarité/ éducation à la citoyenneté.	X					
	6. Interdisciplinarité/ arts dramatiques.	X					

Évaluation du récit 3 (suite)							
Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
6. La valeur pédagogique	7. Interdisciplinarité/ arts plastiques.				X		Un enseignant pourrait être tenté de demander aux élèves de faire une maquette de l'endroit où s'est écrasé le vaisseau; ou encore de demander à ses élèves de dessiner des animaux qui pourraient venir d'une autre planète.
	8. Interdisciplinarité/ musique.	X					
	9. Interdisciplinarité/ développement personnel (éducation physique et à la santé).	X					
	10. Interdisciplinarité/ développement personnel (éthique et culture religieuse).	X					
	11. La longévité du récit le démarque.				X		
	12. Le récit peut être lu et apprécié en lecture autonome par des élèves de différents niveaux scolaires.				X		
	13. Le récit peut être lu par l'enseignant ou quelqu'un qui maîtrise la lecture et peut être apprécié par des élèves de différents niveaux scolaires.			X			Les nombreuses images nécessitent, autant que possible, une lecture individuelle rapprochée; par ailleurs, le langage coloré de <i>Navis</i> pourrait être intéressant à être interprété oralement.
	14. L'auteur, l'illustrateur ou l'éditeur est reconnu et crédible.				X		
	15. Le récit est publié en plusieurs langues ou le récit a été édité plus d'une fois.				X		<i>Navis</i> est traduit en espagnol, hongrois, norvégiens...)
	16. Les éléments d'information réels des récits (comme ceux que l'on retrouve dans une biographie, roman historique, un docu-fiction, etc.) ne présentent pas d'erreurs				X		Des mots comme « Aven » sont bien représentés par les illustrations; l'écologie est bien prise en compte.
	17. Le récit a reçu un ou des prix, ou est en tête d'un ou de plusieurs palmarès.		X				Prix du jeune public pour le deuxième tome de la série.
							Total du critère 1 : 48/102
	Résultat brut		228/294				
	Total maximal : 294 pts						
	Résultat pondéré Total : %		77,6%				

RÉCIT 4**Aide-mémoire****Titre : Petit chausson, Grande Babouche****Auteur : Gilles Gauthier; illustrateur : Derome, Pierre-André****Édition : La courte échelle; lieu : Montréal****Date de publication : 1997****Genre : Roman****Coût : 8,95\$****Âge annoncé : 8 à 10 ans****Disponibilité dans une librairie agréée : oui****Prix/palmarès : Gilles Gauthier a reçu la médaille de la culture française pour l'ensemble de son œuvre et a obtenu au moins dix autres prix et mentions pour ses romans jeunesse.****Recensé dans un outil de sélection : non (mais d'autres titres de la série Babouche y sont)****Évaluation du récit 4**

Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
1. L'intérêt	1. Le récit est une bande dessinée.	X					
	2. Le récit est un roman d'aventure.		X				Carl et sa famille se rendent aux îles-de-la-Madeleine avec un nouveau chien. Le voyage n'est pas de tout repos. Cependant, c'est surtout un roman d'introspection.
	3. Le récit est un roman de science-fiction, ou de fantastique.	X					
	4. Le récit présente des situations qui font peur.	X					
	5. Le récit présente des situations qui font rire.		X				Le nouveau chien de Carl vit des scènes cocasses.
	6. Le récit permet des choix de situations comme les livres « dont vous êtes le héros ».	X					
	7. Le récit met en scène des animaux.				X		
						Total du critère 1 :	10 /42
2. La qualité de la langue et du texte	1. Les mots sont familiers à l'élève.				X		
	2. Les mots compliqués ou nouveaux sont expliqués dans le corps du texte.				X		
	3. Le vocabulaire est riche et varié.				X		
	4. Le récit ne présente pas d'erreurs d'orthographe ou de grammaire.				X		
	5. Dans le texte, le référent est proche du sujet de la phrase ou est facile à identifier.				X		

Évaluation du récit 4 (suite)							
Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
2. La qualité de la langue et du texte	6. Le texte véhicule de façon efficace et attrayante le message (sans didactisme).				X		
	7. Le registre de langue est approprié au contexte du récit.				X		
	8. Le récit ne présente pas d'erreurs de syntaxe ou de ponctuation.	X					À plusieurs endroits, les subordinées sont séparées de la proposition principale par un point. Par exemple, nous retrouvons, à la page 41 : « Aussi légère qu'un dirigeable, elle s'élevait dans le ciel <u>bleu</u> . Jusqu'à ce qu'elle devienne à la fin un point perdu à l'horizon. » Le même genre d'erreur revient à la page 43.
						Total du critère 1 : 36/48	
3. Le contenu et son organisation	1. Le nombre de lieux (univers) et la complexité du récit correspondent au niveau de compréhension des jeunes lecteurs.				X		Le récit se passe sur la route et aux îles-de-la-Madeleine
	2. La structure temporelle (le nombre et la complexité des retours en arrière) du récit convient au niveau de compréhension des jeunes lecteurs.				X		Il y a quelques retours en arrière (le héros se rappelle la mort de son père), mais la structure temporelle du récit est assez simple.
	3. Les réactions psychologiques et les actions des personnages correspondent aux façons de réagir et d'agir des jeunes lecteurs : le jeune garçon peut facilement se mettre dans la peau du personnage				X		Le héros est un garçon qui vit le deuil de son père et de sa chienne.
						Total du critère 1 : 18/18	
4. La valeur morale	1. La violence non justifiée (gratuite ou complaisante) est rejetée, mais une agressivité des personnages, jugée saine, est acceptée.				X		
	2. Les clichés visuels et les stéréotypes discriminatoires sont absents.				X		

Évaluation du récit 4 (suite)							
Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires
		0	2	4	6	N/A	
4. La valeur morale	3. Les valeurs qui respectent l'enfant lecteur avec ses caractéristiques physiques, intellectuelles, ethniques, religieuses, socioéconomiques se retrouvent dans le cours du récit, sinon dans son issue.				X		
	4. Le récit présente des valeurs actuelles.				X		Comment réagir face à la tristesse et face à la frustration à la suite d'un deuil?
						Total du critère 1 :	24/24
5. L'aspect matériel, la mise en page et les illustrations	1. La taille du livre convient à la fois au récit, à l'âge de l'élève et à l'utilisation qui en sera faite.				X		
	2. Le format du livre convient au récit et à l'âge de l'élève.				X		
	3. La typographie est adaptée à l'âge des élèves.				X		
	4. La mise en page est aérée et convient bien au récit.				X		
	5. Les illustrations complètent le texte et ne nuisent pas à sa compréhension.				X		
	6. Les illustrations sont placées près du texte qu'elles représentent.				X		
	7. Les différents éléments de l'illustration sont facilement perçus par les jeunes lecteurs.				X		
	8. Les différentes perspectives créent une ambiance qui convient au récit.				X		
	9. Le style de l'illustration est original et convient au ton du récit.				X		
	10. Les illustrations révèlent l'action de l'histoire, l'atmosphère, les caractéristiques des personnages en créant une ambiance qui convient au récit.				X		
						Total du critère 1 :	60/60
6. La valeur pédagogique	1. Interdisciplinarité / domaine de la mathématique.	X					
	2. Interdisciplinarité/ domaine de la science et de la technologie.	X					

Évaluation du récit 4 (suite)								
Critères	Indicateurs	Valeur					Commentaires	
		0	2	4	6	N/A		
6. La valeur pédagogique	3. Interdisciplinarité/ géographie.				X		Un enseignant peut profiter de ce récit pour amorcer une leçon de géographie du Québec – le voyage de Carl se passe aux Îles-de-la-Madeleine	
	4. Interdisciplinarité/ histoire.	X						
	5. Interdisciplinarité/ éducation à la citoyenneté.	X						
	6. Interdisciplinarité/ arts dramatiques.	X						
	7. Interdisciplinarité/ arts plastiques.		X				Un enseignant pourrait inviter ses élèves à faire des mini-sculptures de sable	
	8. Interdisciplinarité/ musique.	X						
	9. Interdisciplinarité/ développement personnel (éducation physique et à la santé).	X						
	10. Interdisciplinarité/ développement personnel (éthique et culture religieuse).	X						
	11. La longévité du récit le démarque.					X	Le deuil : thème universel et de tous les temps.	
	12. Le récit peut être lu et apprécié en lecture autonome par des élèves de différents niveaux scolaires.					X		
	13. Le récit peut être lu par l'enseignant ou quelqu'un qui maîtrise la lecture et peut être apprécié par des élèves de différents niveaux scolaires.					X		
	14. L'auteur, l'illustrateur ou l'éditeur est reconnu et crédible.					X		
	15. Le récit est publié en plusieurs langues ou le récit a été édité plus d'une fois.					X		
	16. Les éléments d'information réels des récits (comme ceux que l'on retrouve dans une biographie, roman historique, un docu-fiction, etc.) ne présentent pas d'erreurs					X	Justesse des informations : la route qui mène aux îles-de-la-Madeleine est bien caractérisée; la fabrication des châteaux de sable est une activité courante au bord de la mer ...	
	17. Le récit a reçu un ou des prix, ou est en tête d'un ou de plusieurs palmarès.		X				Un titre de la série Babouche a reçu un prix.	
							Total du critère 1 :	46/102
	Résultat brut		194/294					
Total maximal : 294 pts								
Résultat pondéré Total : %		66%						